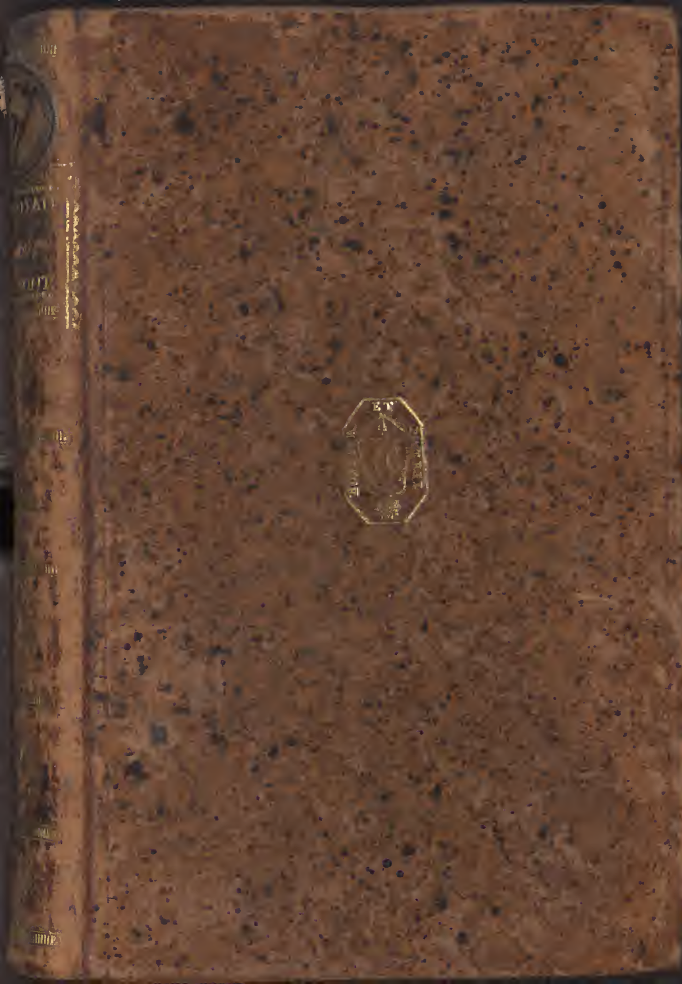
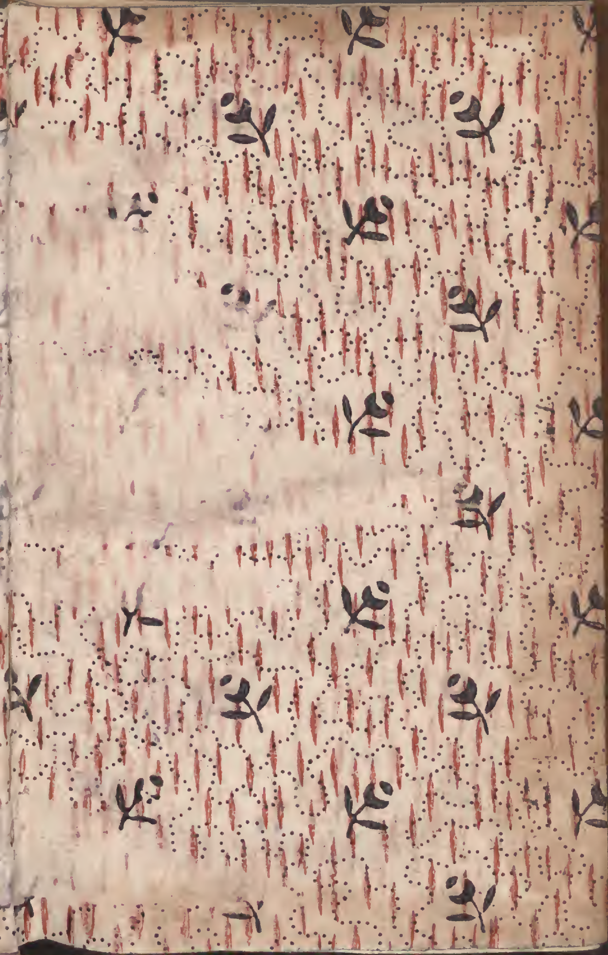






TABLEAU

DU

PIÉMONT

SOUS LE RÉGIME DES ROIS

AVEC

UN PRÉCIS SUR LES VAUDOIS ET UNE NOTICE SUR LES BARBETS

PAR MARANDA

CHEF-DE-BRIGADE, ANCIEN COLONEL DES VAUDOIS.

Pour le Citoyen Caisotti Chiusan Maire de Coni

A TURIN, L'AN XI.

A

BONAPARTE

Premier Consul de la République Française.

Citoyen PREMIER CONSUL

La Nation Piémontaise étoit parvenue au dernier terme de dégradation lorsqu'elle a eté appellee à faire partie de la République Française.

Elle ne présentoit depuis long-tems qu'un Gouvernement vacillant entre des mains débiles; des Tribunaux sans forces, paralisés encore par l'arbitraire; des loix vicieuses; une réligion réduite en momeries et en ostentations; un peuple sans moeurs,

esclave de deux castes, manquant de moyens au dedans, et sans considération au dehors.

Elle commence à voir aujourd'hui, avec une administration ferme et modérée, des Tribunaux qui ont toute leur vigueur, des lois salutaires qui remplacent successivement celles qui étoient l'origine de tant de maux; des cultes qui seront rappellés à leurs vrais principes; une morale qui ne sera plus abandonnée à la nullité; des citoyens, et plus d'esclaves; les portes de l'édifice social ouvertes à tous les talens, encouragés dans l'intérieur, et respectés chez l'étranger.

Voila, citoyen PREMIER CONSUL, le changement que vous devront les habitans de ces contrées. En lisant le tableau du Piémont sous le régime des Rois, que j'ai l'honneur de Vous adresser, ils

pourront sonder la profondeur de l'abyme d'où Vous les avez tiré. Et leur reconnoissance, n'en doutez pas, sera perpétuellement attachée au souvenir de tant de bienfaits.

Si d'un autre côté, ils portent leurs regards au-delà de leurs foyers, ils contempleront avec admiration, que si les siècles antérieurs avoient trouvé la barrière naturelle de la France dans les alpes, Vous venez de prouver que le génie n'en a point. Aussi maître des élémens que le physicien du foudre des Dieux, ces montagnes enormes s'ouvrir à votre voix, comme les eaux se niveler ailleurs pour la communication du commerce.

A la vue de tant de monumens destinés à concourir à la prospérité de cette Division, le nom de BONAPARTE sera pour toujours inséparable d'elle.

D'ailleurs c'est sur son sol, que vos grands talens militaires et politiques ont commencé à s'annoncer à l'Univers avec éclat ; et c'est encore à Marengo, où Vous avez fixé les destinées de l'Europe. Aucune autre Division de la République ne pourra présenter aux fastes de votre histoire deux époques aussi glorieuses.

Comme je désire de les caractériser toutes deux, il falloit avant tout peindre ce pays dans l'état de situation qu'il se trouvoit alors : tel a été le but de cet ouvrage.

Daignez, citoyen PREMIER CONSUL, l'agréer avec indulgence, comme un foible témoignage de mon entier dévouement et de mon profond respect.

Maranda

TABLE

DES CHAPITRES

TABLEAU DU PIEMONT

CHAPITRE I.

Du Piemont.

Le mot de Piemont retrace à l'imagination de quiconque l'a vu, une de ces contrées, dont l'aspect riant et productif flatte agréablement l'œil de l'homme qui contemple, et le cœur de celui qui pense. Il éxiste peu de pays en Europe, sans même en excepter le reste de l'Italie, qui puisse entrer en concurrence avec lui; productions abondantes et variées, avec peu de travail pour se les procurer, voilà ce qu'on rencontre partout, où la terre est mise en valeur avec industrie; situé aux pieds des alpes, il est arrosé de toute part, par les canaux de dérivation, pris dans les torrents et les rivières qui le traversent dans tous les sens, et lui donnent dans les séche-resses même les plus longues un air de fraicheur qui frappe tous ceux qui n'y sont pas habitués.

Hannibal parvenu au sommet des alpes, fit observer aux Carthaginois la beauté du Piemont pour les encourager à franchir les obstacles. BONAPARTE plus grand homme qu'Hannibal, se servit du même attrait pour son armée épuisée par les privations de toutes espéces et les fatigues. Contemplant le superbe pays qu'on découvroit des montagnes du Mondovi, *voilà*, dit-il à ses soldats, *où nous ne manquerons de rien*.

La position du Piemont se trouve entre les 44. et 45. dégrés de latitude, il est entouré des alpes, qui le couvrent des influences des vents du nord, et il peut être classé au nombre des pays, dont le climat est le plus tempéré à une pareille latitude.

Son sol est en général léger et facile à cultiver; il ne se repose jamais, et on le force la plus part du tems à donner deux récoltes dans la même année.

Il fournit du riz, dont la bonne qualité est connue, et toutes les espéces de grains.

Il a beaucoup de prairies, d'autant plus fertiles, qu'elles s'arrosent partout à volonté.

Beaucoup de troupeaux de gros bêtail, dont l'exportation est conséquente, mais une quantité de moutons, dont la laine est très-médiocre; le lin, et surtout le chanvre y croit en abondance,

Depuis une vingtaine d'années la graine de trefles pour les prairies artificielles, a acquis de la réputation chez l'étranger.

Il fournit en médecine les semences froides et les cantharides.

Les collines qui l'environnent, donnent une quantité de châtaignes, de noix, de vin, et de fruits de toutes les espéces.

Turin vous présente dans toutes les saisons de l'année une abondance et une variété de fruits et de légumes frais, qui étonne tout observateur qui n'y est pas acoutumé.

On y voit une quantité de volaille, et l'on sert sur les tables le veau de trois mois comme plus délicat que le bœuf.

Les amateurs des bons ragoûts y trouvent la truffe noire comme ailleurs, mais plus particulièrement la blanche, qui ne se trouve qu'ici, dont le parfum l'emporte sur les aromates des Indes.

Toutes les espéces de gibier qu'on pourroit se vanter de manger ailleurs, se trouvent en Piémont, et dans ses montagnes.

Les rivières y sont très-poissonneuses, mais les espéces ne sont pas en grand nombre : la truite y tient le premier rang.

Les pieces de terrein, tant en plaine qu'en colline y sont partout bordées de muriers qui don-

nent une quantité de soie telle que le Piémont en récolte plus lui seul, que tout le reste de l'Italie.

L'air y est sec et bon, excepté près des rizières, et les hommes qui savent se régler y viennent très-vieux.

Malgré tant d'attraits pour le cultivateur, et le propriétaire, on peut dire que l'agriculture est aujourd'hui ce qu'elle étoit, il y a quelque siècle, aux muriers près.

Une quantité de terreins incultes le sont toujours; le Canavésan surtout a plus d'un tiers de ses propriétés en friches (gerbole), tandis qu'il n'y auroit qu'à leur donner deux labours pour les voir en plein rapport. Nous verrons dans les articles qui suivent les causes d'une pareille insouciance.

Turin est la ville principale du Piémont, sa brillante position, à la jonction du Po et de la Doire, la largeur et la régularité de ses rues, dont quelques unes sont garnies d'arcades, la beauté des édifices, et l'aspect des collines au de-là du Po, toutes couvertes de campagnes dont la vüe forme décoration, la rendent un des séjours les plus agréables de l'Europe, possédant d'ailleurs pour l'instruction de la jeunesse et les arts d'agréemens tous les établissemens qui sont nécessaires, avec une population d'environ quatre-vingt-dix mille ames.

Plusieurs autres villes de moindre grandeur viennent garnir le tableau; sur la bordure éxistoit un nombre de forteresses pour sa défense: Suse, Exilles, Fenestrelles, Coni, et Demont dans les alpes de l'ouest; Alexandrie et Tortone entre le levant et le midi, sans compter une quantité d'autres petis forts, dans les gorges et passages étroits.

Avec cela une population de plus de deux millions d'ames, sans compter la Savoye, Nice et la Sardaigne.

Voilà le pays sur lequel a régné pendant cinq à six siècles la famille du Roi Sarde, que les uns font originaire des Vitikind de Saxe, et d'autres d'un assassin de la Maurienne; il n'en a pas moins joué un rôle assez conséquent dans plusieurs guerres, surtout pour les affaires d'Italie.

Elle l'a perdu l'an VII. de la République, par un de ces événemens, qui prouvent que les fautes en politique, perdent un Etat aussi facilement, que l'inconduite d'un individu peut ruiner sa famille.

La France depuis François premier surtout a senti la nécessité d'avoir dans sa dépendance le Piemont, pour pouvoir influencer les autres Etats de l'Italie, et balancer le pouvoir de l'Autriche. Ses successeurs ont bien suivi ce

sistème sans pouvoir jamais le réaliser, il étoit reservé à l'immortel BONAPARTE de le faire.

Laisser l'Empereur maitre du Vénitien, et le Roi Sarde en Piemont eut été une bévue, qui auroit détruit la République Italienne, à la première bataille perdue, et avec elle tout le sistème de prépondérance, qu'avoit gagné la République Française sur ces contrées par des torrents de sang.

Avec le Piemont la France n'a de bornes à son pouvoir sur l'Italie que celles de sa modération.

Pays une fois remonté, capable d'alimenter une puissante armée sans efforts, comme sans beaucoup de dépenses. Pouvant fournir aux marines marchandes et militaires de la République sur la méditerranée, les chanvres pour les cordages et les voiles, les bœufs gras pour les salaisons, le riz et autres grains pour les approvisionnemens.

Si on veut se former une idée des ressources du Piemont, malgré tous les vices de son Gouvernement, dont on trouvera les détails dans les articles qui suivent, il n'y a qu'à porter ses regards sur ce qui s'est passé depuis le commencement de la dernière guerre.

La Cour craignant une irruption en 1793. (v. s.) fit passer dans l'étranger trente millions, pour avoir de quoi subsister en cas de fuite.

Elle puisa en même tems sur le Commerce beaucoup de lettres de change, qu'elle acquitta en billets, pour payer dans l'étranger la remonte de la cavallerie, et tous les approvisionnemens de guerre.

Lors qu'elle est partie l'an VII. elle a de nouveau emporté beaucoup de numéraire.

Les nobles et le clergé entassoient d'un autre côté, tout l'effectif qu'ils pouvoient se procurer, pour avoir des sommes disponibles au besoin, d'autres sommes avoient déja été expédiées à l'armée Française.

Le Conseil suprême dans les années VII. et VIII., Thaon de S. Andrée et ses fils Revel, ont pris des sommes de toutes mains, sans compter l'argenterie des Eglises. Tant les uns que les autres ont fait l'infame trafic, de vendre la liberté aux malheureux patriotes emprisonnés par leurs ordres; il sembloit quelques fois que les prisons alloient se vuider à mesure que leur bourse se remplissoit, mais elles regorgeoient de nouveau par des nouvelles victimes, qui étoient rançonnées de la même manière. Un noble chevalier, la croix sur la poitrine, nommé d'Albérion, étoit le geolier de ces infortunés.

Buronzo, Perretti, Adami, Durando, Cerutti, Balb et compagnie du Conseil suprême, ce n'est pas ma faute si vos noms vous affligent, l'estime,

ou l'opprobre suivent toujours les actions des hommes.

A l'arrivée des Français en prairial de l'an VIII. tous les agioteurs de la liberté des Républicains, disparurent avec l'or qu'ils avoient volé si indignement.

Parmi un gaspillage aussi scélérat, *Concina* Commissaire de l'Empereur, et les autres agens du Gouvernement Autrichien ne s'étoient pas oubliés.

Les Français parurent, mais ne trouverent plus qu'à glaner; il falloit de l'argent, et l'on ne voyoit que des billets qui perdoient quatre-vingt pour cent.

La Commission Exécutive mit des impôts sur les riches, ce qui fit sortir quelques bonnes valeurs, qui disparurent comme auparavant.

Ajoutez à tant de déprédation l'entretien de deux armées ennemies, qui se sont disputé le pays pendant plusieurs années, en se croisant dans tous les sens, comme le flux et le reflux de la mer, et l'on se demandera, comment il éxiste encore dix centimes en Piemont.

CHAPITRE II.

GOUVERNEMENT DES ROIS EN PIEMONT ET LEUR LÉGISLATION.

Le Gouvernement Royal en Piemont a marché quelques siècles tant bien que mal avec des roüages extrêmement usés.

Les lois étoient un mélange monstrueux de presque toutes celles des autres Gouvernemens anciens et modernes, subordonnées d'une manière avilissante aux influences religieuses de la Cour de Rome, et traversées par un despotisme militaire, qui envahissoit à caprice tous les pouvoirs des Tribunaux.

Lorsqu'on a le malheur de naître dans un pays, où les lois sont mauvaises, on prend ses mésures pour ce qu'elles sont, mais si à leur qualité défectueuse il se joint encore l'arbitraire, pour lors vous ne pouvez plus compter sur rien, et voila le point où nous en étions.

Un homme puissant, ou un intriguant, obtenoit facilement en sa faveur un billet Royal, qui dérogeoit à la loi, qui s'opposoit à la demande, et faisoit taire tous les Tribunaux.

Le grand despotisme éxercé par le Monarque sur la population entière, étoit après cela subdivisé en despotisme particulier dans les personnes des Commandants de la Capitale et des Provinces; il n'existoit pas plus de bornes en petit pour eux, qu'il y en avoit en grand pour le Roi. *S. Marsan* Gouverneur de Turin, et surtout son Major *Rébuf*, nom à jamais éxécrable, a plus fait périr de monde, sans être jugé, sous le bâton, que le Sénat par ses sentences. C'étoit l'alguazil des nobles et des prêtres, pour obtenir du citoyen, par la violence, sous la menace du bâton, tout ce qu'ils n'auroient pas pu obtenir en face de la loi.

Point de compliment plus flatteur pour ce tyran, que de lui dire que le peuple trembloit d'être demandé devant lui. Avec le commandement d'armes, il exerçoit la police, le correctionel, la judicature; il s'immiscoit dans les démêlés des familles, et jusqu'aux contestations d'amourettes tout étoit de son ressort. Ce qui se passoit dans la capitale étoit imité dans les Provinces, quelques fois avec plus d'injustice encore, à cause de l'eloignement; il n'y avoit pas, jusqu'à ce petit lieutenant imberbe qui avoit dans quelque village un détachement à ses ordres, qui ne s'arrogeat en diminutif les mêmes prérogatives.

Charles Emanuel, grand père du Roi d'aujourd'hui, fut le premier qui fit compiler, il y a 40 ans, une constitution pour ses états.

Il a été le plus guerrier, le plus sage, le plus économe de toute la famille, mais il étoit bien en arrière des lumières de son tems, puisqu'il étoit contemporain du Grand Frederik. C'est ce qu'on peut juger par le premier chapitre de son côde, intitulé: *du respect qu'on doit à la croix*. Ce chapitre est digne d'un prieur des Capucins, et paroit plutôt l'ouvrage d'un homme de cet ordre, que celui d'un législateur.

Les lois civiles de cette constitution sont telles, qu'un débiteur de mauvaise fois, vous fesoit plaider presque toute votre vie. Et lorsqu'à force de diligence vous étiez parvenu à le faire condamner au Senat, où il n'y avoit plus d'appel, vous ne touchiez pas votre argent pour tout cela; bien moins encore pouviez-vous faire exploiter la partie à l'échéance fixée par le Tribunal. La Chancellerie moyennant finance lui accordoit un nouveau terme de 50 jours. Passé ce délai, il avoit recours au Roi, qui lui en accordoit un autre de 6 mois; passés les 6 mois, une nouvelle requête, et il obtenoit encore un sursis d'une année.

Si les lois étoient détestables au civil, elles l'étoient bien d'avantage au criminel: au lieu d'être un frein et l'épouvante du coupable, elles lui facilitoient tous les moyens d'échapper à la punition.

Le meurtre n'étoit puni que par quelques années de fer, excepté qu'il fut prémédité: or le Fisc ne pouvoit jamais prouver que le meurtre fut prémédité.

Les subterfuges n'étoient pas même nécessaires pour celui qui n'étoit pas détenu: il n'avoit qu'à payer 2. à 3. cent francs aux sbirres, qui donnoient un coupable en son nom dans les prisons, et du moment il obtenoit sa libération.

Il faut convenir que si le Gouvernement eut eu l'intention de peupler le pays d'un tas de scélérats, il auroit complétement réussi.

En effet quelle idée doit-on donc se former d'un Gouvernant, qui étoit assez lâche, pour permèttre qu'on vendit le pardon des lois pénales aux assassins, tandis que le Prêtre leur vendoit l'absolution?

Par un semblable trafic le coupable étoit non seulement impuni, mais sans remords.

Un homme riche en Piemont étoit sûr de trois choses: du Paradis, de ne payer ses dettes qu'à volonté, et de n'être jamais pendu.

Le Roi étoit, dans toute la force du terme, aussi despote que le Grand Turc; quelques centaines de nobles et de prêtres se disputoient le plaisir de le servir presque pour rien: Mais ils acqueroient en échange la satisfaction de se glorifier de leur prétendue grandeur, en face de leurs égaux, et d'humilier les autres.

Avec un pouvoir aussi indéterminé, un seul Roi de cette race qui eut eu quelques talents, auroit porté la prospérité du Piemont à son comble. Supprimer un grand nombre de fêtes, tous les moines, reduire les prêtres à leur devoir, et au nombre strictement nécessaire, étoit une conception audessus du génie de ces despotes.

Conserver la noblesse, avec les droits honorifiques, puisqu'on vouloit cette décoration, mais diminuer son influence, et lui ôter toutes les prérogatives onéreuses à la société, nuisibles à l'industrie, préjudiciable à l'agriculture, étoit une autre idée, contre laquelle on auroit crié au blasphême.

On a donc préféré de suivre les routines anciennes, consacrées par l'ignorance et la superstition, sans penser que tous les autres Gouvernemens de l'Europe tendoient à un changement palpable, qu'on alloit se trouver hors de mesure avec eux.

Les nobles continuoient à ne point payer d'impôt pour les terres de la mouvance des leurs fiefs. Le clergé séculier n'en payoit d'aucune espéce; les moines avoient été cottés depuis quelques années, pour les deux tiers. Ainsi ceux qui tenoient dans leurs mains toutes les richesses du pays, ne payoient rien au tresor public, ou très-peu.

Avec cela quinze mille scélérats étoient annuellement alimentés aux dépens du fisc, dans les galéres, les forts et les prisons.

Un nombre considerable de jeunes garçons et de jeunes filles, dans la vigueur de l'âge étoient entretenus dans les hopitaux à ne rien faire qu'à chanter dans les rues, aux processions, et aux enterremens.

Cent mille mendiants vous assiégeoient, depuis votre lever, jusqu'à votre coucher, sur toute la surface du Piemont; il ne vous quittoient que la nuit, que vous fermiez votre porte, pour faire place aux voleurs, ou le faire eux-mêmes.

D'une autre côté 30 mille moines, dont 20 mille mendiants, et 25 mille prêtres venoient accroître les non valeurs des nobles et autres célibataires.

On ne doit sans doute pas être etonné, qu'avec un pareil régime, sur trois millions de

population, la Cour ne pût entretenir que 25 mille hommes en activité, dont un bon tiers encore étoit étranger.

L'on marchoit de ce pas, depuis plus de quarante ans de paix, sans avancer, lorsque les premiers elans de la révolutions de France, vinrent apporter des idées nouvelles.

Ceux qui auroient désiré, qu'avec le tems elles eussent influé sur le sort du Piemont, jugeoient la chose impossible, si la Cour avoit le bon sens de se tenir neutre: parceque le Peuple étoit trop ignorant, trop devolu aux nobles, trop assujetti aux prêtres, et à tous les genres de superstitions, pour qu'on put espérer que jamais le mot de liberté fermentat dans sa tête.

La France d'un autre côté avoit trop d'ennemis sur le bras, pour ne pas desirer de vivre en paix avec le Roi Sarde, tout petit qu'il étoit; elle ne connoîssoit pas plus toute l'étendue de ses forces que ses ennemis: elle désiroit en conséquence d'avoir cette partie de ses frontières assurée. Elle fit toutes les avances possibles pour le séparer de la coalition de Pilnitz.

L'envie de s'aggrandir, et de jouer un rôle, aveugla le Roi Victor, comme elle a aveuglé tous les énnemis de la République. Pas un d'eux n'a voulu conçevoir, que toutes les guerres

entreprises contre un Peuple, que le mot de *liberté* travaille, ont toujours eu la même issüe.

Les exemples anciens des Suisses, de la Batavie, de l'Angleterre elle même, et celui plus récent de l'Amérique Septentrionale, n'ont pû arrêter un moment les coalisés, cependant qu'étoient tous ces peuples séparement, dans les siècles d'ignorance, comparativement à la France, dans celui des lumières.

A la veille des hostilités, le Roi de Piemont completa les bataillons de sa petite armée, il créa 3 nouveaux régimens de Suisses, et mit sur pied dix mille provinciaux, et quelques milliers de miliciens. Avec cette armée, 30 millions de francs de revenus, et la ressource des billets, il crut être en état de mettre ses culottes de peau.

Pour connoître la valeur de cette expression, il faut que j'entre ici dans quelques details. Toutes les fois qu'on lui apportoit la nouvelle que les Français s'étoient avancés, il s'écrioit: *mais ils veulent donc me faire mettre mes culottes de peau?* On le trouva effectivement un jour dans sa chambre avec des culottes de chamoiserie, espadronant devant une glace, comme s'il avoit eu Bonaparte en face, et jurant: *coquins de Français, vous me la payerez!* Il étoit si en colère, qu'il trahit le sécret de son

départ pour Nice, pour expliquer à celui qui entroit le motif de son courroux.

On avoit fait compter à Gênes 21 mille pistoles de Savoye en or, faisant 600 mille francs, pour le Gén. Brunet, qui étoit convenu de se laisser battre à Gilletta, et d'abandonner successivement Nice le jour de la Madonne du 8. septembre, comme c'étoit celle qui avoit délivré Turin le même jour en 1706. Elle avoit été choisie, sur toutes les autres, pour la protectrice de cette expédition. Elle fut emballée avec beaucoup de dévotion et de respect, sous la garde du Roi, qui la soignoit comme les petites filles leurs poupées, pour la presenter à la vénération des Nissards aussitôt qu'on entreroit dans leur ville.

Malheureusement pour la Madonne du 8 septembre, et pour les culottes de peau du Roi, Brunet n'avoit pas bien pris ses mesures; les Généraux Français le soupçonnerent d'intelligence avec l'ennemi par les ordres qu'il donna; ils prirent sur eux de lui désobéir, battirent les Piemontais qui s'attendoient à n'avoir point de résistence, ils dénoncèrent leur Général, qui fut bientôt après guillotiné, et forcèrent par ce moyen la Madonne et le Roi de reprendre bien vîte la route de Turin.

Ce coup fut très-sensible à ce Monarque, parcequ'il avoit dit en partant: *ou Nice, ou Superga*, annonçant par-là qu'il se feroit tuer plutôt que de ne pas prendre Nice: tant il comptoit sur l'intelligence qu'on avoit avec le Général Brunet. Voilà la seule expédition de Victor pendant toute cette guerre qui fut depuis lors presque toujours défensive. Il sembloit que les Piemontais n'étoient plus ceux des autres fois. La terreur s'étoit emparée de la Cour, de la noblesse, et du clergé; on couroit en foule à toutes les espèces de dévotions et de processions; on sortoit de leurs caisses tous les Saints et toutes les Madonnes, et de leurs niches toutes les reliques. Vous auriez dit les Méxicains et les Péruviens, courants à leurs Idôles à l'approche des Espagnols, au lieu de se défendre.

Enfin l'an 4 parut Bonaparte, avec une Armée qui manquoit de tout, et dans moins de 20 jours le sort du Piemont fut décidé.

Après les batailles de Montenotte et de Millesimo, on donnoit au *Caffè du change* à Turin la nouvelle, qu'il s'approchoit du Mondovi. Un Officier très-noble et du meilleur ton d'alors,

---

* Lieu de la sépulture des Rois.

présent à la conversation, s'écria d'un air rassuré: tant mieux.-- Comment tant mieux? s'il force les bataillons qui sont au Mondovi, et qu'il les prenne, le voilà maître de la plaine du Piemont sans faire un siège.-- Tant mieux, vous dis-je, s'il prend cette route il est perdu: est-ce que la Madonne de Vico le laissera passer? Voilà donc l'espèce de militaire que la dévotion de la Cour avoit formé. Sans doute qu'il n'étoient pas tous de cette trempe, mais par contre il faut convenir qu'une bonne partie se confioit plus dans la protection des Madonnes et des Saints, que sur leurs propres armes.

Quelques jours après Bonaparte prit les bataillons Piemontais au Mondovì; et la Madonne fut assez complaisante de le laisser pousser sur Quérasque. La Cour prit l'épouvante, lui demanda une trève à tout prix, pour traiter de la paix qui fut conclue quelques semaines après à Paris.

Le Roi Victor ne surveçut que quelques mois à la signature de cette paix, laissant le pays chargé de dettes et de billets.

Lorsqu'on est mal, tous les changemens font plaisir: l'homme malheureux ne perd jamais l'espoir d'un avenir meilleur. On se flatta donc que son successeur Charles remedieroit insensiblement à la fausse politique de son Père,

aux desastres qui en avoient été la suite, et que le pays pourroit se remonter.

L'espérance ne fut pas de longue durée, et l'on fut bien vîte détrompé, en voyant un Prince foible et pusillanime, sans caractère, comme sans moyens, n'ayant pour toute occupation qu'une dévotion puerile et méprisable, prônant pour Saints un Savetier de Montcalier, qui suivant lui faisoit des miracles, et un Matelassier de Turin, le faisant venir chez-lui par l'éscalier dérobé, pour dire ensemble le *Rosaire*; courant avec sa femme à toutes les Madonnes et à tous les Saints, leur faisant des présens immenses, augmentant la misère publique, et le nombre des jours de fête, pour achever de tuer l'industrie et l'agriculture.

A la vue d'un pareil début, les billets qui étoient remontés à son avénement, retombèrent plus bas que jamais, ce qui excita un mécontentement général qui s'annonça par des révoltes sur plusieurs points du Piemont.

On expédia par tout des affidés pour arrêter l'effervescence, on promit pour appaiser plus de pardons que l'Eglise, et du moment qu'on fut assuré d'avoir le dessus, on se mit à fusiller de toute part, ce qui fit sortir du pays un grand nombre d'individus, auxquels on donna le nom de *Forusciti*. Ceux-ci chercherent de

l'appui auprès des Genois, et des Milanais, pour pouvoir se réunir et tenter de pénétrer en Piemont sur plusieurs points, afin d'augmenter leur parti, et amener quelque changement. La Cour inquiete s'adressa au Général Brune qui étoit venu commander l'Armée d'Italie, pour qu'il fit dissoudre tous ces rassemblemens en pays étranger. Le Général demanda par contre la citadelle de Turin, que les Français vinrent occuper l'an 6.

Le mécontentement ne cessa pas malgré cela, et la France n'étoit pas tant fachée de voir tous ces mouvemens révolutionnaires, parcequ'on avoit des forts soupçons que le Roi entroit sourdement dans une nouvelle coalition.

Le congrès de Radstat ne terminoit rien; la Maison d'Autriche armoit; les Russes étoient en route. Joubert étoit venu prendre le commandement de l'Armée d'Italie, tandis que Championnet commandoit à Rome, où les Napolitains vinrent l'attaquer au commencement de frimaire de l'an 7.

Il étoit dit qu'après avoir chassé Championnet de la Romagne, douze mille Napolitains s'embarqueroient pour se rendre à Loano et Oneille, où le Roi Sarde feroit passer ses troupes, pour former par cette jonction un noyau de forces capables de couper la retraite

des Français, que les Russes et les Autrichiens devoient attaquer sur l'Adige.

Aymar étoit envoyé de la République à Turin, il apprit qu'il s'étoit tenu un conseil très-secret chez le Duc d'Aoste, à la suite duquel un certain Barrera avoit été expédié à Vienne, pour porter des *truffes* à l'Empereur; il donna avis par estaffette à Joubert de ce qui s'étoit passé, et celui-ci a pû faire arrêter le courrier avant qu'il eut dépassé la frontière de la République Italienne; On enfonça la boëte aux *truffes* qui avoit un double fond, dans lequel on trouva les papiers qui constatoient que la Cour étoit entrée dans cette nouvelle coalition. Joubert fit partir, des environs de Milan, sur le champ 30 mille hommes, avec lesquels il vint envelopper Turin au moment que le Roi ne s'y attendoit pas, et qu'il croyoit son courrier près de Vienne.

Le Monarque effrayé de la menace d'être envoyé à Paris lui et toute sa famille, pour être jugé, se tira d'embarras en faisant un acte par lequel il renonçoit au Piemont, en le cédant à la République Française, et s'obligeoit à partir pour la Sardaigne dans 36 heures, ce qu'il a exécuté. Ainsi a fini le Gouvernement Royal en Piemont.

CHAPITRE III.

Des Finances.

Point de Gouvernement sans finances; celui d'entr'eux qui maniera le mieux cette partie, aura toujours un très-grand avantage sur les autres. Il n'y a rien de si facile que de mettre des impôts, et rien de si difficile que d'en combiner la rentrée, sans qu'elle soit nuisible à l'agriculture, à l'industrie, ou au commerce, sources de la prospérité des Etats.

Les Puissances de l'Europe sont tellement en mesure les unes contre les autres aujourd'hui, qu'on pourroit dire, qu'elles sont constamment plutôt sur une défensive de trêve, qu'en paix.

L'expérience du siècle dernier a malheureusement nécessité cet ordre de choses, puisque tantôt un Etat, tantôt l'autre, et quelquefois plusieurs ensemble, ont vecu entre tous plus de la moitié du siècle en guerres; pendant lesquelles un grand Etat, et plusieurs petits ont perdu leurs noms en géographie, pour faire place à l'aggrandissement de plusieurs, et à la

formation de deux nouveaux, l'un sur un autre hemisphère, et l'autre dans celui-ci. Ce qui prouve que les Etats sont comme les hommes: ils naissent et prennent plus ou moins d'accroissement, pour finir tous à differens âges.

Pour soutenir un maintien imposant dans cet état de perplexité, il faut nécessairement une grosse finance, laquelle détruiroit bien vîte un pays, si tous les autres n'etoient dans la même position.

Les choses sont si singulièrement combinées, que Frederik le Grand disoit que les avantages d'une guerre restoient toujours à celui qui avoit le dernier écu à dépenser. Or, pour se procurer cet écu, il faut des impôts, et la manière de les lever a fait l'objet des recherches d'une quantité de personnes.

Il paroit en général, qu'on est d'accord que l'impôt indirect est moins à charge que le direct; on paye le premier presque sans s'en appercevoir, parcequ'on en fait le débours qu'en petites parties, et pour ainsi dire, à volonté. Celui qui a besoin d'un objet assujetti à l'impôt, s'en prive, s'il ne peut pas payer, jusqu'à ce que quelque rentrée lui fournisse les moyens de se le procurer, tandis que l'autre lui pèse dessus, au moment qu'il est quelquefois le moins en faculté de le payer.

Le Gouvernement Royal du Piemont avoit très-bien combiné cette partie de son administration; l'impôt direct ne faisoit que le quart de son revenu, vous n'étiez forcés à ce payement en définitif, qu'à deux époques de l'année: en messidor, tems des premières recoltes, et en frimaire, qu'elles étoient toutes retirées. Si pendant ces deux intervalles il étoit pressé d'argent, les Intendans obligeoient les Percepteurs d'apporter en tout, ou en partie, les fonds de reserve des Communes, qui étoient entre leurs mains sans interêt, et à l'instant qu'ils venoient solder leurs semestres, on leur excomptoit ce fond communal, qui restoit toujours entre leurs mains. Tout cela se faisoit avec une économie, et un ordre tel, que nous pouvions servir de modèle à tous les Financiers de l'Europe.

Il seroit bien aisé à démontrer, que la dépense qu'on fait aujourd'hui pour percevoir l'impôt dans un seul Département de la 27.me division militaire, est plus forte que ce qu'il en comptoit dans tout l'Etat, la Savoye et Nice comprises. Cet excédent est une addition très-forte à l'impôt, sans que l'Etat en profite.

Les revenus, comme on les appelloit, de la couronne, provenoient du foncier *tasso*, du sel, du tabac; des impositions sur les cuirs et

viandes des boucheries, sur le vin que débitoient les cabaretiers, sur les chandelles, les cartes à jouer, les lotteries, les contracts assujettis à l'insinuation, les douanes, etc. Tout cela n'a jamais produit au de-là de 24 millions, faisant 28 millions et demi de francs, jusqu'en 1773. que Charles est mort, laissant 30 millions en reserve, fruit de 18 ans d'économie, car il n'avoit fini de payer ses dettes qu'en 1755.

Son fils Victor commença par la sottise de changer, sans motifs, presque tous ses ministres, et surtout le *Bogino* qui avoit été l'ame de toutes les opérations de son père. Ce Prince économe n'avoit jamais permis que la dépense de sa famille et de la Cour, avec toutes les dépendances, passat les 1,800 mille livres, tandis que Victor à peine devenu maître la porta à 5 millions: il étoit prodigue, sans être méchant, assez confiant et humain, mais il aimoit beaucoup la flatterie. Il établit deux caisses à ses ordres directs: celles de Turinetti et Talpon, qu'on appelloit les caisses des fripons.

Les 30 millions ne tarderent pas d'être en circulation, ainsi qu'une augmentation de 8 millions de billets, et 14 millions provenants de la suppression des Jesuites; après cela 5 millions de la dot de la Princesse de Piemont, et 5. autres millions provenants de l'Espagne,

pour un reste de dot de sa femme, et de la renonciation sur Parme et Plaisance. En attendant on avoit augmenté insensiblement les impôts sur les gabelles et les douanes, et d'autres dénominations, portants le nom des chemins de Nice, et Cazal, ce qui avoit fait monter le revenu à quatre millions de plus qu'à son Père, en sorte qu'il a dissipé en pleine paix, pendant l'espace de 19 ans, plus de 130 millions.

Si une partie au moins de cette enorme somme pour un petit pays eut été employée à l'encouragement des sciences, des arts, de l'agriculture, ou des fabriques, cela eut été un petit mal, peut-être même qu'il en seroit résulté un grand bien, parcequ'il y avoit une circulation considérable, mais tout cela a passé dans un faste ridicule, partie à des intrigants, qui sous prétexte d'œuvres pies lui ont escamoté beaucoup d'argent, sans même que quelques maîtresses qui venoient le trouver par l'escalier dérobé, se soient beaucoup enrichies. C'étoit un de ces hommes qui ont des depenses sourdes qui les ruinent sans qu'on sache dire comment. Il en étoit comme les fils de famille aux expédiens, lorsqu'il voulut entreprendre la guerre.

Il augmenta alors le foncier jusqu'à le doubler, mais la masse des billets avoit déja plus que doublé elle même, et les denrées avoient suivi

la même progression, ainsi que la main-d'œuvre, ensorte que le peuple put payer cette augmentation presque sans s'en apperçevoir, et avec facilité.

Le foncier dans l'état ordinaire n'etoit calculé qu'à six millions: en le portant à douze, il ne se procura pas une grande ressource; les billets furent donc multipliés sans retenue, en sorte qu'à sa mort 4. à 5. mois après la paix qui auroit dû leur donner de la valeur, ils perdoient 60 pour cent.

On eut d'abord la bonhomie de croire aux talens de son successeur, et les billets remontèrent à ne perdre que 30. à 35. pour cent, d'autant plus qu'il se hâta de publier une longue liste de biens des Couvens, sur lesquels il les assuroit, et qui devoient les éteindre. Mais aucune partie de ces biens n'ayant été mise en vente, on vit que son hypothéque étoit illusoire et une leurre; ils retombèrent bien vîte plus bas encore que du tems de son père.

Tel sera toujours le sort de tous les papiers-monnoye, dont la valeur idéale n'a d'autre garantie que la bonne foi des Gouvernans; ils ont beau faire des démonstrations de probité, le public n'y compte guère, si elles ne sont pas soutenues par l'éxécution des promesses. Il n'y avoit aucun moyen pour se libérer, qu'en

dépouillant l'Eglise, et l'on savoit que sa dévotion seroit toujours pour cela un obstacle invincible. Il a préféré de dépouiller ses peuples, de laisser tomber en ruine ses finances, qui ont entrainé dans leur chûte une partie de la fortune des trois quarts des familles, et écrasé le reste sous leur décombres.

CHAPITRE IV.

DU SÉNAT ET DES AUTRES TRIBUNAUX.

Le nom de Sénat ne presente pas à la conception du Peuple Piemontais la même signification que lui donnoit le Peuple Romain. Là c'étoit les dominateurs du monde, les auteurs de la prospérité, ou de la décadence de la Republique. Tel Sénateur à Rome n'auroit pas changé son sort contre celui des Rois, contre lequel il votoit la guerre.

Ici ce n'étoit qu'un Tribunal en dernier ressort, tant au civil, qu'au criminel, qui avoit quelque chose de plus que Tribunal, suivant les idées du peuple, lorsqu'il enrégistroit les Edits du Roi. Il le croyoit dans cette occasion le modérateur des volontés du Monarque, tandis que dans le réel il n'étoit que le gardien des archives de sa législation.

Je ne crois pas qu'on puisse citer d'exemple que le Sénat ait refusé de signer un Edit, et je vois nulle part, qu'il fut autorisé à faire des representations comme les Parlemens de France,

ni qu'il en aie jamais fait, avant que d'enrégistrer.

On ne peut donc le considérer que comme tribunal suprême pour les sommes majeures qu'il pouvoit juger en première instance, et d'appel pour toutes les autres. Et si les causes étoient eternelles entre ses mains, c'étoit la faute des lois, et non la sienne.

Je n'ignore pas que le Gouvernement avoit choisi dans le Sénat quelques membres, pour composer un tribunal de sang, contre les opinions politiques, et qu'il a trouvé dans ce corps quelques individus, qui se sont couverts d'opprobre, que le mépris public accompagne, qui cachent leur pénible existence, comme ils voudroient pouvoir cacher leurs noms. Mais tout cela n'a que faire avec le corps entier, et l'esprit qui le guidoit. N'a-t-il pas arrêté la fougue des Thaon, et du Conseil Supréme? Et toutes les causes qu'on l'a forcé de juger dans les tems critiques n'ont-elles-pas été sages et modérées? on ne doit donc pas charger sur le corps les crimes de quelques individus.

On ne peut disconvenir, que le Sénat n'ait eu dans tous les tems des hommes à talens dans son sein; la scrupuleuse probité du Président Avogadro, et de plusieurs autres étoit connue du Public. Et il est à présumer, que s'il avoit

été moins influencé par la Cour, les Nobles, et le Clergé, il seroit sorti quelques fois dans les cas compliqués, et difficiles, de cette routine ancienne, et superstitieuse, à laquelle on l'a accusé d'avoir été trop servilement attaché.

Je rapporterai ici la cause de la fille *Coucorde* aujourd'hui réligieuse à Novare, elle fera connoître la marche ordinaire de ce Tribunal, et son impuissance, ou sa foiblesse dans cette occasion.

Daniel Coucorde, Vaudois, avoit mis pour parrein de sa fille un Capitaine du Régiment d Berne au service du Roi, par nom *Graft*. Plusieurs années après, le Capitaine se trouvant e garnison à Pignérol, desira voir cet enfant qu'on lui amena. Il obtint du Père de la l laisser qu'il en prendroit soin. Il partit bientô après pour Novare, avec sa pupille; on sut bie vite dans cette Ville, que la fillette n'étoit p catholique, et l'Evêque Berton la fit enlever u matin, à côté de la cuisinière, qui acheto quelque chose pour le diner de son maître.

Toutes les demarches du Capitaine, pour qu'o lui rendit cet enfant furent inutiles. Le Pè donna une requête au Roi, on le renvoya au Tribunaux; un Avocat consulté demanda l'âg de l'enfant - neuf ans et demi - en ce cas j me charge de cette cause. Il s'adressa au Sénat

auprès duquel il cita une loi fort ancienne, qu'on ne pourroit faire changer de réligion à une fille de Vaudois qu'à dix-ans, et un garçon à douze, ou dans un terme plus clair, qu'on ne pourroit les enlever qu'à cet âge. Le Sénat faisant droit à la demande du Pere, ordonna au Préfet de Novare, d'aller retirer cette fille du Couvent, de l'envoyer à celui de Turin, celui-ci à celui de Pignérol, qui la consigneroit au Pere contre reçu.

Le Pere la reçut effectivement, mais on lui intima en même tems de ne la point envoyer en pays étranger. Il ne comprit la force de cet ordre que six mois après, que l'Evêque Berton la fit enlever une seconde fois à sa porte; au moment qu'il entendit les cris de l'enfant il accourut, mais il trouva force majeure.

Il s'adressa de nouveau au Sénat, mais comme l'enfant avoit pour lors les dix ans, ce Magistrat décida comme fût le Bey d'Alger, que pour cette fois elle étoit de bonne prise.

Dire que le Sénat ne s'est pas ressenti de la Comédie que l'Evêque lui avoit fait jouer, en rendant sa première sentence illusoire, c'est prouver qu'il ne pouvoit pas juger d'après l'esprit de la loi, mais simplement du texte, c'est prouver encore l'influence du Clergé sur lui, et qu'il n'avoit pas l'autorité que le public lui accordoit.

Je ne ferai pas une peinture larmoyante sur un événement de cette nature: le coeur de ceux qui ont des enfans, leur en dira plus que ne pourroit faire ma plume.

Après le Sénat, venoit la Chambre des Comptes, qui enrégistroit également les Edits. Ce Tribunal étoit suprême pour toutes les causes de son ressort, qu'on ne pouvoit évoquer devant aucun autre Tribunal; c'est ainsi qu'il jugeoit toutes celles relatives aux fiefs des Communes envers les Nobles, et de ceux-ci envers la Couronne, ou entr'eux; tout ce qui tenoit aux Gabelles, aux contracts des entreprises pour fournitures aux armées, enfin les trésoreries, l'hôtel des monnoies, et les billets. Il a également fourni des hommes à talent, et n'eut-il eu que Galli pour Président, c'en étoit assez pour lui donner du lustre.

Venoit après un troisième Tribunal, presque sans appel, hors les causes extraordinaires, nommé le Consulat, celui-ci connoissoit toutes les affaires mercantiles. Et il est assez farçe, qu'un Noble auquel le commerce étoit defendu par les convenances, qui n'avoit pas la plus petite idée de changes, ni de marchandises, fut le Président, et le seul juge de ce Tribunal. Mais comme l'emploi entre la paye, et les émolumens rendoient dix mille francs, il fal-

loit bien que ce fut un Noble qui le couvrit. En conséquence mon Président siegeoit tant d'heures par jour gravement dans un fauteuil, pendant que toutes les affaires courantes se décidoient par la routine des procureurs, et les plus bavards avoient ordinairement raison. En-sorte que, toutes les fois que vous aviez quelques discussions, pardevant un pareil juge, vous pouviez espérer quelques succès sur l'habileté de votre procureur, mais non sur les connoissances de celui, qui étoit censé prononcer.

Pour les cas compliqués de changes sur l'étranger, et les usages des Places de commerce, qui varient à l'infini, dont lui, ni les procureurs ne pouvoient pas se debrouiller, on lui donnoit deux Négociants connus avantageusement sur la Place, nommés Consuls, pendant le tems qu'ils avoient l'honneur de donner leur avis à monsieur le Noble. Leur emploi ne duroit qu'une année, afin que d'autres Négociants eussent à leur tour l'honneur aussi d'être les assesseurs de Son Excellence, mais ni les uns, ni les autres ne retiroient aucune paye, tout étoit pour le fantôme.

En descendant d'un échelon se présentoient les Préfectures, Tribunal d'un seul juge, qui siegeoit à Turin, comme dans tous les Chefs-lieux des Provinces, il décidoit en appellation

des Juges, et *Podestà* tant au civil, qu'au criminel, et en dernier ressort d'une somme de quatre cent francs.

Le troisième echelon nous donne les juges des grandes Communes, ou de plusieurs Communes réunies sous la même jurisdiction.

Le quatrième enfin les *Podestà* simples Notaires, dont la jurisdiction étoit petite, et le dernier terme de l'ordre judiciaire.

Les droits ou émoluments que chacun d'eux pouvoient prendre pour leur jugement, étoient réglés par un Tarif proportionné à leurs titres respectifs.

La nomination des juges aux deux dernières classes, appartenoit aux feudataires, et l'on doit comprendre, quelle influence ils pouvoient avoir sur leurs jugemens, dès qu'ils avoient intérêt à s'en mêler, car si les Juges ou *Podesta* n'étoient pas confirmés par eux tous les trois ans, leurs fonctions cessoient au bout de ce terme. Placés donc entre leurs devoirs et la misère, celle-ci les rendoit esclaves de la volonté du Noble. Si Thémis pouvoit parler, elle seule nous diroit combien d'injustices et d'extorsions ont souffert les gens simples de la campagne : malheur aux pauvres agriculteurs, s'ils avoient quelques intérêts à discuter, ne fut-ce qu'avec la blanchisseuse, la servante, ou l'apothicaire de Madame la Comtesse.

Enfin tout cela a disparu: ainsi soit-il! En serons nous mieux? C'est ce qu'il faut espérer d'après le côde qui va venir, mais c'est aussi ce qui n'existe pas dans ce moment, qu'il faut attendre des années avant que votre tour de numéro arrive; le retard ainsi prolongé des jugemens est un fléau pour le peuple, il arrête la circulation qui donne la vie à toutes les classes de la société, il favorise le débiteur de mauvaise foi, fait pâtir les familles dans leurs ressources, et perdre quelquefois par le laps de tems les preuves d'un crédit bien légitime.

Les Tribunaux de première instance sont trop éloignés et mal compartis. Les Juges de paix trop restreints et trop peu payés; ce qui fait que plusieurs prennent ce qui ne leur vient pas, ils ne se sont pas encore assez pénétrés de l'importance de leurs fonctions: peu d'entr'eux qui cherchent à concilier, qui en aient le talent, la douceur, et qui sachent manier la persuasion, ou qui veuillent s'en donner la peine.

CHAPITRE V.

De l'Agriculture

Toutes les Nations civilisées, tant anciennes que modernes, ont fait dériver la prospérité du peuple de l'agriculture. Il n'y a pas de doute, que plus un pays a de produits, plus il a de jouissances, et de population; que plus il est peuplé, plus il rend à l'Etat, et lui donne de force.

Examinez quelle figure font tous les pays quelque etendus qu'il soient, où les prêtres et les moines dominent, avec toute la sequelle de faineants qu'ils trainent à leur suite, vous les verrez tomber en lambeaux successivement, parceque l'agriculture est négligée par l'immense quantité de fêtes, et la population diminuée par un essaim de celibataires.

Si le Roi Sarde à l'exemple du grand Frédérik, au lieu de 55 mille moines et prêtres, n'en avoit eu que 5 mille, ce qui étoit plus que suffisant pour l'étendue de ses états, et que les autres 50 mille eussent étés de bons soldats

de plus à son armée, il seroit encore sur son trône du Piemont.

Multiplier les hommes et les troupeaux, voilà le but, où doit tendre tout bon Gouvernement. C'est par eux que la terre devient féconde et salubre. Et tel pays qui vous paroissoit improductif, sera dans peu de tems prospère.

J'ai parcouru plusieurs pays presque incultes, et par conséquent pauvres, mais j'ai toujours observé, qu'ils l'étoient plus par la faute du mauvais régime des gouvernemens, que par la nature.

Il faut convenir cependant qu'elle a favorisé plus certaines contrées que d'autres, c'est ainsi que l'Italie quand on voudra la cultiver aura toujours le premier rang en Europe.

La culture en Piemont n'est pas pénible, et moins couteuse qu'ailleurs, les instrumens aratoires dont on se sert, sont simples et faciles à manier. Un homme seul, avec un paire de boeufs sans guide, laboure un arpent dans un jour; il forme des plate-bandes arrondies, méthode excellente pour multiplier, pour ainsi dire, la surface de la terre, et donner tout l'écoulement nécessaire aux eaux.

Les boeufs sont attelés de manière que leur tête est libre, le joug porte sur le cou près des épaules, et par conséquent contre la masse en-

tière de l'animal, qui poussant le corps tout entier, contre le point de résistance, le force avec un avantage prodigieux sur celui que la maladresse fait atteler par les cornes. Celui-ci, outre d'être extrêmement géné, ne peut déployer que la force des muscles du col, qui n'est rien en comparaison de celle du corps entier.

L'instrument avec lequel on forme les sillons est une espèce de charüe sans roües, avec un manche qui est mobile au besoin, long de 7 à 8 pieds, fixé dans le derrière de la charüe, s'élevant par un plan incliné jusqu'à la hauteur de la ceinture du laboureur, qui d'une main le guide et le fait agir en levier, lorsque le fer qui ouvre la terre va trop profond.

Cest avec un pareil équipage que toutes les terres du Piemont sont labourées; on ne les fume que tous le 3 ans une fois, et elles ne se reposent jamais.

Eles sont ensemencées 2. ans de suite à grain, la 3.e en maïs, ou chanvre, et la plus part du tems après la fauchaison du bled, à la fin de Prairial, ou au commencement de Messidor, on leur donne un labour, pour y semer tout de suite du maïs, millet, haricots, etc. qu'on recueile en automne, ce qui forme deux récoltes dans l'année, sur le même terrein.

Les terres à blèd donnent communement de 5. à 8. pour un, suivant la variété des fonds, des cultures, et des saisons; tandis que les mêmes récoltes en montagne, où tout le travail se fait à la bêche, donnent de 15. à 18. En général les produits sont tels, qu'ils surpassent toujours de beaucoup la consommation nécessaire au pays, parcequ'il n'est pas peuplé en proportion de sa fertilité. Que seroit-ce si toutes les terres en friches étoient mises en valeur!

D'un autre côté le pays ne manque pas de cultivateurs intelligens pour les méthodes qui leurs sont connues; et la suppression des fêtes inutiles une fois arrêtée, il en resultera encore une avantage bien prononcé pour les fermiers.

La dot en prairie d'une ferme se régle du quart au tiers; celles qui arrivent à ce dernier terme sont rares; le plus souvent elles sont encore audessous du premier, mais les prairies s'arrosant presque par tout, à volonté, donnent une abondance de fourages très-considérable; on y leve communement 3 coupes de foins, et dans de certains fonds jusqu'à 4., après quoi on les abandonne au paturage des gros bestiaux jusqu'à la moitié, ou la fin de frimaire, suivant que l'hiver s'annonce plus tôt ou plus tard. Le gros bétail est remplacé par

les brebis, qui ne quittent leur pacage, que lorsque la terre est couverte de neige.

Les chanvres dans les années que les sécheresses ne s'annoçent pas de bonne heure, viennent très-hauts, et forment un objet d'exportation conséquent.

Le lin a commencé depuis 20 ans à devenir un objet de spéculation, mais le Piemont manque de serançeurs habiles, qui n'ont pas même de bons instrumens pour cela, ni d'ouvriers en état de les faire.

Après toutes ces récoltes, une de considération, qui se presente est celle du vin. On doit comprendre que les collines qui forment les bases des montagnes, dont tout le Piemont est entouré, ne peuvent qu'en donner une quantité prodigieuse, sans compter celles de la montagne de Turin et de l'Astesan. Les vignes sont tenues en berceaux, et élevées à la hauteur d'un homme par des appuis ou des tuteurs longs de 12 à 18 pieds. Elles presentent aux voyageurs un coup d'oeil fort agréable, d'autant plus que les berceaux étant tirés tous par des files en ligne droite, et chaque file étant espacée plus ou moins, on y seme le grain entre deux, ce qui donne la récolte de l'une et l'autre sur le même terrein.

L'abondance du vin est telle, qu'année commune, on ne le vend sur les lieux que 50 à 60 francs la queue de 600 bouteilles, ce qui rend les proprietaires des vignobles, les moins aisés de la grande famille.

Deux sont les motifs qui tiennent les vins à si bas prix, dont l'un dérive de l'autre, c'est qu'on ne sait pas les manipuler, et pour lors ils ne peuvent ni se conserver, biens moins s'exporter.

Quoi qu'il ne soit pas question ici d'un traité d'agriculture, mais simplement de la caractériser dans l'état où elle se trouve, à l'epoque du changement de gouvernement, je hazarderai quelques conseils aux propriétaires des vignobles, en posant quelques principes.

Tout le monde sait, qu'après la maturité des fruits commence la pourriture: le raisin est dans la classe de tous les autres. S'il approche de ce dernier état lorsqu'on le cueille, on ne fera jamais de bon vin. Or, d'attendre de vendanger, que la partie sucrée s'attache aux doigts comme de la glu, c'est s'exposer à faire un vin douçatre, sans corps, comme sans esprit, mauvais à la bouche et à l'estomac: voilà l'état d'une très-grande partie de nos vins.

Les raisins en Savoye, en Bourgogne, et autres pays plus au nord que le Piémont, ne

peuvent pas acquerir le même dégré de maturité que les notres; cependant ils font de meilleur vin que nous, parcequ'en faisant leur récolte, en même tems qu'ici, ils trouvent le raisin au point qu'il le faut, tandis que le notre est déja trop mûr.

Il faut donc s'attacher à vendanger suivant les années et les localités à l'époque que le raisin est doux, sans être gluant; la partie spiritueuse ne sera pas empéchée de se développer en abondance, par la partie sucrée, et pour lors vôtre vin sera de garde: premier principe.

Dans plusieurs contrées et surtout dans l'Astesan, on forme pendant la vendange des meules de raisin dans les vignes, à-peu-près comme celles de foin dans les prairies; on le laisse dans cet état plusieurs jours, pendant lesquels il subit une espèce de fermentation extérieure, qui dispose la pellicule qui enveloppe le grain, à se dissoudre au moment qu'on le porte dans la cuve, comme elle se dissout effectivement, et cela pour donner une couleur extrêmement noir au vin, sans s'embarasser de la saveur qu'il aura, et sans penser, que c'est un corps etranger qui sera le premier principe de sa prompte corruption, de la lie en un mot, tellement divisée, que le vin la porte sans qu'elle aille au fond du tonneau.

Dans d'autres pays, au lieu de le laisser de cette manière en campagne, on le transporte, écrasé en partie, dans les cuves, on les remplit, il se met en fermentation, et au bout de 7. à 8. jours qu'elle a cessé, on foule complettement, et elle recommence, de manière qu'elle se fait à deux intervalles distincts, et pendant que cette opération dure, que le vin bouillonne avec plus de force, on précipite, tous les soirs, la rafle au fond de la cuve, afin que le vin la lave, et détache toute la partie colorante; la fureur est d'avoir partout des vins hauts en couleur; pourvu qu'il soit bien noir on ne s'embarasse pas du reste. Ils appellent cette manoeuvre, *lui donner du corps*; si un gout âpre qu'il contracte s'appelle corps, il faut convenir qu'il en a beaucoup.

Dès qu'un vase est plein, il faut le fouler de suite, afin que la fermentation soit générale, et ne jamais précipiter la grappe dans le vin qui fermente, afin qu'il ne se charge pas de corps étrangers: second principe.

Après les mauvaises manipulations que je viens de décrire, on a en outre la coutume dans presque tout le Piemont, de laissér le vin ferme dans de grandes cuves sous des hangards, pendant 20. et 30. jours sans le tirer, et sans réfléchir que la partie spiritueuse s'évapore dans de

grands vases ainsi ouverts, ce qui rend le vin, lorsqu'on le tire, mât, n'ayant d'autre mérite, que beaucoup de couleur, et dans cet état il est porté dans la cave à demeure.

La fermentation nécessaire aux vins, pour être mis dans les tonneaux, est faite au bout de 2. à 3. jours, suivant les années. Il faut le tirer au bout de ce terme si on veut le conserver, sans s'embarasser qu'il soit chaud, et qu'il ait plus on moins de couleur. Il achevera de se perfectionner dans la cave, sans perdre son ésprit. On doit seulement avoir la précaution de ne bondonner les tonneaux à demeure, que lorsqu'il ne bougera plus, et de le changer de vase en mars, afin qu'il ne reste pas sur la lie à l'approche des chaleurs : voilà le troisième principe.

Je citerai à l'appui de ce que je viens de dire, la conduite des proprietaires des vins fins de Bourgogne, qui sont, pour ainsi dire, la montre à la main, pour saisir l'instant qu'il faut le tirer. Ce n'est pas à des jours indéterminés qu'il abbandonnent le succès de leur récolte, ce sont à heures qu'ils jugent le point qu'elle est faite.

Si le Piemont parvient à perfectionner ses vins au point d'être transportables et recherchés, ce sera pour lui une mine féconde, dont les produits sont incalculables. Car je compte pour peu de chose ce qui s'en exporte du Départe-

ment de Marengo pour les républiques Italienne et Ligurienne, en comparaison de tout ce qui pourroit sortir des Départemens du Pô et du Tanaro.

On trouve des fruits de toutes les espèces en Piemont; il n'y a pas si long-tems qu'un amateur à fait croître l'ananas à Yvrée, sans beaucoup de peine.

On comprend, qu'un pays, qui vous donne dans un jour, en remontant vers la montagne, tant de climats divers, est à portée, un peu plus haut, un peu plus bas de tout avoir. Le fait-on en partie.

Un arbre précieux, et d'un grand rapport pour la nourriture de l'homme et des animaux, c'est le chataignier; toutes les vallées qui bordent le Piemont en ont plus ou moins. Il ne donne d'autre peine au proprietaire que de cueillir, il ne demande aucune espèce de culture, il vit 2 à 3 cent ans, et il charge toujours, lors même, que par l'âge, ou les infirmités son tronc est pourri, et qu'il ne se soutient plus que par l'ecorce, il donne moins, mais il ne meurt pas, il pousse beaucoup de rejettons au pied, et si on les gréffe en flutte, il va recommencer une nouvelle vie.

Nous allons chercher dans la mer du sud l'arbre à pain, et nous l'avons en Europe, et le peuple qui est accoutumé à savourer son fruit,

ne fait rien pour le multiplier, ni pour propager les meilleures espèces.

Quoique cet arbre ne prospère pas sur la hauteur des montagnes, où commence le sapin, ni dans la plaine, qu'il craigne en général tous les sols où l'eau séjourne, il n'en éxiste pas en Piemont la dixième partie de ce qu'on pourroit en avoir, sans nuire aux autres récoltes. De nombreuses collines élevées, qui manquent à leur surface d'un certain fond de terre nécessaire à la végétation de l'herbe ou des semis, auxquelles on ne peut donner aucune culture, poussent neanmoins des buissons de chataignier, qu'on pourroit gréffer, et mettre en rapport, et personne ne s'en occupe, on se contente de couper les jets pour faire des appuis aux vignes, et de jouir un, lorsqu'on pourroit se procurer dix.

Un autre arbre, qui a plus contribué, je ne dirai pas aux besoins de la vie, mais aux jouissances des Piemontais, c'est le Murier. Je ne crois pas qu'on ait des dates sures pour fixer l'époque de cette culture. J'ai tout lieu de croire cependant, qu'elle n'est pas antérieure à 150 ou 180 ans au plus, puisque cet article n'a pris un peu de vigueur, que sur la fin du 17. siècle, que Victor II. fit venir de Boulogne un artiste, pour former du côté de la Vénérie le premier moulin à soie. Cette mécanique n'étoit connue alors

qu'à Boulogne, qui en étoit extrêmement jalouse. Elle fit pendre en effigie l'artiste, que Victor pour le consoler fit comte en Piemont, duquel descend la famille *Barbaresco*.

Quoi qu'il en soit, la culture en a été rapide, et les produits conséquens, parceque la qualité s'est montrée supérieure à celle des autres pays; l'éducation du ver, qui donne la soie, tombe dans les mois de floréal et prairial, elle est abandonnée aux femmes et dure de 40 à 45 jours, y compris 8 jours qu'il employe à former son enveloppe qu'on appelle *cocon*. Dans les années que l'air lui est favorable, et la récolte abondante, elle est terminée dans 40 jours; si elle outrepasse les 45, cette récolte est médiocre ou mauvaise. Les soins et l'intelligence en cela, comme en toutes choses, contribuent beaucoup à la réussite.

A cet article près, tous les genres de culture que je viens de décrire, sont aujourd'hui ce qu'ils étoient il y a mille ans, tout est compassé sur une routine plus ou moins avantageuse ou défectueuse. Aucune des découvertes utiles des agriculteurs modernes n'est connue, ni mise en pratique: la nature a tout fait pour ce pays, et elle l'a doté richement, quoiqu'il lui manque deux articles essentiels, la brébis à laine fine, et l'olivier; mais comme il existe

deja des brébis d'Espagne, il faut espérer qu'on s'occupera serieusement d'en multiplier la race.

Quant à l'olivier, j'entend déja toutes les objections qu'on feroit à celui qui en conseilleroit la culture. Il neige et gêle en Piemont, comment veux-t-on que l'olivier subsiste? Je conviens avec les faiseurs d'obstacles, que l'olivier ne peut prospérer dans les climats, où la neige et le gel se font sentir pendant un assez long espace de tems: mais ce n'est pas notre cas; nous avons une quantité d'expositions de colines au midi où la neige ne tient jamais 3 jours, et le gel pas d'avantage. L'olivier peut tellement supporter plusieurs jours de neige, et de gel, que je l'ai vu dans les montagnes de la Toscane l'an 7. couvert de l'une et de l'autre avec ses fruits, pendant six jours, sans qu'il ait souffert; et cette année encore n'a-t-il pas neigé fortement à Rome, et même à Naples, sans qu'on se plaigne d'aucun dommage à l'olivier?

Je suis convainçu, qu'à Cambian, d'où nous viennent les premiers légumes, et les premiers mélons, l'olivier y réussiroit très-promptement ainsi qu'à Quiers, et en général sur tout le midi de la colline de Turin, depuis Moncalier jusqu'à Cazal, et dans plusieurs sites élevés de l'Astesan. D'ailleurs n'en avons nous pas quelques plantes du côté de Piossasco? n'en existe-il pas une au

Pomaret dans le Val-Chison, près de la route qui conduit à Fenestrelles, que le Curé a fait planter, il y a plus de dix ans? Si elle resiste à cette hauteur, les autres ne subsisteront-elles pas dans les coteaux que je viens d'indiquer? L'exemple de quelques plantes fait pour cent mille.

Si le Gouvernement avoit donné, il y a cent ans, la même impulsion à cette culture, qu'à celle du Murier, je suis très-persuadé qu'à ces heures nous ne serions plus tributaires de nos voisins pour cela. J'invite donc tous ceux qui possedent des sites propres à cette culture, et qui ont à coeur l'amour de la partie, de faire des essais au moins de quelques plantes; J'ai une probabilité fondée à croire, que leurs espérances ne seront pas trompées. Qu'il reflechissent que le Trentin et le Veronois ne sont pas plus méridionaux que nous, exposés aux mêmes intemperies, que malgré cela l'Olivier y fructifie.

CHAPITRE VI.

Du Commerce et de l'industrie

Tous les pays sont tributaires les uns des autres, ainsi la voulu l'Auteur de la nature. Telle contrée donne plus à ses habitans qu'il ne faut pour les guerir quand ils sont malades, et pas assez pour les nourrir lorsqu'ils sont sains. Il faudra chercher quelques cantons qui la débarasse de son superflu, en échange de ce dont elle a bésoin. Voilà sans doute l'origine du commerce; l'on peut donc considérer le négociant comme l'intermédiaire entre ce que le pays a de trop, et ce qui lui manque.

L'on doit croire que dans son origine le trafic étoit grossier comme les arts, mais insensiblement tout s'est perfectionné, et le commerce aujourd'hui est une science qui demande avec beaucoup d'intelligence et d'activité une longue expérience et un étude réelle de combinaisons, qui influent puissamment sur la richesse, ou la pauvreté des Nations. Les peuples qui les premiers se sont persuadés de ces principes, sont

aujourd'hui les plus riches et les plus puissants, parcequ'ils ont favorisé le commerce, et tous les genres d'industrie, qui en sont une conséquence. C'est par lui qu'on forme des artistes habiles, et qu'on force la terre à devenir féconde.

Si un pays a beaucoup de produits, il aura de gros retours, et beaucoup de jouissances, mais il ne pourra jamais consommer les productions étrangères, qu'en proportion de celles qu'il aura donné en compensation. Car s'il consomme plus qu'il n'exporte, il sera bien vîte réduit à diminuer sa consommation par le manque de retours, ou de numéraire qui les représente; si par contre il consomme moins, la valeur représentative sera abondante, et pour lors on dit que la balance est en sa faveur.

Des personnes au courant des affaires prétendent, que pendant le cours de 37 ans, c'est-à-dire depuis le 1755, jusqu'en 1792 v.s. le Piemont a eu constamment, année commune, en exportation pour 4. millions de plus qu'en importation, ce qui contribue à donner un air de croyance à cette assertion, c'est cet aspect d'opulence qu'il a pris insensiblement depuis cette époque, et surtout la diminution successive de l'interêt de l'argent, qu'on ne trouvoit plus à placer sur les *Monti* au 3. 1/2 pour cent, qu'en faisant des sacrifices.

La chose d'ailleurs acquiert un grand dégré de probabilité, si on reflechit que pendant l'espace de 25. ans depuis le 1755 à 1780 le gout général de l'Europe étoit pour les étoffes de soie; les envois prodigieux qu'en faisoit le commerce dans l'etranger avoit augmenté considérablement cette culture qui est très-riche, et cela par un mouvement naturel d'intérêt totalement indépendant du Gouvernement, qui a augmenté en même tems sa finance sur cet article par les droits de sortie.

Or voici le calcul qu'on faisoit en approximation de ce que je viens de dire.

Exportation

La soie, et toutes ses dependences	30,000,000
Riz et grains avec permission, et en contrebande . . .	3,000,000
Chanvres, et bestiaux . .	1,600,000
Noisettes de l'Astesan, graines de trèfles, semences froides, et cantharides	900,000
Vin pour le Milanais, la Ligurie, et la Maurienne . . .	700,000
Fers, liqueurs, et chocolat; peaux d'agneaux et chevraux . .	500,000
Toiles de Dronero, volaille, beurre pour la Rivière . . .	300,000
Total	37,000,000

Importation.

Sucre, caffé, drogues, et bois de teinture	7,000,000
Etoffes en laines	3,000,000
Toiles	2,000,000
Etoffes de coton, indiennes, et coton	2,500,000
Modes, horlogeries, bijouteries et dorures	3,500,000
Chevaux	900,000
Cuirs en poil, et travaillés, chapéleries, et fourures	1,000,000
Poterie etrangère, verres, glaces, et cristaux	800,000
Laines de la Romagne, et autres .	1,000,000
Tabac	1,500,000
Sel	2,000,000
Huile d'olive, savonerie, poissons de mer	3,500,000
Quincailleries	1,500,000
Fromages de Suisse et d'ailleurs .	1,000,000
Pour une multitude d'objets entrés en contrebande, et petits articles dont l'énumération seroit trop longue	1,800,000
Total	33,000,000

Il est facile de comprendre, qu'une masse de marchandises de cette valeur a du occuper un nombre très-considerable de négociants, tant pour expédier, comme pour recevoir, et principalement beaucoup de marchands pour le détail de la capitale, qui fournissoient en même tems en gros pour les Provinces. Tout cela ne pouvoit pas avoir lieu sans que d'un autre côté plusieurs maisons ne s'occupassent de spéculations et de combinaisons dans les changes.

Turin étoit réputé dans l'etranger pour une place très-solide, puisqu'à peine dans dix ans voyoit-on une banqueroute. Il s'étoit élévé parmi les premières maisons de commerce, des familles très-respectables, où l'étranger trouvoit avec beaucoup d'agrément l'aisance et le ton de la bonne société. Insensiblement quelques unes acheterent des tîtres de noblesse; d'autres voyant le peu de cas que le Gouvernement faisoit du commerce, passèrent avec leurs capitaux en terre étrangère, d'où ils étoient originaires. La guerre survint, et avec elle cette masse de billets qui acheva de tout ruiner. Les plus spéculatifs abandonnerent les affaires; d'autres les limiterent tellement, qu'à peine on s'appercevoit qu'ils appartinssent au commerce.

Ceux qui ont continué leurs opérations avec la confiance des billets, ont fait la plus part

des banqueroutes odieuses, les uns y étoient forcés par leur imprudence, mais d'autres se sont servis de ce prétexte pour voler impunément le public, et ont prouvé par leur conduite, que s'ils n'égorgeoient pas l'honnête homme, pour lui prendre le reste, ce n'étoit pas faute d'en avoir la volonté, mais crainte du bourreau.

Tout cela a donné un tel discredit à la Place, que l'étranger ne vouloit plus rien faire, que contre argent comptant, mais comme il avoit disparu, la consommation intérieure s'est réduite à très-peu de chose.

Voilà l'état de délabrement, dans lequel nous a laissé la Famille Royale en quittant ce pays. Cet Etat n'a fait que d'empirer sous les Autrichiens et le Conseil Suprême, qui ont fini par emporter le peu qu'il restoit. Ce dépérissement a continué jusqu'à la paix, que le commerce s'est mis en convalescence. Comme il nous reste encore quelques bonnes maisons, qui par leur sagesse ont évité le gouffre, il faut espérer, qu'aux moyens de quelques bonnes recoltes, de la suppression des gaspillages, d'une diminution sensible dans les impôts, et surtout de la stabilité des affaires, que cette convalescence ne sera pas aussi longue, comme on le craint.

Je voudrois bien pouvoir parler de l'industrie piemontaise avec le même avantage que j'ai détaillé son commerce, mais malheureusement cette partie a toujours été bien négligée, et nous sommes bien loins de nos voisins. Au reste comme elle est fille de l'encouragement, et qu'il y en a jamais eu dans ce pays sous le régime des Rois, il n'est pas si surprenant qu'elle n'ait pris aucun accroissement.

Elle s'est bornée depuis près d'un siècle, dans la perfection de l'organçin, et voilà tout; et encore à cet égard le sol et le climat du pays a fait plus qu'elle, car de tirer la soie à un dégré de finesse telle que les autres pays ne puissent pas l'atteindre, c'est seconder la nature qui a donné à nos brins de soie un nerf qu'elle a refusé aux autres.

Passé cet article, pas un établissement de quelque réputation pour les objets même de première nécessité, pas une invention d'une mécanique quelconque utile aux fabriques d'aucun genre. En jettant un coup d'œil sur l'immense quantité d'articles que nous tirons de l'étranger, on ne peut s'empêcher de dire: *mais puisque nous avons la matière de notre propre fond, pourquoi ne pas la fabriquer chez nous?*

Il semble que lorsque nous avons une bonne récolte en soie, nous n'avons plus besoin de

rien. Je conviens, que c'est la grande roüe qui fait mouvoir tout notre edifice social, mais si elle vient à se gâter, nous en avons point d'autres en reserve. Et puisque jusqu'ici nous n'avons pas été faits pour l'invention, commençons au moins par être imitateurs pour la fabrication des articles qui nous sont nécessaires, après quoi nous ne savons pas jusqu'où le génie piemontais peut s'étendre; le tout est de commencer, et surtout de perfectionner et tirer de l'enfance le peu qui subsiste déja; car il n'y a pas cent ans que les Anglais, qui fournissent aujourd'hui, dans tous les genres, tous les marchés de l'Europe, n'avoient pas le quart des fabriques, qui font dans ce moment leur réputation.

CHAPITRE VII.

Des Sciences et des Beaux-Arts.

Le savant n'écrit pas seulement pour le pays qui l'a vu naître, c'est l'homme de toutes les nations. Ses vastes connoissances répandent au loin des vérités utiles qui perfectionnent les hommes et les gouvernemens.

Les pays où régnent la tyrannie et l'imposture repoussent les sciences et les hommes instruits, et les autres les accueillent.

L'artiste par contre est bien reçu par tout, mais ses connoissances tiennent plus particulièrement aux contrées où il a fixé sa demeure; les ouvrages qui lui donnent de la célébrité, ne peuvent pas se multiplier comme ceux du savant; ils sont plus pour l'ornement que pour l'instruction, quoique souvent ils servent à l'un et à l'autre. Mais il faut se transporter là où ils se trouvent pour les observer, parceque rien ne tient lieu de la vue à cet égard, tandis que l'homme docte me comunique ses lumières sans me déplacer.

Toutes les sciences positives n'admettent aucun mistère : elles font la critique des représentations réligieuses, et l'artiste les embellit. Voilà pourquoi Rome moderne a eu un si grand nombre d'artistes, et pas un savant.

On ne peut contester aux Piemontais l'amour des sciences, et sans le gouvernement monacal qui les comprimoit, il n'y a pas de doute qu'ils n'eussent figuré avec les premiers peuples de l'Europe dans cette carrière.

En nommant le professeur Beccaria, l'émule de Franklin pour la physique, Bertrandi pour la chirurgie, et de la Grange qui vit encore pour les mathematiques, c'est donner une idée de l'essor, qu'auroit pris la nation si on ne l'avoit pas opprimée.

Les deux premiers ont pour successeurs aujourd'hui, les citoyens Vassalli-Eandi et Rossi, dont les connoissances sont honorées du suffrage public.

Je ne dois pas oublier Denina, qui avoit osé sortir, avec bien de la modération cependant, du petit cercle d'idées, où l'on vouloit que les savans se renfermassent, lequel a dû s'expatrier, pour n'être pas égorgé par le fanatisme.

Le professeur Bon, et une quantité d'autres, qui pour n'avoir pas le même sort ont été forcés

de cultiver les sciences sans éclat, et ne communiquer leur savoir qu'avec une extrême circonspection.

Il paroît donc impossible, que la science et la réligion catholique puissent jamais vivre en paix dans le même pays, car partout où celle-ci domine, elle veut la mort de l'autre. Et si elle ne peut pas armer le bras du gouvernement contre elle, elle armera celui de l'assassin.

Cependant si la réligion est une aussi bonne chose, que les prêtres veulent nous le persuader, ils ne devroient pas avoir besoin de la violence qu'ils employent partout pour la soutenir, bien-moins encore l'envelopper de ténébres.

Ils nous assurent que l'Eglise est fondée sur le roc, et ils se conduisent comme si elle l'étoit sur le sable movible. Il faudroit aumoins qu'ils fussent conséquens à leurs principes. Et pour lors si la lumière de la science qu'ils redoutent tant, jette à bas cet édifice, ce sera une preuve qu'il ne valoit rien, il leur restera toujours quelques matériaux pour en rébâtir un autre, il sera, il est vrai, plus mauvais ou meilleur, mais les architectes sur cet article n'ont jamais manqué.

Au reste Turin posséde un superbe Athénée, où toutes les facultés y étoient enseignées, mais tellement subordonnées à la théologie Romaine,

qu'un professeur qui auroit osé hazarder dans ses leçons un doute, se seroit trouvé plus vite puni, qu'un soldat qui auroit manqué à son service.

Toutes les leçons étoient précédées par un acte démonstratif de dévotion, et le scalpel de l'anatomiste étoit pour cela au même niveau que le bonnet d'un docteur en théologie.

Quelques centaines de séminaristes venoient garnir les salles de ce bâtiment, et formoient ce qu'on appelloit la première faculté. L'enseignement pour ces éléves de la réligion, n'avoit pas la même marche, que pour les autres parties de l'instruction publique. Leur méthode étoit toute différente, les analyses et les raisonnemens pratiqués dans les autres salles n'étoient point admis ici. On démontroit là que la partie étoit moindre que le tout, et l'on disoit ici, que dans certains actes de dévotion le tout devenoit plus petit que la partie. On enseignoit dans la salle de physique, qu'un corps ne peut occuper dans le même instant qu'une seule place, et l'on assuroit ici, que le même corps sans se diviser peut se trouver présent un million de fois à de très-grandes distances les unes des autres, et partout au même moment. On prouvoit là encore géométriquement que plusieurs unités faisoient un nombre plus

grand qu'une seule ; et l'on assuroit ici, qu'une seule étoit égale à plusieurs.

Si parmi le nombre ils se trouvoient quelques jeunes gens, qui fissent quelques objections sur de pareils articles de foi, on entendoit alors la voix d'un grave Professeur, qui vous crioit de sa tribune *misterium*. Ce terrible mot de mystère prononcé, toutes les réflexions cessoient, il n'étoit plus permis de parler, il falloit croire et se taire. Dès qu'un Séminariste avoit appris sur de telles bases les principes de sa réligion, et qu'il étoit convaincu de l'utilité des mistères pour lui et son ordre, il en savoit assez pour être ordonné prêtre.

Si quelqu'un d'entr'eux avoit l'ambition de se distinguer, pour se donner un nom, parmi les siens, il étudioit alors le droit canonique, c'est-à-dire ce qui appartient par autorité divine au Pape. Or ce ne sont pas des bagatelles, puisque celà comprend biens, corps et ames de toute l'espèce humaine. Aussitôt que le candidat se sentoit en état de prouver bien tout celà, par des brillantes theses, et des *ergo* bien placés, il sortoit de l'Athénée avec le laurier. C'étoit un docteur, auquel il ne manquoit plus rien.

Nous venons de voir que les autres parties de l'instruction publique n'avoient heureusement

pas de mistères, qu'on n'osat pas soumettre au raisonnement ; l'on pouvoit dès lors approfondir en loi, en médecine, en physique, etc. tout ce qui pouvoit étendre nos connoissances et enrichir notre entendement. Pourvu que l'on n'appliquat jamais les découvertes qu'on auroit été dans le cas de faire à aucun mistère de la réligion, les hommes prudens en semblables occasions se contentoient de savoir et de se taire. C'est aussi de ces dernières cathégories que sont sortis les hommes les plus éclairés du Piémont.

Après l'Athénée, venoit le Collége des Provinces, où l'on recevoit gratuitement un certain nombre de jeunes gens venus de l'intérieur; ils étoient tenus de fréquenter les cours d'étude de l'Athénée, mais les répétitions se faisoient dans leur établissement.

Les nobles tenoient leurs affaires à part, ils avoient aussi leur collége qui portoit leur nom: mais comme ils naissent avec toutes les connoissances possibles, on ne leur donnoit pas des leçons; on amusoit leur jeunesse. Et du moment qu'ils avoient obtenu la permission d'endosser la livrée du Roi, ils passoient à l'Académie, pour les différens éxercices de gymnastique, établissement gratuit et privilégié pour eux.

Dans tous les chef-lieux des Provinces, où

il y avoit un Evêque, se trouvoit un Séminaire et un Collége subalterne, pour l'instruction secondaire des Séminaristes et des habitans.

Il ne sera pas inutile de réfléchir ici, sur la marche du Gouvernement, qui avoit laissé former 30. établissemens aumoins d'instruction gratuite, sous le nom de Séminaire, et autres, pour les prêtres seulement et privativement. Tandis que toutes les autres classes de la société ensemble, n'avoit que le seul Collége des Provinces, où les prêtres pouvoient encore s'introduire.

Dans quelques grandes communes, il y avoit un instituteur ecclésiastique pour les écoles primaires. Toutes les autres n'avoient aucunes ressources, excepté celles où se trouvoient quelques couvens de mendians; mais comme cette espèce étoit de la plus crasse ignorance, elle ne pouvoit pas donner au peuple une éducation qu'elle n'avoit pas reçue, quoiqu'elle voulut s'en mêler, plus pour l'utilité de sa besace, que par envie d'être utile. Les enfans quittoient de pareils maitres, possédant pour toute instruction, les *Commandemens de l'Eglise*, l'*Ave Maria*, et le *Pater*, qu'ils avoient appris à force de répétitions, ne sachant ni lire, ni écrire: aussi peu de pays, où l'on trouve autant de monde, qui soit dans ce cas.

Je viens de parcourir tous les dégrés d'éducation adoptée dans ce pays, l'on aura observé que les ressources étoient abondantes, pour former beaucoup de prêtres et de moines, qui faisoient le 40., ou le 45.me de toute la population. Qu'elles étoient par contre très-médiocres, ou presque nulles pour les autres classes de la société, et sans aucune espèce d'encouragement, qu'il falloit qu'un pere de famille sacrifiat une partie de l'héritage de ses enfans, s'il vouloit leur procurer quelque instruction, pour l'obliger à les jetter dans l'église. Quant au peuple c'étoit le système de la Cour, des Nobles et du Clergé de le tenir dans l'ignorance; ils avoient même formé en dernier lieu le projet barbare, s'ils pouvoient rétablir l'ancien ordre de choses, de fermer pour toujours le peu de sources qu'il y avoit encore pour son éducation.

Ceçi expliquera pourquoi toutes les tentatives faites pour établir une Académie des sciences dans Turin, ont toujours été infructueuses. Quelques savans, et le comte Saluces Menusy à leur tête, ont fait déjà depuis plus de 35. ans, les démarches les plus pressantes auprès du Gouvernement, lesquelles ne produisirent pas grand effet. Ils donnerent néanmoins un commencement à cette Académie, qui publia quelques volumes,

qui firent bien augurer d'elle, mais les secours de toute espèce ayant continué à manquer, elle ne put prendre aucune consistance. On ne parloit déjà plus d'elle, depuis long-tems, que pour la regretter, lorsque la derniere Commission Exécutive est venue la ressusciter; elle a aujourd'hui un vaste bâtiment, avec un Museum d'histoire naturelle, et bien d'autres secours, ce qui joint à la liberté de penser et d'écrire, lui facilitera dorénavant, les moyens de paroître avec avantage sur la scéne du monde scientifique.

Quant aux arts libéraux, si on veut se former une idée de notre sculpture, il faut se transporter à la tombe de nos anciens Rois, on découvrira là, dans les ciseaux des Collins et de plusieurs autres, des beautés qu'on ne s'attendoit pas d'y trouver: on verra également dans quelques Eglises, et ci-devant maisons royales, des chefs d'œuvres qui prouveront l'habilité et les connoissances de nos artistes.

La peinture est également cultivée avec soin, mais elle ne peut pas soutenir la concurrence avec les écoles célèbres d'Italie. Il n'y a que Palmieri pour le dessein qui puisse entrer en parité avec elles.

Un homme qui est seul dans son genre, et qui en est le créateur, c'est Bonzanigo. Les ouvrages sur bois de cet artiste célèbre, sont d'inven-

tion toute moderne, aussi exact sur cette matière, que le sculpteur le plus habile sur le marbre, aussi ressemblant pour les personnages et les animaux, que le peintre le plus accrédité, il semble qu'il ait réuni les deux arts sur le même sujet.

Il faut avoir entendu jadis Pugnani, et entendre aujourd'hui ses deux disciples Viotti, et la Gerbin, et pour lors on sera bien persuadé, que ce pays ne le céde à aucun autre pour la musique. Le conservatoire qu'on vient d'établir, contribuera certainement encore à donner de l'émulation, et à multiplier les sujets, qui cherchent à se distinguer dans cet art enchanteur, qui ajoute beaucoup de jouissance à nos délassemens.

Quiconque a vu Turin se persuadera facilement, que tant dans la Ville, comme dans les superbes campagnes qui l'entourent, l'architecture y tient un beau rang, et que nous n'avons rien à désirer des autres pays dans cet art. Ce ne sont pas, il est vrai, quelques monumens épars par-ci par-là, qui frappent le voyageur comme à Rome, mais c'est un ensemble et un beau continué qui lui fait plus de plaisir. Il admirera bien l'hardiesse de quelques bâtimens de cette grande Ville, mais il choisiroit pour son usage les nôtres. Et lorsqu'on a bien éxa-

miné à Rome ce certain nombre de palais et d'Eglises, beaucoup plus restreint qu'on le croit communement, son beau a cessé; ses rues et ses places qui n'ont aucune espèce de régularité, sont très-ordinaires et surtout très-sales, et les notres sont symétriques, vastes et propres.

Un homme qui tient à la science et aux arts en même tems, qui a acquis une célébrité par sa Typographie, c'est Bodoni. Avec le plus petit encouragement cet homme eut illustré dans sa patrie les presses de Turin, au lieu d'aller faire fleurir celles de Parme.

Si un homme sans moyens vouloit se faire prêtre, avec une requête au Roi, il obtenoit un patrimoine de quatre-mille livres. Il en aura fait des centaines de cette maniere. Mais l'artiste n'obtenoit jamais rien.

CHAPITRE VIII.

DES ÉTABLISSEMENS DE BIENFAISANCE ET DE L'AUMONE.

LORSQUE le cœur de l'homme n'est pas corrompu, en voyant son semblable dans la souffrance, son premier élans est de le secourir. Ce mouvement sentimental est dans la nature, indépendant de toutes les institutions réligieuses qu'il a précédée. Que les peuples ayent après cela, dans leurs préceptes de morale, cherché à fortifier ce penchant à la bienfaisance, c'est ce que nous voyons plus ou moins par tout.

Les premières institutions pour le soulagement de l'indigence, n'ont pu prendre leur origine que dans les grandes sociétés, parcequ'il faut un grand concours de moyens, pour former ces sortes d'établissemens.

Le Piémont posséde dans toutes les villes et grandes communes, des maisons hospitalières: Turin surtout se distingue dans ce genre. Les unes sont destinées à la guerison du pauvre en souffrance, et les autres à son éducation,

Le grand art des administrateurs de ces sortes de fondations, consistera toujours dans les dispositions, qui en assureront la jouissance au plus grand nombre possible, et cet art est encore ignoré en Piémont: tandis que les pays, qui savent traiter cette partie, l'ont tellement perfectionnée, qu'ils sont parvénus à n'avoir plus de mendians, et cela avec beaucoup moins de ressources que nous. Je n'entends pas attaquer la probité des administrateurs dans leur régie, bien moins leur bonnes intentions, mais je dois leur faire connoître le vice de l'institution.

L'hôpital de la Charité par éxemple, alimente beaucoup de monde, et l'on s'attache dans cet Edifice plus particulièrement à l'éducation du pauvre qu'à sa guérison. Or si cette instruction est bien réglée, un jeune homme à *16.* ou *17.* ans saura un art quelconque, avec lequel il devra se procurer son entretien, et la jeune fille dans le même âge pourra travailler assez bien, pour faire tout-au-moins le service d'une maison, comme cela se pratique ailleurs dans tous les établissemens de cette nature. Pour lors parvenus à cet âge, il faut qu'ils cédent forcément la place à d'autres, qui ont le même droit qu'eux à la bénéficence publique, mais non les garder là pour toujours, s'ils veulent rester, comme cela se pratique. Car il n'est pas si

difficile à comprendre, que dix personnes seulement, qui par paresse ou par habitude, passent toute leur vie dans cette maison, privent pendant une pareille révolution, deux-cent enfans d'une éducation que la patrie leur doit.

Au lieu donc de les conserver pour faire entendre leurs belles voix du matin au soir dans toutes les rües de Turin, à la suite du Sacrement, des enterremens ou des processions, qu'on leur fasse apprendre un mêtier, après quoi on les livrera à leur industrie. Mais, disoit un administrateur, on ne peut pas tout faire. Non, parceque vous faites mal. -- Et si nous renvoyons cette jeune fille, elle sera exposée à la tentation de mal faire. -- Je vous entends: vous craignez pour la vertu d'une, à laquelle naturellement vous devez avoir inspiré des principes, et vous n'avez aucune inquiétude pour celle de dix, qui sont successivement délaissées dans les rües.

Les orphelins, les orphelines, et autres établissemens de cette éspèce ont à quelques petites variations près, tous le même sistème, c'est par-tout un qui jouit, parcequ'il a attrappé le lot, et dix qui souffrent parcequ'ils n'ont aucunes chances.

Viennent après dans le genre manufacturier, *l'Albergo*, qui a pu être avantageux autres fois

à une partie de la classe indigente, mais qui a bien déchu aujourd'hui; et l'*Opera-Rosa*, qui n'a pas 50. ans d'existence. Une femme a prouvé dans celui-ci, ce que peut le bon régime, et l'industrie, et si toutes les autres maisons l'eussent imitée, Turin seroit devenu une ville manufacturière, et sans mendiants.

La-Rosa a commencé son établissement avec de très-foibles moyens; son but étoit de retirer dans sa maison les filles de mauvaise vie, et de leur procurer par le travail, un moyen de subsistance suffisant. Elle s'est attachée à leur faire apprendre différens ouvrages de fabrique en petites étoffes, et en rubans, insensiblement son attellier s'est monté au point de maintenir avec décence deux à trois-cent filles, sans le secours apparent de personne; elle est morte laissant cet édifice dans l'état le plus prospère; il a passé sous la direction d'une Comtesse, qui en a dérangé tout le mécanisme, et il est tombé au niveau des autres.

Si l'on doit des secours à l'indigence en santé, à plus forte raison lorsqu'elle est malade. Et nous avons pour cela un assez grand nombre de maisons, depuis les enfans trouvés, jusqu'à celle des foux, dernier terme de la dégradation humaine. L'hôpital de S. Jean parmi tout cela est la plus considérable, les autres ne sont qu'une

espèce de dérivation de cet hospice. C'est là, où nos plus habiles médecins et chirurgiens ont puisé leurs connoissances, et l'on doit croire, que sous de telles mains pour ce qui concerne leurs talens, les malades avoient tout ce qui leur étoit nécessaire. L'on reproche à la régie de n'avoir pas assez de propreté, premier principe de guérison, c'est assez le défaut de tous les hôpitaux de Turin, qui demandent en cela, comme en beaucoup d'autres choses, des améliorations, et une reforme de coûtumes anciennes, consacrées par des vieilles habitudes. On peut aujourd'hui puiser des lumières à cet égard, dans les changemens qu'un Ministre célébre, Chaptal, a fait à Paris. On auroit également pu, depuis longtems, mettre à profit pour les mendians les soupes économiques à la Rhumfort; pas un de nos riches qui soit assez filantrope, pour donner un pareil exemple. Ils se croyent quittes envers Dieu, et envers les hommes, dès qu'ils ont fait un acte de dévotion; Et bien loin d'être humains pour des malheureux dégradés à leurs yeux, ils ne rougissent pas, s'ils ont un domestique malade, de l'envoyer à l'hôpital sans aucun égard pour cet infortuné, qui leur a sacrifié sa liberté, et avec elle prodigué peut-être vingt ans de soins. Cette dureté de nos riches est une infamie qui les couvrira d'opprobre à toujours.

Une fondation précieuse, qu'on auroit pu faire tourner au plus grand avantage des mœurs, c'est *l'Opera de S. Paul.* Elle avoit pour base d'employer ses capitaux sur gage sans intérêt, pour empêcher que le peuple fut victime des usuriers dans un moment de défaveur. Les rentes qu'elle avoit d'autre part servoient à doter un certain nombre de filles pauvres pour les marier. En distribuant avec discernement ces sortes de dons, ne les jamais accorder que comme prime de la vertu, on pouvoit espérer, que les filles de cette classe et de cette Commune, l'auroient prise pour régle de leur conduite. Si une simple rose distribuée chaque année à la plus vertueuse dans un village de France, à certain jour de fête, a pu produire une très-grande émulation dans ce genre, que ne devoit-on pas attendre de celles de Turin, lorsqu'on auroit départi avec cent roses, autant de dots par année, comme pouvoit le faire cet établissement?

Si les directeurs d'une semblable administration, se fussent bien pénétrés de l'importance de ses statuts, ils n'eussent jamais permis à un clergé avide de tout engloutir, de s'en mêler, bien moins de les dénaturer. La plus grande partie des revenus, ne tarda pas d'être sous la direction des Moines, qui disposerent ceux qui étoient portés à la perfection de cet éta-

blissement, d'en varier par leurs dons et leurs légats l'institution, en appliquant les uns et les autres à des missions toutes plus extravagantes les unes que les autres. Comme il y a beaucoup de pays, qui ne savent pas ce que c'est, et qu'il faut espérer que dans 50 ans nos déscendans ne le sauront pas non plus, je vais en décrire une, pour laisser une idée de nos vieilles sotises.

Tous les printems, et toutes les automnes, *l'Opera de S. Paul*, faisoit savoir, qu'à tel jour elle ouvriroit sa Mission à telle maison, car elle en avoit plusieurs, et presque toutes en belle exposition; là on alloit se faire inscrire pour y entrer par classe, de 30 à 40 à la fois; il y avoit six classes, et chacune d'elles n'étoit reçue que pour une semaine.

Celui qui étoit admis, avoit un bon logement, une table bien servie, à laquelle il pouvoit consacrer 3. heures dans les 24.; 2. à la promenade, et 8. au sommeil: le reste devoit être employé à une confession générale, à des oraisons, à des méditations, et surtout à l'assistence des sermons des Capucins, et autres orateurs de cette force.

Ces sortes d'exercices spirituels, comme on les appelloit, étoient fréquentés par deux espèces très-dangereuses à la société: des idiots, et des

fripons. Les premiers sortoient de là mornes, tristes, et rêveurs, desespérant de leur salut; les seconds étoient blanchis aux yeux du public par l'absolution, et si on avoit eu des doutes sur leur probité, il n'en restoit plus après des actes de dévotion de cette force: ils pouvoient alors recommencer leurs escroqueries avec plus de facilité, et d'assurance. Chacun avoit joué son rôle dans cette comédie, l'imbecille celui qui le concerne dans tous les pays du monde, le moine son imposture ordinaire, et le fourbe celui de les duper tous, et tous ensemble, en attendant, avoient mangé le revenu du plus utile de nos établissemens, et consumé la dot des filles.

Pour colorer ces sortes d'usurpations, le clergé a un moyen qui lui réussit toujours; il employe des grands termes bien sonores: *c'est Dieu qui le lui a inspiré: c'est d'institution divine.* Avec une pareille autorité on n'a plus rien à dire. Il me reste d'en examiner une de ces institutions divines pour lui, qui est l'aumône.

Le mot d'aumône n'a pas la même signification ici, que dans les pays protestans. Là cette expression n'est pas douteuse, elle a une seule acception: les secours qu'on accorde aux indigens. Ici c'est bien cela aussi, mais avec cela

autre chose, car les 9. dixièmes des aumônes qui se font, ne vont pas entre les mains des pauvres, mais dans celles des riches.

Un Chanoine par éxemple a vingt-mille francs de rente, ne rougit pas de prendre une aumône de douze sols pour la Messe, d'un malheureux artiste qui se croit obligé de la faire dire. Un Curé avec une congrue de six-mille francs, n'en dira pas une non plus pour l'ouvrier qui la lui demande, qu'auparavant il n'ait dans ses mains les douze sols d'aumône; l'Archevêque avec un revenu fixe de cent-mille francs, la prendra aussi bien que le Capucin. Ainsi le clergé en entier, qui posséde un tiers de toutes les propriétés du pays, est aussi avide d'aumônes, que le mendiant. Et comme il tonne en chaire contre les péchés des vivans et surtout des morts, qui sont en Purgatoire d'où ils ne peuvent sortir que par l'aumône des messes, l'auditeur s'inquiéte fort-peu alors de l'homme qui meurt de faim dans les rües, il ne pense qu'aux moyens de tirer des peines du Purgatoire les siens, et se mettre lui même hors de péril d'y aller. On lui a dit que pour cela, il faut d'abondantes aumônes pour les messes, et il les apporte.

Les prêtres ne sont pas très-clairs sur cette matière, ils ont en ceci, comme en tant d'autres choses, une logique inintelligible pour tout

autre que pour eux. Ils nous assurent d'un côté, qu'une seule messe suffit pour tirer le plus grand pécheur du Purgatoire, puisqu'elle est d'une éfficacité sans limites; tandis que de l'autre ils accepteront l'aumône de mille messes pour le même sujet. Or suivant notre manière ordinaire de raisonner, ils font une nullité, en disant les 999. de plus, ou ils nous disent un mensonge.

L'on croira peut-être que l'aumône pour les messes est un objet de peu d'importance, je m'en vais soumettre cet article au calcul pour donner une idée de la chose à ceux qui n'y ont jamais réfléchi.

Nous avions, comme on l'aura vu, dans le chapitre du Gouvernement cinquante-cinq-mille prêtres ou moines, on disoit par conséquent cinquante-cinq-mille messes par jour; en cavant les choses au plus bas, on peut bien compter la onzième partie de ces Messes; c. à. d. cinq-mille qu'on payoit à double, ce qui équivaudroit à soixante-mille simples, lesquelles à douze sols, font trente-six-mille francs par jour, ce qui multiplié par trois-cent-soixante-cinq, terme d'une année, nous donnent treize-millions cent-quarante-mille francs, ou bien Barême ne sait pas compter.

Si nous ajoutons à cette somme les messes qu'on disoit de plus le jour de Noël, celles qu'on expédioit à Rome ou ailleurs, ou qu'on mangeoit sans les dire, l'on ne sera pas taxé d'exagération, d'en porter le total à quinze millions. Maintenant il faut convenir que le nom d'aumône pour un impôt de cette force, est bien modeste, et tout-à-fait dans l'humilité chrétienne.

Qui croiroit que cette immense somme, n'étoit considérée que sous le rapport des menus plaisirs du clergé, car jamais prêtre, ni moine n'a compté l'aumône des messes pour un moyen de subsistance ? Sans cela les moines qui avoient fait vœu de pauvreté avoient bien assez de douze sols par jour pour vivre, puisque le soldat qui n'a point fait de vœu vit à moins. C'est pour cela, que vous voyez entrer tous les jours chez vous des grivois bien decouplés, barbus, ou sans barbe, qui vous faisoient entendre un *Deo gratias*, et l'on savoit d'abord ce que cela vouloit dire. Au reste ils n'étoient pas difficiles, ils acceptoient la miche de pain en attendant le sac de bled, et s'ils ne pouvoient pas obtenir la poule ils se contentoient de l'œuf. Mais il ne falloit pas les renvoyer à vuide.

Après les avoir ainsi nourris, desaltérés, habillés, etc. venoit encore la quête pour les réparations

du Couvent, de l'Eglise, les ornemens de l'autel et que sais-je moi. Lorsque cette espèce avoit pu s'introduire dans une maison, elle étoit à la famille, ce que la vermine est au corps humain, elle la rongeoit.

Après les mendians paroissoient de tems-en-tems les moines de s. Michel, pour le rachat des esclaves, et si la quête leur avoit produit une somme suffisante pour en racheter cent, ils en faisoient voir deux ou trois par an, dans des processions fastueuses, et le reste on ne dit pas ce qu'il en faisoient, mais toutes les années ils augmentoient leur patrimoine.

Venoient en 4.me ligne certains ordres de réligieuses qui vivoient de l'aumône aussi. Et lorsque tout cela avoit fini, commençoient les quêtes particulières pour les fêtes des Saints et des Madonnes. *Monsieur, faites l'aumone à s. Joseph, donnez quelque chose à la Madonne.* C'étoit pour l'ordinaire une jeune fille jolie, bien endimanchée, escortée d'une maman, qui venoit vous faire ces sortes de complimens. Il s'en présenta une, un jour, me demandant l'aumône pour le bon Dieu: cette demande me frappa. Mon enfant, savez vous le *Pater*? Oui monsieur. -- Mais le comprenez vous? ..... vous hésitez, je m'en vais vous l'expliquer: lorsque vous priez en disant le *Pater*, vous demandez

au bon Dieu, qu'ils vous accorde le pain que vous avez bésoin journellement; en lui faisant une pareille demande, vous êtes bien persuadée, qu'il est le maître de tout: or celui qui a tout en son pouvoir, c'est lui faire une injure, que de demander l'aumône pour lui, et c'est ce que vous avez fait. -- Mais, monsieur, c'est demain grande fête, il faut orner l'eglise, et il vient beaucoup de prêtres et de moines dîner chez le Curé, et il ne peut pas tout faire. -- Je vous comprend, le dîner du prêtre, ou le bon Dieu pour vous c'est la même chose.

Maintenant si quelq'un veut se donner la peine de suivre pour tous les genres d'aumônes que je viens d'indiquer, une série de calculs, comme celui que j'ai démontré, dans l'article des messes, il trouvera qu'il se levoit à titre d'aumône trente-milions dans le pays, au profit du clergé, sans aucun égard pour le vrai pauvre si recommandé dans les Evangiles. Il trouvera encore qu'en ajoutant aux trente-millions dont il est question, le revenu des moines rentés, le fixe du clergé séculier, et son casuel, on peut prouver jusqu'à l'évidence, que le culte coutoit plus de soixante-millions par an, dans un état, où le Gouvernement en faisant ses derniers efforts, n'à jamais pu s'en procurer trente.

Que des personnes qui vivoient dans le luxe, la mollesse et l'oisiveté, des suites d'un abus aussi révoltant que méprisable, le regrétent, cela ne surprend pas. Mais qu'elles aient toujours la présomption et la confiance de croire, qu'elles n'ont qu'à parler pour que l'homme reste perpétuellement un écolier imbécille entre leur mains, c'est ce dont elles devroient commencer à se corriger, et c'est ce qu'elles ne font pas, puisque on a vu ces jours derniers l'opuscule d'un ecclésiastique digne du 15.me siècle, par ses réflexions, comme par son langage. Le plus beau raisonnement de l'écrivain, se trouve dans une comparaison qu'il fait des poches des enfans de s. François, avec celles des Républicains : il veut que celles-ci soient plus grandes. L'invention d'une si heureuse figure lui fait un si grand plaisir, qu'il la chatouille et la caresse, en la répétant plusieurs fois dans peu de pages.

Il nous menace par les lieux communs et usés du clergé des plus grands malheurs, à cause de la suppression des moines, et surtout si on introduit le concordat et la liberté des cultes. Ces Messieurs à les entendre voudroient nous faire croire qu'ils sont les maîtres de la nature, et que la terre va devenir stérile à leur voix.

Si l'auteur d'un pareil ouvrage savoit lire, on lui répondroit par des faits et non par des

mots, et on lui diroit, que la bénédiction, ou la malédiction d'un prêtre, n'arrête pas plus la fécondité de la terre, que le cours des astres. Qu'il n'a qu'à jetter les yeux sur les montagnes des Vaudois, qui ne sont qu'à 10. ou 12. lieues de Turin, lesquelles n'ont jamais été bénies, et il les trouvera plus fertiles que celles de leurs voisins, parcequ'elles sont mieux cultivées. Que leurs bestiaux qui ne connoissent pas l'eau bénite non plus, n'ont point été attaqués de l'épidémie, tandis que ceux de leurs voisins qui en étoient aspergés tous les jours par les Curés, sont crévés.

On pourroit lui citer encore une quantité de pays qui ne sont devenus riches qu'après avoir purgé leurs Etats de tous ces donneurs de bénédictions inutiles.

Que l'Armée Française n'a jamais gagné tant de batailles, et pris un si grand nombre de drapeaux bénits à l'ennemi, que depuis que les siens ne l'étoient pas. Que la République enfin n'a pu déployer toute la vigueur, qu'on lui a vu, qu'après avoir débarassé le sol de la France de cette surabondance infructueuse de prêtres et de moines.

CHAPITRE IX.

Des Nobles.

A quelle époque a commencé la noblesse en Piemont, c'est ce qui seroit difficile de déterminer; mais qu'elle nous ait été laissée par les Goths, Visigoths, ou qu'elle n'ait pris son origine que du tems des Croisades, c'est ce qui dans le fond n'a rien à faire avec ce dont il est question ici: elle subsistoit, voilà de quoi il s'agit. Qu'on me vante après cela l'antiquité la plus reculée de telle ou telle autre famille, je sais qu'elle ne peut jamais être plus ancienne que celle du laboureur de sa ferme.

Lors donc qu'on parle de l'antiquité d'une famille noble, cela ne signifie autre chose, si non que depuis telle date elle vit dans l'opulence et la considération qui en est une suite. Si le premier de la tige de cette famille est parvenu à cet état, par des services rendus à la patrie ou au Prince qui la représentoit, cette considération lui étoit dûe personnellement, et ses successeurs n'ont pu jouir, que de celle de

l'opulence, ainsi cela ne signifie pas; que de père en fils ils aient eu tous le même mérite, la noblesse n'a pas, je crois, une telle prétention, et il ne faut pas lui prêter un semblable ridicule.

Qu'il y ait eu, après cela, plus ou moins d'individus dans cette famille, qui aient rendu des services au pays, c'est ce qu'on ne peut leur contester, mais qui les auroit rendu ces services, puisqu'ils occupoient toutes les charges? certainement ce ne pouvoit pas être celui qui n'étoit pas en place. Ils n'ont donc fait, que ce qu'un homme, qui n'étoit pas noble, auroit aussi bien fait qu'eux, s'il eut été dans leur position. En veulent-ils une preuve? il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé. La noblesse a disparu des armées et de la France, que disoit-on? Que l'armée Française étoit perdue: ils ont vu le contraire, et pû s'assurer que les Généraux non nobles ont battu partout les armées commandées par eux. Il faut espérer qu'ils sont bien révenus actuellement de cette prévention.

Les nobles avoient en Piémont, à quelques nuances près, les mêmes prérogatives qu'en France. Une quantité de petits droits vexatoires, plus onéreux aux communes, dont ils étoient les titulaires, que profitables pour eux. Tous les emplois lucratifs et honorifiques se trouvoient entre leurs mains. Beaucoup de jactance

dans leurs propos, et dans leur jeunesse beaucoup de pétulance, fruit d'une mauvaise éducation plus que de leur caractère, car ceux qui avoient l'esprit cultivé, étoient non seulement agréables en société, mais bienfaisans, portés à rendre service, et y mettant beaucoup d'intérêt.

Il y avoit donc dans cette caste, des familles d'un grand mérite, où l'on trouvoit de l'urbanité et de l'appui dans les disgraces. Et nous en avons vu quelques unes bien connues parmi nous, commencer par défendre quelques opprimés pour opinion, et finir par faire cause commune avec le peuple, aux risques de leur fortune et de leur vie. Et il est à présumer que sans le despotisme de la Cour, un plus grand nombre d'entr'elles auroit abandonné volontairement des prérogatives, contre lesquelles on crioit au scandale.

Quant à ceux dont l'esprit n'étoit pas assez éclairé, pour se mettre à la hauteur des événemens, je ne veux pas leur faire un crime de porter des regards douloureux sur l'anéantissement de leurs titres, mais il semble qu'ils auroient dû comprendre, que si la société avoit eu tort de les laisser établir autrefois, ou qu'elle n'eut pas alors la force pour s'y opposer, elle avoit raison de les supprimer aujourd'hui, qu'elle en avoit les moyens et connu les abus.

Les plus raisonnables d'entr'eux ont oublié encore assez facilement l'abandon forcé qu'ils ont été obligés de faire de leur droit, mais ils ne peuvent se consoler, de ne pouvoir plus rendre progressive leur primogéniture, c'est-à-dire le droit le plus barbare qui ait jamais existé, celui de deshériter toute une famille, pour faire passer par l'ainé son nom avec faste et orgueil, à une postérité qu'on se flatte sera perpétuelle.

S'ils veulent se guerir de la fausseté d'un pareil principe, qu'ils jettent un coup d'œil sur les siècles de beaucoup antérieurs à leur établissement, et qu'ils contemplent les pyramides d'Egypte, ces masses énormes faites pour durer autant que le monde, destinées à perpétuer des noms bien autrement célébres et puissans, que le leur. Eh bien, elles subsistent, mais le nom de ceux qui les ont fait bâtir, pour passer avec elles à la postérité, n'est plus connu, leur langue et jusqu'à la date des siècles tout a disparu. Que sont donc, les misérables parchemins d'un noble à côté de pareils monumens?

La quantité au reste qu'il y avoit de nobles en Piémont étoit disproportionnée, à l'étendue d'un pays qui alimentoit leur faste. Pas une petite commune qui n'eut un titulaire; pas une grande qui n'en eut deux ou trois, lesquels se

partageoient les points de juridiction, c'est-à-dire le révenu, et surtout le droit de nommer le juge.

La facilité d'ailleurs qu'avoit quiconque étoit travaillé de cette manie de pouvoir se procurer un fief pour de l'argent, puisqu'il y en avoit toujours à vendre et à tout prix, avoit si démesurement agrandi cet ordre, qu'il avoit perdu la considération dont il jouissoit précédemment.

Car quels égards dois-je de plus à un homme avec lequel je venois de faire quelques négociations de commerce, qui se présente tout-à-coup devant moi, avec un titre de noblesse? Quelle considération dois-je ajouter à ce médecin, cet avocat, ce procureur, et à plusieurs manans qui n'avoient d'autres mérites que celui d'avoir un oncle évêque ou chanoine? Tout cela travesti tout-à-coup en marquis, comte ou baron. N'avons-nous pas vu un paysan de Cavour qui a dépensé vingt-mille francs pour avoir dix sols de revenu d'un fief qui lui donnoit le titre de comte? Et combien de familles qui se montrent aujourd'hui avec le plus d'ostentation et de superbe, n'ont pas peut-être encore une origine aussi pure?

Devenus nobles, ils n'avoient plus bésoin de rien, que de jouir; les emplois les attendoient avec ou sans connoissances, tout étoit égal; l'in-

struction ne leur étoit donc pas nécessaire, aussi la pluspart, ne savoit pas écrire une lettre passablement, c'étoit l'affaire de leur sécrétaire.

En rentrant tous dans le cercle ordinaire de la sociéré, ils sentiront le besoin de donner une éducation à leurs enfans, qui puisse correspondre aux désirs qu'ils auront pour leur avancement; elle sera d'autant plus soignée, qu'ils ont en général plus de moyens, et l'on ne verra plus alors de ces êtres à grandes prétentions, qui n'avoient pour tout mérite, que le droit de porter le nom d'une commune.

Les filles de nobles étoient presque toutes élévées dans des couvens, et l'on a apprécié depuis long-tems la valeur d'une pareille éducation: aussi hors les pratiques minutieuses et puériles de dévotion, rien de si ignare que la plus part des femmes de nobles. Et si plusieurs d'entr'elles étoient aimables, la nature, et un certain usage du monde avoient tout fait. Réligion, théâtre ou galanterie, voilà l'unique fond de leurs conversations; si vous sortiez de là, vous tombiez des nües, à les entendre parler.

Une mère ainsi élevée suivoit la même routine pour sa fille, qui étoit envoyée au couvent avant dix ans, parcequ'on ne vouloit pas de petites babillardes incommodes à ses cotés. Une fois dans les grilles, il falloit attendre un

époux, qu'elle n'aura jamais vu ni connu pour en sortir, ou se faire réligieuse. Tous les sentimens de la nature, les prières et les larmes, ne remuoient pas des entrailles maternelles qui ne la connoissoient presque plus. Si les convenances de famille lui ammenoient un époux, on étoit bien sûr, qu'il seroit accepté à la première vüe, jeune, vieux, bossu, ou tordu, tout étoit égal, parcequ'on vouloit sortir de là.

La femme d'un noble ainsi mariée, participoit comme ailleurs de la gloriole de son mari, mais ici elle avoit aux yeux d'un étranger, qui n'étoit pas au fait des usages, une prérogative assez singuliere: on comprend bien que je veux parler du sigisbéat, ou *del cavaliere servente.*

Je m'étois trouvé assez frequemment dans quelques maisons de nobles avec un Batave très-jeune encore, mais ne manquant pas d'esprit.

Rentrant un soir au logis, il me fit en riant cette plaisante question. Les femmes des nobles ont-elle donc, dans ce pays, toutes deux maris? Voulant abbonder dans son sens, je lui tins ce propos.

La femme noble a le privilège d'avoir deux maris à la fois.

Le premier lui est donné par le prêtre, et il est à vie;

Le second elle le tient de la coutume, elle se le choisit elle-même, et le change à volonté.

Le premier fait les fra x du ménage, et les enfans sont à sa charge;

Le second la sert, et l'accompagne partout.

Le premier est reçu chez sa femme la nuit seulement;

Le second la prend à son lever, et ne la quitte plus qu'à son coucher.

Le tems est divisé exactement entr'eux pour ne pas se géner réciproquement.

Ils logent séparément en ville, et il se trouvent ensemble en campagne sans le moindre inconvenient.

On a des exemples des femmes nobles, qui ont ainsi gardé les deux mêmes maris toute leur vie, mais ces exemples sont rares, et pour l'ordinaire le second est changé assez souvent, sans que le premier s'en formalise.

Aù reste comme les modes passoient des nobles aux bourgeoises, celle-ci étoit trop du goût des femmes en général, pour être oubliée, ce qui faisoit et fait encore dans Turin la plus plaisante bigarure, de voir une femme mariée, mère de famille, ne s'occupant que d'elle, et avoir perpétuellement à ses flancs un autre homme, et connoître à peine son mari, et ses enfans.

Quoiqu'il en soit du mérite ou des travers des nobles, comme ils perpétuent leurs générations, tôt ou tard l'amour de la patrie se reveillera chez eux, elle les dédommagera amplement de celui de leurs fiefs, ils fraterniseront avec nous, si ce n'est pas eux, leurs descendans avec les notres. En serat-il de même de la caste qui va suivre? c'est ce dont je doute, parceque tout homme qui a juré par état, d'éteindre les races futures, n'aura jamais de patrie.

CHAPITRE X.

Du Clergé.

C'est une matière très-compliquée, et très-difficile à manier que celle qui concerne le Clergé; il y a dans cette classe des personnes instruites et honnêtes, mais comme elles sont en petit nombre, la masse des ignorans et des fanatiques qu'elle renferme l'emportera toujours sur les sages, qui la plûpart du tems, sont obligés d'agir, et de penser en apparence comme les autres, s'ils ne veulent pas s'exposer à succomber sous la haine de l'ordre, qui ne raisonne et ne pardonne jamais.

Les prêtres anciens de l'Asie et de l'Egypte étoient les moralistes, les devins et les médecins des peuples. Quelques uns ont annoncé l'immortalité de l'ame, mais ils étoient peu d'accord sur sa destination après cette vie.

Ils se sont beaucoup occupés de l'astrologie, et lorsqu'ils parloient de leur divinité, c'étoit toujours par des symboles, des figures et des

emblêmes, de manière que nous ignorons la plûpart des articles de leur croyance.

Les prêtres chrétiens avoient par conséquent dans leur origine un avantage très-considérable sur eux, ce n'étoit plus des mots mystiques dont ils étoient porteurs, mais une morale faite pour le bonheur de l'homme qui veut vivre en société.

Appellés d'ailleurs à consoler les affligés par l'espoir d'un avenir plus heureux qu'ils étoient chargés d'annoncer, tout concouroit à leur procurer et à leur réligion le respect des peuples.

Mais ils n'ont pas tardé de s'écarter insensiblement de cette simplicité si recommandée partout dans les Evangiles, qui devoit faire la base de cette réligion, et la distinguer de toutes les autres; de manière que dans peu de siècles, ils sont devenus aussi inintelligibles que leurs dévanciers. Comme eux ils se sont enveloppés d'une doctrine obscure et mystèrieuse, que personne ne comprend, qu'ils ne peuvent pas expliquer, et s'ils ne sont pas crus sur parole ils se fâchent.

Forcé par le plan de mon ouvrage, de mettre à jour leurs principes et leurs pratiques réligieuses, je dois croire, que ce qu'ils font en public, ne doit pas les offenser en particulier; s'il en étoit autrement, et que quelqu'un d'en-

tr'eux craignit la lumière, je lui conseille de sauter ce chapître, parceque je n'aime pas à mettre de mauvaise humeur personne.

Le mariage par exemple est un Sacrement: ils nous enseignent qu'ils sont tous nécessaires à salut, et eux s'en dispensent.

Le baptême est un autre Sacrement, et les prêtres l'administrent à l'enfant comme à la matière, car ils baptisent sans aucune distinction, avec les mêmes cérémonies précisément, une cloche et une petite fille, lui donnant les mêmes noms.

S'ils confondent ici l'ame d'un enfant avec le son d'une cloche, ailleurs ils porteront la même confusion d'idées sur l'homme et le matériel de sa maison, lorsqu'ils donnent la bénédiction à l'un et à l'autre.

Si d'un autre côté on porte ses regards sur la conduite que le prêtre tient pour se procurer l'argent des fidéles, et les pratiques de dévotion qu'il met en avant et qu'il enseigne, on sera étonné du résultat, qu'une réflection sage et sans aigreur vous présente.

C'est ainsi qu'on lui voit éteindre les races futures par le célibat, et les débauches qui en sont la suite. Arrêter la marche progressive de l'agriculture et de l'industrie, par la multiplicité des fêtes, en accoutumant le peuple au desœu-

vrement, et à tous les vices qui en dérivent. Diriger sa dévotion par une pompe théâtrale, vers des pratiques aussi minutieuses que risibles; sanctifier l'ignorance et tous les genres d'hypocrisie; étouffer le génie à sa naissance, dans une masse de superstitions toutes plus révoltantes les unes que les autres.

Car quel bien ou quel mal peut faire aux hommes, la persuasion ou l'incrédulité, qu'une Madonne ouvre ou ferme les yeux?

Qu'importe que la figure d'un Saint de plâtre pleure ou qu'elle rie?

Quel avantage retirera le chrêtien pour son instruction, de savoir dans le plus petit détail, que saint Roch a eu un chien pour ami, et saint Antoine un cochon pour pourvoyeur et confident?

A quoi lui serviront les dents, les cheveux ou quelques autres lambeaux de cadavres dégoutans, appellés Reliques, qu'on lui permet de baiser avec beaucoup de dévotion, et surtout d'oblations?

Les quarante heures, les tridui, les novennes, les bénédictions papales et celles qui ne le sont pas, les processions avec ou sans Sacrement, toutes les invocations des Saints et des Madonnes, et les autres espèces de dévotions en un mot, dont la liste ne finiroit pas, ont-elles

arrêté les Français dans leur marche, ou fait tomber l'été dernier une goute de pluie pendant cinq mois? Non sans doute, les prêtres savoient très-bien, qu'ils n'arrêteroient pas plus la valeur française que le cours des saisons. Mais en attendant le peuple a augmenté sa misère, par la perte du tems, par les dépenses qu'il a faites pour ces sortes de dévotions, et eux ont mis l'argent en poche, c'est ce qu'ils vouloient.

C'est donc toujours dans les calamités publiques, que le ministre des autels est le dévorateur le plus dangereux des subsistances de l'homme crédule: si on veut s'en convaincre, qu'on examine son savoir faire dans ce genre, pendant quelques années qu'a duré l'épidémie des bestiaux. Il a distribué contre l'argent du malheureux agriculteur, des novennes et des bénédictions qui ne finissoient pas.

Dès que cette mine a été exploitée, quelques uns d'entr'eux n'ont pas rougi d'avoir recours au charlatanisme le plus déhonté, sans qu'aucune autorité ait arrêté un pareil brigandage.

La Police avoit défendu aux charlatans ordinaires la vente de leurs drogues pour que l'habitant de la campagne ne fût pas la dupe d'un remède dangereux ou inutile, mais la Police ne pouvoit rien sur des prêtres et des moines, qui ajoutoient la bénédiction à la recette.

En conséquence l'un vendoit des poudres quinze sols le paquet, un autre de l'eau salée vingt sols la peinte, et les Dominicains des bouts de ficelle de la longueur tout juste d'un de leurs Saints, car c'étoit dans cette mesure, ou gissoit la vertu guerissante trois francs la pièce.

Chacun prônoit sa boutique, avec la même modéstie, qu'on vantoit celle des indulgences du tems de Luther.

Les moines enfin sont restés vainqueurs de cette lutte, et pour cette fois les bouts de corde l'ont emporté sur tout le reste.

Les cols des bœufs parurent de toute part ornés de cette mystique corde, qui ne contribua pas peu à propager l'infection, par la confiance qu'elle donna aux habitans de la campagne, qu'avec cette amulette il n'y avoit plus de risques dans la communication des animaux. En attendant l'épizotie augmentoit ses ravages, et les moines accumulerent des sommes de considération. Elle cessa enfin avec la guerre, lorsque le peuple n'avoit plus de bestiaux ni d'argent, et parceque bien et mal, tout a une fin dans ce monde.

Au reste l'impôt que lève le clergé sur la mort accidentelle des animaux, ne réparoit heureusement, qu'à des intervalles éloignés,

mais c'est celui qu'il perçoit sur les humains, qui est général, journalier, arbitraire et incalculable, car l'existence entière de l'homme, ses affections comme ses fautes, tout est mis à contribution par le prêtre.

Aucun peuple de la terre n'a jamais souffert d'imposition particulière sur la naissance et le mariage de l'homme, bien moins encore sur son cadavre, il étoit reservé aux ministres du culte catholique de le faire, et d'accroître par-là le deuil et la désolation des familles. Il étoit tellement de rigueur sur cet article, qu'on le voyoit fréquemment dépouiller des orphelins pour les droits de sépulture du père, et le civil être assez lâche de lui prêter main forte pour cela. Bien plus il étendoit ses prétentions, jusques sur le cadavre d'un scélérat condamné au dernier supplice.

Car du moment qu'on avoit annoncé à un criminel sa mort, cent affidés du clergé le corps et la face couverte d'une simmare noire, vous mettoient tout le monde à contribution, en parcourant les maisons, les rües, les caffé etc. ils vous relançeoient partout avec une insolence et une arrogance, que le masque seul faisoit tolérer, pour vous dire, en vous faisant sonner aux oreilles leur cache-maille de fer, l'aumône pour le *patient*? Gare si vous aviez refusé,

vous en auriez eu une réponse impertinente, ou dénoncé au public comme un mécréant, le pire de tous les délits.

Dans vingt-quatre heures le coquin avoit payé de sa vie le prix de ses forfaits, et cette espace de tems avoit été plus que suffisante aux prêtres, pour se procurer une somme, qui auroit payé dix autres sépulture, sans s'embarasser qu'elle fût le produit des crimes d'un homme qui l'avoient conduit à l'échaffaut.

Après avoir ainsi taxé les époques les plus marquantes du cours de la vie humaine, son ambition et son avarice n'étoit pas satisfaite pour tout cela. Il a étendu si fort son domaine qu'il n'a plus de bornes. Puisque nous le voyons déclarer péchés une multitude d'actions journalières, innocentes en elles-mêmes, et plusieurs d'un usage indispensable aux familles, pour obliger les scrupuleux de les racheter, s'ils ne veulent pas se soumettre à des pénitences, ou des mortifications toutes plus extravagantes les unes que les autres.

Il paroîtra que je débite ici une fable, aussi ridicule que plaisante à ceux qui ne sont pas au fait de nos usages; et nos arrières neveux auront peine à croire que l'homme de notre tems fut assez avili, pour se soumettre à ce qu'on va lire.

L'on péche en travaillant un jour de fête, pour nourrir sa famille, ou mettre à l'abri ses récoltes;

Mais l'on ne péche point en faisant les mêmes ouvrages sans rétribution pour le prêtre.

L'on péche si on se marie dans les Avents, le Carême, ou autres tems prohibés; mais l'on ne péche plus, si vous payez aux prêtres la permission de vous marier aux mêmes époques.

L'on péche si on épouse une fille honnête, qui soit notre parente, même au sixième dégré; mais l'on ne péche pas, si vous épousez une prostituée, ou que vous payez pour épouser l'autre.

L'on péche si on mange un jour de jeune au delà du poid fixé, quelle que soit la différence de nos corps ou de nos estomacs, où qu'on varie la qualité de la nourriture; mais l'on ne péche pas si on s'ennivre, *liquida non frangunt*, ou que l'on fasse une offrande pour la contravention.

L'on péche si on mange de la viande 160. jours de l'année aumoins; mais l'on ne péche pas si on a payé aux prêtres la permission d'en manger.

L'on péche en prêtant de l'argent à modique intérêt sur un titre simple, mais le prêtre ne péche pas, en le prêtant lui même à gros intérêt sur une forte hypotheque, *Censi*.

La jeune fille péche, si elle ne dort pas, les mains croisées sur la poitrine; mais elle ne péche pas, si elle fait connoître aux prêtres les mouvemens de ses doigts.

La jeune épouse péche si les mains de son mari venoient à s'égarer sur les globes de la vie; mais elle ne péche pas, si elle permet à son confesseur de la guider dans les mistères du mariage; c'est un de ces articles que l'homme d'Eglise soigne avec une attention particulière, et sur lesquels il porte une sainte et infatigable curiosité dans les interrogatoires de confessions, lui qui ne peut pas se marier, devroit par conséquent ignorer ce qui se passe entre époux, mais tout au contraire il est si bien au fait de tous les mistères de *Vénus*, qu'à force de questions il vous donne des idées de lubricité, auxquelles on n'auroient jamais pensé. Demain vous viendrez me trouver, disoit son Curé à une jeune fille de quinze ans le soir de ses noces, et cela avec un air de l'homme qui fait son devoir, car je veux savoir ce qui se sera passé cette nuit entre vos draps.

Veus tu prévenir une semblable dissolution dans ta famille, toi mon fils, qui es dans l'âge de te chercher une compagne? Si le sort faisoit tomber ton choix sur une fille catholique, observe avant-tout si elle va se confesser; dans

le cas de l'affirmative, fuis cette maison avec précipitation, car tous les plaisirs que ton imagination brûlante te feroit croire de trouver dans les bras de l'innocence n'existeront point pour toi. Un prêtre libertin sous le manteau de la réligion, l'a déja initiée dans tous les secrets du mariage quelque jeune qu'elle soit, ou s'il est du petit nombre des reservés, il n'en sera pas moins et malgré toi, l'espion de ta conduite, le guide de ta femme et l'auteur de toutes les brouilleries du ménage.

Galante elle sera, sans scrupule d'offenser son mari, puisque par l'absolution elle est très-tranquille envers Dieu.

Bien-tôt après elle sera dévote, et pour lors tu ne prosperera jamais; dans le premier cas, elle n'aura rien épargné pour plaire aux hommes, et dans le second l'or coulera par ses mains en offrandes de toutes espèces pour plaire à Dieu.

Observe l'Italie toute entière, à quelques nuances près, la confession y est générale et fréquente, et les femmes d'un débordement effroyable.

Buffon, ce grand peintre de la nature a observé, que les signes de la virginité, tels que le monde les conçoit, sont très-fautifs, par des causes qu'il explique en naturaliste, que cette idôle que les hommes recherchent avec tant

de soins, ne consiste réellement que dans la pureté, et l'innocence du cœur de la jeune fille. Or ce coeur est déja souillé, du moment qu'il a eu des entretiens fréquens avec le prêtre sur les actes de la génération, et la fille est déflorée dans le sens du philosophe.

La nature avoit posé deux barrières, pour maintenir la chasteté chez les femmes, la pudeur et les remords: Le prêtre les annéantit toutes les deux, par la confession et l'absolution.

Heureusement pour les moeurs et la propagation de l'espèce humaine, cette réligion dite catholique, ne l'est pas tant que ses partisans voudroient bien nous le persuader, puisqu'à peine un dixième des habitans du globe l'a connüe et pratiquée depuis son origine, et que la plus grande partie encore l'a abandonnée depuis trois siècles, et continue de l'abandonner à mesure que les hommes apprennent à lire. Sans cela la terre seroit devenüe insensiblement un désert, puisque partout où elle a pu régner despotiquement, elle a laissé des traces d'une dépopulation effrayante.

Le siége du grand Pontife et ses environs, jadis les délices de l'homme, par sa brillante population, son agriculture et ses richesses, ne présente aujourd'hui aux yeux du voyageur que des terres en friches, et à la place de ces

armées vigoureuses qui firent la conquête du monde, quelques milliers de calotins improductifs qui le ruinent et le desséchent.

L'Italie entière, ce pays si favorisé par la nature qui nourrissoit avant le catholicisme vingt-huit millions d'habitans, n'en compte guère plus de la moitié aujourd'hui.

L'Espagne et le Portugal ont subi une bien plus forte diminution encore.

La France elle-même si admirable par le génie de ses habitans a été deux à trois fois prête à succomber sous le poignard des prêtres, et si son agriculture et son industrie ont repris après toutes les secousses qu'elle a essuyée, c'est qu'une partie de ses habitans n'étoient pas catholiques, que l'autre l'étoit bien-moins qu'ailleurs, parcequ'elle étoit plus éclairée, et toujours en garde contre l'établissement de l'inquisition, et le despotisme du grand Prêtre.

Plusieurs Etats du Nord, pays ingrats par leur sol et leur climat, ne sont devenus riches et puissans, que depuis ils ont chassé les moines, et diminué les prêtres et leur influence.

Parcourez la Suisse et l'Allemagne dans toutes leurs divisions, si vous arrivez dans des villes et des contrées qui annoncent la fertilité, l'aisance et l'industrie, indubitablement la religion catholique n'y domine pas.

Portez vos regards sur l'histoire des sept derniers siècles, vous verrez le prêtre soutenir constamment un système spoliateur de domination, chercher d'envahir l'autorité de tous les Gouvernemens, ouvrir pour cela la porte à tous les crimes, et les bondes à tous les vices.

Vous le verrez encore sévir dans tous les tems contre ses adversaires par les flammes de l'inquisition, employer avec la même astuce le poison ou l'assassinat, chercher à tromper les cours et les Magistrats, allumer au besoin les guerres civiles, exciter les peuples au meurtre au carnage et à la dévastation. Faire disparoître des populations entières, renouveller toutes ces scènes d'horreur en Piémont dans ces dernières années, promettre le Paradis à des forcenés pour prime de leurs attentats, contre des hommes qui n'avoient pas leur maniere de penser.

Ce ne sont pas ici des faits anciens et incertains, qui appartiennent à l'histoire des prêtres de l'antiquité, ce n'est pas l'égarement d'un moment de crise non plus, c'est une conduite constamment la même, qui se renouvelle dans toutes les circonstances, qui lui font craindre la diminution de son autorité; ce n'est pas de la gloire de Dieu, dont il est travaillé, elle ne sert que de prétexte, c'est celle de son corps qui lui tient à coeur; car les crimes dont

l'histoire le charge, depuis plus de deux-cent ans, et qui l'ont fait expulser de la moitié de l'Europe, il les a recommencé avec la même intrépidité aujourd'hui.

Voilà cependant l'ordre des choses que Chateaubriand et Compagnie voudroient rétablir au timon des Gouvernemens.

Ses partisans nous représentent son tableau de l'homme mourant reconcilié avec Dieu, par l'absolution des prêtres, comme le triomphe le plus parfait de la réligion catholique, mais des prêtres très-catholiques assurement nous faisoient égorger en Piémont, ainsi que les Français, par l'absolution aussi à la même époque que Chateaubriand composoit ces belles phrases à Paris, et les faisoit imprimer.

J'ignore si les prêtres de cette grande Commune, lorsqu'ils sont occupés à consoler les mourans, dans le sens de Chateaubriand, ne leur parlent jamais de messes perpétuelles à fonder, de dons particuliers à fairé à l'Eglise, ou au Curé, pour les bonnes œuvres sécrètes, s'entend. Et enfin d'une quantité d'autres dispositions dans ce genre, toutes très-nécessaires à salut comme l'on sait. Mais il est très-sûr que tout cela se pratique ici, où l'on est on ne peut pas plus catholique, et que du moment que le malade s'est montré généreux envers

l'Eglise, la reconciliation est faite, mais très-faite, sans ultérieure contestation.

Si par hazard dans les derniers momens de l'homme souffrant, il étoit consolé à Paris tout comme chez nous, on auroit des reproches à faire à Chateaubriand d'avoir omis ces petits épisodes dans son livre, tout comme l'on est étonné que parmi les beaux triomphes de la réligion, il ait passé sous silence le plus efficace de tous, celui du cardinal Ruffo en Calabre.

Chateaubriand nous vante beaucoup la pompeuse majesté de la célébration de la Messe, d'accord puisque partout où il y a un Dieu présent, la cérémonie ne peut-être que divinement majesteuse; mais ce Dieu que le prêtre a fait venir-là tout exprès pour être par lui mangé, n'a dit nulle part que la musique chantante dût être de la partie, bien-moins encore que pour la rendre plus agréable, on dût châtrer les petits garçons comme des poulets de basse cour. Il n'y avoit que le génie du catholicisme, qui peut inventer une opération aussi barbare, pour amuser les prêtres dans leurs fonctions; car une bonne partie de ces malheureux, meurt des suites de cette mutilation, un autre perd la voix totalement, et à peine un dixième de ceux qui échappent pourra-t-il paroître avec quelques succès dans les fêtes des

Eglises, en sorte que pour avoir un *Marchesi*,* il faudra châtrer aumoins deux-mille garçons.

Quelles douloureuses réflections ne présente pas à l'homme qui a quelque sentiment, la vue des enseignes, qui disent dans la capitale de la chrêtienneté aux passants, que là on châtre fort-habilement les garçons, et cela avec la même confiance qu'un barbier annonce ailleurs qu'il fait fort-bien la barbe !

La philosophie s'est revoltée depuis bien long-tems contre un usage aussi inhumain, mais il faut un siècle à la philosophie pour détruire les erreurs qu'un prêtre aura introduites dans un jour, parcequ'il y a toujours quelque *Chateaubriand* pour les soutenir.

Après avoir fait connoître nos prêtres pour ce qu'ils sont en seuls, rapprochons-les maintenant avec ceux de l'Asie, dont nous critiquons l'immagination exaltée, et nous trouverons une quantité de faits, de pratiques et des usages qui leur sont communs; car ils ne se sont pas contentés de mutiler l'espèce humaine pour leurs ménus plaisirs, ils ont voulu, ainsi que les autres, des sacrifices humains.

Je ne parle pas de l'inquisition, ce tribunal d'horreur, qui sera un opprobre éternel attaché à leur nom, mais de ces hommes qu'ils ont

* Célebre Musicien

eu le talent de fanatiser au point de sacrifier volontairement par esprit de dévotion leur propre existence.

Les Anglais nous ont appris, qu'ils se sont trouvés à portée d'examiner une cérémonie réligieuse d'un peuple de l'Inde au de-là du Gange, fanatisé par leurs prêtres, au point que plusieurs d'entr'eux s'étoient jettés par dévotion dans un bras de mer, où ils étoient assûrés d'avance d'être dévorés à l'instant par les requins.

Nous savions déja que les Gentoux autre secte de l'Inde en de-çà du Gange, ont des fanatiques aussi, qui dévancent processionnellement le char qui porte leur Dieu, qu'à certains signes ils se précipitent sous les roües qui voiturent cette pésante divinité, sous laquelle ils périssent écrasés dans le moment.

Nous plaignons, et nous devons plaindre l'aveuglement de cette sorte de gens, qui ne sont pas dans les principes de la bonne réligion. Mais lorsque nous avons assez parlé sur le déraisonnement de pareils êtres, et que nous contemplons de sang froid, les flagellans Catholiques, Apostoliques et Romains, qui le jeudi saint se déchirent le dos processionnellement aussi, avec des fouets de cordelettes garnies de pointes de cloux, au point d'aller mourir à l'hôpital, des suites d'une pareille fustigation;

quelle différence ferons-nous de ceux-ci avec les Indiens ? ou quel nom leur donnerons-nous ? car Chateaubriand n'a point parlé de cela dans son *Génie du Cristianisme*, c'est un genre de beauté qu'il a passé sous silence avec tant d'autres, apparemment qu'il n'aime pas les étrivières, mais dans ce cas il ne devoit pas composer son livre.

Cette manie de faire entrer la réligion par les épaules à coups de fouet, n'est pas pour le jeudi-saint seulement, car nous avons à Turin deux oratoires : saint Philippe et saint Laurent, qui renouvellent ces actes réligieux trois fois la semaine. Ces deux Eglises sont pour lors fermées aux femmes et aux profanes; les prêtres éteignent les lumières, après avoir distribué des fouets qu'ils nomment *disciplines*, et au lieu d'être les premiers à mettre leurs épaules à contribution pour le bon exemple, ils se contentent de se retirer pour une demi heure, pendant laquelle les dévots nuds jusqu'à la ceinture se frappent suivant le plus ou moins de ferveur qu'ils ont pour la perfection.

L'on veut bien croire que plusieurs d'entr'eux font comme Sancho-Panza, lorsqu'il désenchantoit la belle de son maître. Mais qu'il le fassent ou non, ce n'en est pas-moins une farce douloureuse et sérieuse, indigne de tout culte,

qui ne tend qu'à prouver l'empire des prêtres sur des cerveaux désorganisés, et certainement nous n'avions pas besoin de pareilles preuves pour en être convaincus.

D'un autre côte, qu'on se transporte aux processions de la commune de Monchiaro dans le département du Tanaro, on y verra le Diable conduit en procession sur un char. S'il passoit un Asiatique de ceux auxquels nous reprochons le mauvais goût de produire à l'adoration des peuples des divinités hideuses, il croiroit être parmi les siens. Il est vrai que derrière ce grand Diable il y a un petit Saint qui le tient attaché, ce qui fait voir que c'est une figure allégorique, mais les Asiatiques dans leurs monstrueuses divinités, sur lesquelles nous n'avons jamais osé leur faire des questions, n'ont pas dit, que leur cérémonie, ne fût pas allégorique aussi. Si par hazard elle l'étoit, quelle différence y auroit-il entre le prêtre d'un village du Tunquin et celui de Monchiaro?

Ce ne sont pas au reste les seules ressemblances, qu'il y ait entre les prêtres de l'Europe et ceux de l'Asie. L'on va en procession et en pélérinage au Grand Lama, à la tombe de Mahomet, comme les Catholiques vont à Saint Jacques de Compostello, ou à la Madonne de Loretto. Cette humeur réligieusement vagabonde

est la même dans le christianisme, le mahométisme et le paganisme: on brûle les parfums d'orient sur les autels des uns comme des autres.

Les objets d'adoration sont matériellement présens et exposés à la vénération des peuples, dans des Eglises, ou portés en procession, en Asie, comme en Italie; on y fait les mêmes génuflexions; les prêtres dans leurs fonctions sont couverts des mêmes matières, soie et or. Vous diriez qu'ils se sont tous copiés les uns les autres. Et ce qui est incompréhensible est encore un mistère au Thibet, comme en Piémont, ce qui n'en est pas un, c'est l'avidité qu'ils ont tous pour l'argent. Apportez des oblations tant que vous voudrez là comme ici, vous trouverez toujours des prêtres pour les recevoir.

Ceux d'Europe ont encore quelques ressources de plus, le produit des indulgences, et l'aumône pour les messes. Donnez des primes de 100 messes par jour à un prêtre si vous voulez, il prendra toujours, mais lors qu'il en aura une collection telle, qui faudroit cent ans pour les dire, s'il a des scrupules comme cela arrive quelques fois, il en est quitte pour payer à Rome un petit tribut, et il lui viendra bien-tôt après la faculté de les appliquer d'intention toutes dans une seule, il solde par ce moyen ce compte de

messes avec la même facilité, que le pénitent par l'achapt des indulgences celui de ses crimes, et moi celui de ma blanchisseuse en lui payant sa liste.

Mais en voilà assez pour caractèriser le clergé de nos jours, je laisserai de côté les autres détails de petites dévotions partielles, de la confession et des pénitences, que le prêtre inflige sur les individus, qui le rendent bien-plus maître d'une maison, que le père de famille. Les abus dont on l'accuse à cet égard ne finiroient pas, et l'on pourroit me taxer d'avoir chargé le tableau : je dois donc m'en tenir aux coutumes que j'ai décrites qui sont journellement sous les yeux de tout le monde.

Elles sont plus que suffisantes pour prouver, qu'il a surchargé sa doctrine d'une immense quantité d'usages qui n'ont aucun rapport avec celle du Christ. Qu'une semblable manœuvre n'a d'autre but, que celui de surprendre à l'homme crédule le plus d'argent que possible, article sur lequel il s'est constamment montré insatiable. Que cette facilité de se procurer tous les moyens de jouissance dans une sainte oisivité a tellement accrû cet ordre, qu'il est hors de toute proportion avec le bien-être de la société, puisque tous les Etats dans lesquels il subsiste encore en pleine vigueur, sont nuls et dans une inertie complette.

Maintenant je demanderai à Chateaubriand, a-t-il voulu, à l'exemple de Bossuet, nous faire la description d'une réligion catholique imaginaire telle qu'on ne l'a jamais pratiquée ? ou bien a-t-il prétendu nous peindre cette réligion telle qu'elle est mise en usage aujourd'hui ? Dans le premier cas il devoit nous prévenir que son livre n'étoit qu'un rêve ; dans le second qu'il se juge lui même, et nous dise pourquoi en s'efforçant de narrer dans un style poëtique les beautés du christianisme, il n'a pas blâmé hautement en simple historien tout ce qu'il y a d'immoral dans la conduite superstitieuse du clergé que je viens de décrire. A-t-il donc craint d'attaquer la réligion en dévoilant la mauvaise administration de ses ministres ?

L'une est très-distincte de l'autre. Quelle confiance prétend-il qu'on ait pour ce qu'il dit, lorsqu'à chaque ligne, ce qu'il expose, est en manifeste contradiction avec ce qui se pratique ? Veut-il qu'on lui fasse l'injure de croire, qu'il tient lui même à tant d'extravagance ! Il semble qu'il ait voulu se mettre à couvert d'un pareil affront, en nous donnant pour motif de sa conversion la mort d'une mère, puis celle bien plus inattendue d'une sœur. Mais dans ce cas ce seroit donc la frayeur qui l'auroit retiré de l'incrédulité, et non la bonté et l'excellence

de la chose; et pour lors tout son mérite de conversion se réduiroit à celui de cet honnête homme, qui ne me détrousse pas sur une grande route, parcequ'il craint la guillotine.

CHAPITRE XI.

De l'usage de la Croix en Réligion.

Il n'y a point de figure, qui ait joué un rôle aussi important dans la société, et qui ait eu autant d'influence sur les hommes que celle de la Croix. C'est avec cette figure et ce signe que le prêtre console l'homme souffrant et mourant, c'est en nommant un Dieu mort sur une croix, qu'il addoucit le cœur humain courroucé dans ses malheurs. Un exemple aussi frappant est bien propre certainement à faire supporter avec résignation les disgraces de la vie, et à ramener les mortels dans les sentiers de la vertu.

La Croix donc n'auroit jamais dû être présentée aux humains par le prêtre, que comme signe de consolation et de reconciliation toujours bienfaisante, elle eût attiré le respect et la vénération sur celui qui la portoit, mais nous allons voir que tout ce qui passe par les mains des prêtres change bien-vite de symbole.

C'est la Croix à la main que l'inquisiteur conduit les hommes au buchet; c'est à sa vue, qu'on a prêché les croisades, la S. Barthelemy, les dragonades, la guerre civile, le massacre des Indiens et celui des Vaudois. Et tout-à-l'heure encore, n'est-ce pas la Croix à la main que Branda-de-Lucioni, les moines et les prêtres excitoient les Piémontais au meurtre et à l'assassinat des Français, et de leurs adhérens? Enfin tous les attentats commis contre l'espèce humaine, depuis plus de dix siècles, ne l'ont-ils pas été tous la Croix à la main?

Il se présente ici une question bien simple en apparence. Quelle est la croyance du peuple sur le signe de la croix? L'histoire de ce signe employé dans tant de circonstances, et à tant de choses si disparates entr'elles, nous démontre que rien n'est plus difficile qu'une pareille réponse; En lisant ce chapitre, chacun y donnera une solution conforme à sa manière de penser.

Je ne parlerai pas ici de la croix comme un instrument de supplice chez les anciens; tout le mond sait, que le Sauveur du monde est mort sur deux pièces de bois ainsi croisées: ses disciples étant dispersés, se reconnoissoient en faisant le signe de la croix, à peu-près comme les francs-maçons se reconnoissent aujourd'hui

par d'autres signes de convention. Ce signe a donc commencé par être un point de ralliement; il se fait en quatre tems: on porte un doigt de la main droite allongé vers le front, le second mouvement le raméne vers le creux de l'estomac, le troisième vers l'épaule gauche, le quatrième enfin vers la droite. Ceux qui sont habitués à cet exercice, le font d'une vitesse presque imperceptible. Les Grecs ne font dit-on ce signe qu'en trois tems, sans que j'en sache le motif, ce qui d'ailleurs n'a rien à faire à mon sujet.

Le peuple est accoutumé aujourd'hui à faire ce signe très-fréquemment: si vous lui parlez de l'orage, il fait le signe de la croix; à certains coups de cloches il le fait encore, il le fait en entrant et sortant de l'Eglise, il le répéte plusieurs fois dans ses dévotions, il le fait en se jettant au pieds du prêtre pour lui confesser ses fautes, il le fait de nouveau lorsque sa confession est terminée, et c'est aussi par le même signe que le prêtre lui donne l'absolution. Il le fait encore lorsqu'il se met à table, et qui la quitte, en prenant une médécine, ou un lavement, en se couchant et en se levant, et au récit du moindre accident, vous verrez tous ceux qui écoutent, faire le signe de la croix.

Dès que les Chrêtiens furent assez forts, ils

arborèrent ce signe sur les lieux de leurs assemblées de dévotion, c'est ainsi qu'ils l'ont posé sur les clochers et les places de leurs Eglises; ils avoient probablement précédé dans l'intérieur sur les autels, et chapelles particulières.

Il existe également audessus du vase qui contient l'eau bénite, comme sur le pupitre du prédicateur, la plus-part du tems une figure humaine est sculptée et fixée sur la croix, et alors il lui donnent le nom de Christ, autrement c'est simplement la croix.

On a étendu ensuite l'usage de planter des croix avec ou sans Christ sur les grandes routes à quelques distances des habitations, pour indiquer apparemment aux passans, qu'ils alloient entrer dans des villes ou bourgs dont les habitans étoient chrêtiens.

On la voit aussi placée sur les çœnotaphes, pour faire connoître le champ de repos des mêmes.

Elle précède les processions réligieuses, comme les convois funébres; on la donne à baiser à l'honnête homme qui meurt dans son lit, comme au brigand qu'on conduit au dernier supplice.

Les Evêques en qualité de chefs de la réligion, adoptèrent ce signe de leur croyance par une croix d'or qu'ils portent sur la poitrine, tandis

que les Curés et le peuple ne peuvent la porter qu'en métal de moindre valeur, ou en bois; il n'est permis qu'aux Evêques de l'avoir ostensible en or, ou aux femmes comme ornement. Ici elle est pour les Evêques distinction d'hierarchie.

Les ordres réligieux des deux sexes la portent également visible, mais en étoffes sur le devant du corps.

Jusqu'ici la croix a été formée en signe par les doigts, ou employée en figure matérielle toute seule: nous allons voir ce signe formé de toute autre manière. A quelle époque a commencé chez les chrêtiens l'usage de l'eau bénite, qui dessine, et qu'on n'employe jamais dans son aspersion sans le signe de la croix? C'est sans doute ce qui n'est pas aisé de fixer.

Nulle part chez les Hebreux il n'a été question d'eau bénite, les Evangiles n'en parlent pas, et les premiers chrétiens n'en faisoient aucun usage. Elle a donc été adoptée sans contestation des païens, elle se compose des mêmes élémens que l'eau lustrale des anciens Romains, sel et eau. Elle est employée de la même manière, on aspergeoit les chevaux qui alloient à la course au champ de Mars, comme les moines de s. Antoine aspergent les cheveaux de carosse aujourd'hui.

Les prêtres employent le signe de la croix en faisant l'aspersion de l'eau bénite sur les bestiaux pour les guerir s'ils sont malades, ou les préserver de maladies s'ils sont en santé.

Le même signe est employé avec l'eau bénite, lorsque le Curé va bénir les hommes et leurs habitations. Cet acte réligieux étant le même pour les hommes et les animaux, les cérémonies se faisant de la même manière pour les uns comme pour les autres, il paroîssoit impossible, que le prêtre voulut confondre dans le même signe l'homme et son âne, cependant rien n'est si sûr, car je n'ai jamais pu distinguer la moindre différence dans le signe, ni la bénédiction de l'un avec l'autre.

Les prêtres employent encore le signe de la croix par l'aspersion de l'eau bénite contre les maléfices, c'est-à-dire les maux accidentels dont ils ne connoîssent pas l'origine, ils attribuoient ci-devant ces maux aux sorciers, et ils appelloient cette opération *exorciser.*

La philosophie et la physique ont travaillé bien du tems, avant que de pouvoir convaincre les hommes de la non existence, des sorciers, parceque les prêtres retiroient beaucoup d'argent de l'exorcisme.

Qu'un enfant naisse avec quelques défauts corporels, ou que par maladie ou quelqu'autre

accident il soit menacé de quelques vices de conformation, aussi-tôt on lui fait porter sur ses habits une croix. Si un chirugien est appellé en semblables circonstances, et qu'il réussisse, c'est la croix qui en a le mérite: si la guérison manque c'est le chirurgien qui a tort, et le voisin en pareil cas n'oublie pas d'employer la croix comme premier remède.

Il arrive quelques fois que des époux ne peuvent pas satisfaire aux devoirs du mariage, alors les mamans disent, que l'aguillette est nouée. Pour prévenir un pareil charme, on adopta l'usage de mettre une croix à la tête du lit nuptial: et dès que la croix a eu la réputation d'influer sur les actes de la génération, cette garniture de lit n'a plus manqué.

Dans le tems que les chrétiens courroient en foule en Asie pour visiter la terre sainte, on avoit établi un hôpital à Jerusalem pour soigner une quantité de malheureux, qui tomboient malades des suites de cette dévotion. Il y avoit un grand nombre de personnes attachées à cet hôpital, il s'y glissa des abus, comme dans toutes les meilleures institutions humaines. Et pour parer aux inconveniens, on fit choix de plusieurs personnes dignes de confiance, lesquelles étoient autorisées à veiller sur les autres, et dans l'essentiel, sur la distribution

des remèdes et des subsistances: mais pour qu'elles fussent reconnues au premier abord dans leurs prérogatives, on leur donna pour marque distinctive une croix qu'elles portoient sur la poitrine. Voilà l'origine des chevaliers hospitaliers de S. Jean de Jerusalem, aujourd'hui de Malte. Je conviens qu'il y a une très-grande distance entre le surveillant des infirmiers de l'hôpital de S. Jean de Jerusalem, et le grand Maître de l'ordre de Malte de nos jours, mais quelque grande que soit, cette métamorphose elle n'est rien en comparaison de celle de S. Pierre à Béthléem, et son soit-disant successeur le Pape à Rome.

Nous venons de voir la croix premièrement signe de ralliement, puis de dévotion, en suite distinctive d'hierarchie, après quoi remède, préservatif, talisman ou amulette contre les influences malignes et les charmes, et finalement décoration.

Sous cette dernière devise elle joue un grand rôle, puisque plusieurs Monarques ont érigé des ordres chevaléresques, qui se manifestent par des croix de tous les gouts et de toutes les formes, sur la poitrine des nobles.

Elles annoncent chez les uns la naissance, chez les autres la bravoure, ou bien l'intrigue, et chez la plus part l'ignorance.

Si au lieu d'être placée sur la poitrine d'un noble, par exemple, elle l'est sur un arbre qui borde une grande route, pour lors sa signification est bien diverse: elle indique au public, qu'à cette place on a égorgé un passant pour lui prendre son argent.

Si vous la rencontrez portée par quelqu'un à cheval, elle vous annonce l'approche du grand prêtre.

Si on la voit en broderie sur la chaussure d'un homme, elle vous invite de tomber à genoux et de lui baiser les pieds.

Si elle est fixée derriere quelques portes cochères, ou quelques autres réduits de cette nature, elle vous avise de ne pas y pisser.

Si elle tapisse les murailles de quelques grands vases, elle vous dit qu'il a été consacré au culte.

Si vous voyez plusieurs croix qui jalonnent les tortuosités des montagnes, elles sont dans ce cas le guide de la marche que vous devez tenir pour ne pas vous perdre au milieu des neiges.

Si elle paroit peinte sur les murailles d'une ferme, elle vous prévient que là sont mortes de l'épizotie les bêtes à cornes, ét de ne pas en approcher avec des bestiaux.

Si elle se découvre sur de grandes meules de paille dans les campagnes, c'est pour les préserver de l'incendie et de la pourriture.

Si elle est placée sur le poulailler, c'est pour préserver les couvées des coups de tonnerre, et faire éclorre les poussins.

Si elle se montre sur le cuveau de la lessive, c'est pour que le linge reste blanc.

Interrogez les jardiniers sur la quantité des croix qui se trouvent dans les jardins potagers aux environs de Turin, ils vous diront qu'elles préservent les choux des chenilles, la terre des taupes, et les graines de sémences de la rapacité des moinaux.

Parmi cette immense variation de l'emploi de la croix en signe, ou en nature, pour tant d'objets divers, qui ont des rapports si opposés, dont je n'ai tracé qu'une bien petite partie, il eut été bien difficile d'assigner une véritable signification à cet usage: puisque le respect du peuple n'est pas le même pour toutes les croix. Il y en a beaucoup devant lesquelles il léve son chapeau par respect, et d'autres auxquelles il ne fait point d'attention. Cependant toutes ont été placées par le prêtre avec bénédiction.

Quelles nuances, ou quelle différence les sépare donc les unes d'avec les autres? et par-contre quelle liaison peut-il se rencontrer entre la croix de l'Evêque et celle des monnoyes, celles des chevaliers et des jardiniers? Voilà des explications, et des concordances à trouver, que j'abandonne au *Journal des débats*.

CHAPITRE XII.

DES MADONNES ET DES SAINTS

UNE histoire intéressante et curieuse seroit celle, qui nous feroit connoître par quelle marche insensible le peuple piémontais a passé à l'adoration des créatures à la place du Créateur.

Aujourd'hui les prêtres dans leurs fonctions, avec leur Kyrielle de Madonnes et de Saints, ont tellement fixé l'opinion des croyans sur ces êtres sécondaires, que l'Etre suprême est presque oublié dans les prières et les adorations qui font l'objet du culte.

Ils ont exposées dans les Eglises, en sculpture ou en peinture, les soi-disantes figures des Madonnes et des Saints, ils en font une commémoration si répliquée, que le peuple s'est habitué à les considérer comme les objets directs de sa dévotion.

Il s'adresse à telle Madonne, ou à tel Saint, qu'il a choisi pour son protecteur particulier, de préférence à tout autre ; et comme chacun a le sien, vous diriez d'être encore chez les anciens Romains, que chaque famille avoit son

Dieu *Penate*; ainsi qu'eux il raconte à ses enfans les marques distinguées de protection que sa divinité lui a accordé dans telle ou telle autre circonstance.

Chaque village a aussi le sien qui fait pour toute la Commune. Toutes les années on lui chôme une fête bien marquée. Ce jour-là il y a affluence et abondance chez le Curé, qui traite tous les réligieux des environs: venez à mon s. Jacques, si vous voulez que j'aille à votre s. Laurent.

Le Peuple danse, s'ennivre, joue beaucoup aux jeux d'hazard, il friponne ou il est friponné, et finit toujours par les coups de couteaux: il est tellement habitué à ces sacrifices humains qu'il ne juge la fête belle qu'en proportion des morts et des blessés. Demandez au premier venu de ces orgies, des nouvelles de la fête, il vous répondra qu'elle a été magnifique, en ajoutant, qu'il y a eu cinq morts et autant de blessés. S'il est pour la négative, il vous dira en haussant les épaules qu'il n'y a eu qu'un blessé; je ne fais pas ici la critique de ces sortes de réjouissances en mémoire des Saints, elle se fait d'elle-même, je ne fais que tracer les mœurs de nos jours.

Au reste qu'un Saint, ou une Sainte porte son nom, cela est dans l'ordre des choses,

puisque chacun a le sien. Mais que de la Vierge Marie il soit issû un si grand nombre de Madonnes, c'est là un de ces mistères tout aussi incompréhensible, que tant d'autres.

Le mot de Madonne signifie en piémontais belle-mère, et lorsque la Brû s'adresse à celle-ci, elle l'appelle Madonne.

Maintenant de savoir comment la Vierge Marie soit devenue belle-mère en réligion, c'est ce qu'il est difficile d'expliquer sans inconvéniens.

L'on dit que chacune de ses vertus doit être séparée du tronc comme autant de filles, et qu'alors dans ce sens elle peut-être considérée comme belle-mère *madonne*; mais l'objection porte alors toute entière sur ses vertus, qui ne devroient plus porter le nom de Madonne, à moins qu'elles ne subdivisent elles-mêmes comme les polypes à l'infini; cependant elles le portent aussi.

Il est vrai qu'à quelques unes les moins saillantes on leur donne le nom diminutif de Madonnines, mais cela ne tranche pas la difficulté.

Quoiqu'il en soit, le Piémont a un nombre indéfini de Madonnes, et toutes les années il en sort quelques nouvelles, dont on n'avoit jamais entendu parler; elles portent comme les nobles les noms des communes dont elles sont originaires, pas à titre de grandeur humaine,

mais pour qu'on les distingue, et qu'on puisse les trouver au besoin, pour le genre de vertu qu'elles se sont expliquées.

Ainsi les femmes qui ne portent pas à terme, ou ne peuvent pas dévenir enceintes, iront à la Madonne de *Trana*, tandis que si elles avoient mal aux yeux, elles iroient à celle de *Moretta*; ce seroit à celle *del Carmine*, qu'on conduiroit un enfant noué, ainsi de suite. Il y en a pour tous les besoins de la vie, dépuis la guerre jusqu'à la plus petite infirmité, dépuis la récolte de la soie, jusqu'à celle des agneaux. Vous n'avez qu'à porter de l'argent et avoir la foi, *fede*, c'est-à-dire cette persuasion confiante d'être exaucé, sans laquelle toutes les demandes sont en pure perte, parceque les Madonnes ne veulent pas qu'on aie des doutes.

Turin en a pour sa part deux célébres, celle du 8. septembre dont j'ai parlé, mise à l'ordre du jour par Victor II. l'an 1706., parceque les Français levèrent le siège ce jour là. Les réligieux, le Sénat, tous les autres corps sans en excepter le militaire, le peuple entier en un mot, étoit tenu de la fêter processionnellement et extraordinairement le même jour.

Les prêtres nous disoient dans son panégirique, qu'une multitude de personnes l'avoient vûe de nuit pendant le siège sur les remparts

et sur les toits des maisons en habit blanc, occupée à renvoyer d'une main dans le camp des Français tous les boulets, et de l'autre toutes les bombes qu'ils tiroient sur la ville: il sera bien difficile, je crois, de trouver un autre miracle de la force de celui-ci.

Nous avons vu, que d'après la certitude de ce fait son petit fils Victor III. l'avoit choisie pour l'expédition de Nice, mais qu'au lieu de conduire ce Monarque dans cette Ville, elle laissa passer tous les boulets de Giletta, ce qui l'obligea de s'en revenir bien vîte et bien battu.

Charles, le dernier de nos Rois, piqué qu'elle eut si mal sécondé les vues de son père, éléva à sa place au premier rang celle dite *della Consolata*; il s'adressa à elle en vrai Monarque, en lui présentant beaucoup de diamants, et lui promettant une dévotion particulière. Cette Madonne ne fut pas insensible à cette manière de s'annoncer, car six mois après qu'il a été expulsé du Piémont, elle fit tomber le jour de sa fête entre les mains des Russes la citadelle de Turin, et le peuple de crier au miracle. Et la Cour, ...comme elle étoit en Italie, l'histoire ne dit pas ce qu'elle fit.

Mais un an après, Bonaparte ayant battu les Autrichiens à Marengo, donna ordre à Turreau qui étoit aux portes de Turin d'aller prendre

possession de la Citadelle. Ce Général, soit hazard, soit malice, exigea que cette forteresse lui fût consignée le même jour, la même heure, qu'on l'avoit remise l'année d'auparavant aux Russes. Le peuple voyant dans la révolution d'une année deux miracles si opposés, ne cria plus rien, mais les moines ne laissèrent pas la chose impunie, ils la dépouillèrent de tous ses ornemens, et au lieu de six cierges qui brûloient constamment pour elle, on ne lui en laissa plus que deux.

Après celles-là, une Madonne qui avoit attiré l'attention des Piémontais c'est celle *d'Oropa*, dans le Biellais, département de la Sesia ; on y faisoit des pélérinages très-édifiants, la Cour sous le règne précédent s'y étoit transportée avec beaucoup de dévotion, et l'on ne parloit dans le tems que des magnifiques oblations, qu'elle lui avoit fait, ce qui a considérablement augmenté son crédit.

Venoit en 4.me ordre celle de *Vico* *, près du Mondovi dans le département de Sture : elle avoit la réputation de ne pas permettre à l'en-

* Les Piémontais prononcent ce mot en retranchant les deux dernières lettres : je les avertis, que la décence veut qu'ils les prononcent toutes.

nemi de passer sa frontière ; l'on disoit même déja qu'un bataillon de Français s'étant approché de l'Eglise, il en étoit parti du Cœur un coup de vent si fort, qu'il avoit été renversé en entier, et mis en fuite d'épouvante et d'effroi ; cette vertu terrible de renverser ainsi les bataillons, n'étoit pas de la même force que celle de renvoyer les boulets et les bombes, mais elle ne laisse pas d'avoir son mérite. Toutefois Bonaparte a passé par-là, pour venir prendre les notres au Mondovi.

Je ne parlerai pas d'une foule d'autres Madonnes des coins des rües de Turin, ou d'autres villes, devant lesquelles ne paroissent jamais des diamants, mais seulement et de tems-en-tems quelques petits bouts de chandelles, qu'on allume pendant que le peuple chante ; la liste en seroit trop longue. En général il y a Madonnes et Madonnes, comme fagots et fagots, ce qui le prouve, c'est que les grands ne vont jamais à ces petites dévotions.

Non content de toutes les Madonnes qu'il possède chez-lui, le peuple Piémontais alloit encore en pélérinage à celles des autres pays, et particulièrement à celle de *Loretto*, dont il faudra bien dire quelque chose.

La Madonne de Loretto, l'a emporté en réputation de miracles, en concours, et par

conséquent en richesses sur toutes les autres Madonnes du catholicisme.

Les pélérins pendant des siècles arrivoient de tous les pays catholiques auprès de Loretto; tous avoient quelques habillemens particuliers indiquants la pénitence; elle étoit désignée chez plusieurs par des écailles d'huitres cousues sur leurs habits à quelque distance les unes des autres; chez d'autres c'étoit un autre genre plus ou moins singulier.

Dans cet équipage ils entroient en chantant processionnellement dans une vaste église, au centre de laquelle se trouve une baraque de brique sans revêtissement, d'une seule pièce, n'ayant pas dix pieds d'hauteur, appellée la Sainte-Maison, la *Santa-Casa*; au milieu de cette pièce, s'éléve un autel à hauteur d'homme, sur lequel reposoit la figure en bois de la Madonne, noire comme un caffre par la fumée des lampes et des cierges qui brûlent perpétuellement. Les jours de gala, elle étoit habillée d'une richesse extraordinaire.

Avant que d'être admis à la voir, les pélérins pour la plupart étoient obligés de faire à genoux nuds sur le marbre le tour de la Sainte-Maison en récitant des oraisons; cette préparation faite, ils pouvoient se prosterner en face de la Sainte, et lui adresser les vœux dont ils espéroient

l'accomplissement. On faisoit en suite d'abondantes oblations, et vous receviez en échange beaucoup de bénédictions des prêtres qui desservent son autel, et la permission de faire toucher le corps de la Sainte par les chapelets, les *Agnus Dei* et autres objets de dévotion.

Les Rois et Grands de la terre pouvoient obtenir chez eux les mêmes graces qui étoient accordées aux pélerins, il suffisoit de faire des vœux, et d'envoyer les mêmes oblations, que si se fussent présentés eux mêmes.

Comme tant de richesses auroient pu corrompre les prêtres qui desservoient son autel, les Papes en enlevoient de tems à autres pour d'autres besoins, et Pie VI. en tira l'an V., à ce que l'on dit, dix-sept millions au moment qu'il prévit que Bonaparte dirigeoit sa marche de ce côté-là.

Le Guerrier arrivé à Loretto, fit emballer la Madonne, et dresser procès-verbal de sa translation; elle fut confiée à l'agent Haller qui l'expédia à Paris, où elle a séjourné cinq à six ans sans faire des miracles; le courrier de Milan nous apprend qu'elle est de retour à Rome.

L'histoire des voyages de cette Madonne sera quelques jours très-curieuse; en voici quelques traits.

Mécontente de se trouver parmi les infidelles dans la Palestine, et cela bien des siècles avant qu'il fût question des voyages aëriens de Blanchard et de Garnerin, elle partit une belle nuit, l'on ne sait pas positivement quand, les dates étant un peu embrouillées, mais enfin elle partit elle et sa maison, on ne dit pas non plus si elle la portoit, ou si elle étoit portée. Quoiqu'il en soit, elle et la maison traversèrent par les airs l'espace qu'il y a entre cette partie de l'Asie et la Dalmatie, où elles furent trouvées toutes deux le lendemain de leur départ.

Les motifs pourquoi elle abandonna ensuite la Dalmatie, ne sont pas bien connus non plus, on sait seulement, qu'elles partirent de la même manière, qu'elles traversèrent aussi de nuit la mer adriatique pour venir se poser dans les broussailles des monticules de Loretto, où elles furent trouvées quelque tems après par des pâtres qui en donnèrent avis au voisinage.

La piété des Anconais, et les oblations qui se succédèrent bien-tôt, leur ont fait bâtir un édifice digne d'elles. Et l'on voit que leurs soins furent récompensés par les étonnants miracles, qu'elle n'a cessé de faire depuis lors.

Il y a seulement quelque petite chose à dire sur sa translation forcée, car quelqu'étonnant que fût le guerrier qui venoit ainsi de la déloger,

il semble qu'avec un pouf...... comme celle de Vico, elle auroit pu le renvoyer bien loin lui et ses bataillons. Mais puisqu'elle a bien voulu se soumettre à l'humilité d'aller en charrette à Paris comme une simple chrétienne, l'on paroissoit désirer, et l'on attendoit qu'elle auroit fait-là quelques miracles d'éclat, ce qui auroit converti un nombre immense d'incrédules, et certe la chose en valoit bien la peine.

On peut bien répondre à messieurs les raisonneurs qu'ils attendent en l'an 311. de la République, si tant est qu'il y ait encore des Madonnes alors, car elles n'ont pas promis d'être toujours parmi nous, dans ce tems-là nos successeurs apprendront qu'elle n'a pas perdu son tems à Paris; qu'elle a fait gagner des batailles, la paix, et qui sait combien d'autres choses; tout cela sera dévoilé avec toutes ses circonstances.

Car de parler des grands miracles d'abord qu'ils sont faits, c'est leur faire perdre leur valeur. Voyez ce qui est arrivé à la Madonne d'Ancone pour ses yeux, cent autres Madonnes en Italie ont fermés et ouverts les leurs comme elle, et le miracle a perdu alors de cet éclat, et de cette évidence qui accompagne les événemens éloignés. Voyez la conduite de Rome pour déclarer des Saints, on attend bien long-tems. Les miracles qui ont trois-cent ans de date,

avec l'appui de l'inquisition persuadent, touchent et ne laissent aucun doute sur leur existence : on peut alors défier tous les Avocats du Diable de les atténuer*.

* L'Avocat du Diable à Rome est celui qui cherche à prouver la fausseté des miracles lors qu'on plaide la cause qui doit décider si tel sera déclaré Saint ou non.

CHAPITRE XIII.

De la Réligion et de la morale du Peuple.

Tous les peuples réunis en société ont une morale quelconque, et une ou plusieurs réligions; on ne voit guère de contestations sur les préceptes de la morale, sur lesquels il est facile que les hommes s'accordent, parcequ'ils tendent tous plus ou moins au bien être général, et à la propagation de l'espèce humaine. Il n'en est pas de même des réligions, qui sont perpétuellement en guerre dans leurs propres principes, ou les unes contre les autres, cherchant à se détruire réciproquement, et quelques unes le genre humain dans son origine, ce qui prouve l'incertitude de leur base, et l'inconséquence de leurs raisonnemens.

Les observateurs ont vu dépuis long-temps, que plus une réligion se cache dans une doctrine ténébreuse, plus elle est intolérante et dangereuse. Ses prêtres vous enseignent des choses en public, dont ils rougissent en particulier; ils mettent en avant des pratiques de

dévotion aux yeux de tout le monde, dont ils ont honte dans un tête-à-tête; mais aucun d'eux ne craint une conversation sur la morale.

Il faut donc, qu'un Gouvernement soit attentif sur le choix d'une bonne morale, et qu'il surveille lui même les instituteurs sur cette matière, s'il veut devenir solide et vigoureux, car c'est par elle que tous les genres de vertu se déployent.

Les Grecs et les Romains avoient d'excellentes maximes de morale; les uns et les autres fondèrent leur législation sur elles, sans s'embarasser des principes réligieux qui se sont tellement multipliés par le caprice de chaque individu, qu'ils se balançoient les uns les autres, sans influencer le Gouvernement.

L'expérience prouve que tous les pays, qui n'ont admis qu'une seule réligion, ont perpétuellement été en guerre avec elle, jusqu'à ce qu'elle les ait subjugué.

Voilà pourquoi, pendant le tems que la réligion chrétienne a été une et indivisible, elle a détrôné impunément les Empéreurs et les Rois, et fait trembler tous les Gouvernemens. Mais du moment qu'elle a commencé à se diviser en plusieurs branches, cet énorme colosse a déchû insensiblement de sa force.

Il paroit donc évident par l'exemple du passé,

et par une expérience plus récente de 250. ans de la Batavie, que plus il y a de cultes dans un pays plus il est tranquille. La raison en est toute simple, les réligions ne seront jamais d'accord entr'elles, mais elles seront toutes impérieusement intéressées à la conservation des lois qui les protègent.

Si ces lois qui ne sont qu'un moyen coërcitif, à l'observance de la morale, sont sages et bien combinées, elles influeront bien-plus sur les mœurs du peuple, que tous les mistères de réligion, qui se détruisent les uns les autres.

La morale chrétienne bien supérieure à toutes les autres a malheureusement toujours fait un objet étranger, et séparé de la législation de la plus part des Gouvernemens modernes, qui l'ont abandonnée sans surveillance à un corps privilégié, qui en a fait son affaire particulière sans vouloir dépendre d'eux.

En conséquence le Clergé a confondu la morale dans la réligion, en se persuadant que celle-ci tiendroit lieu de l'autre, lorsque ces sont deux choses très-distinctes, car la première régle les actions personnelles de l'homme, et l'autre ne traite que de ses espérances à venir.

Le peuple peut donc être vertueux sans réligion, mais avec la meilleure réligion du monde il n'aura point de vertu sans mœurs.

En unissant la morale aux principes réligieux, le prêtre pouvoit se faire un fort appui pour les soutenir, mais en la négligeant comme il a fait jusqu'ici, son système réligieux croulera de toute part, c'est ce qui arrive à la catholique.

Veut-on savoir pourquoi le prêtre ne parle jamais de morale au peuple, et multiplie tous les jours par quelques nouvelles inventions les actes de dévotion? C'est que ceux-ci lui sont payés un par un au poid de l'or, et que l'autre ne lui rend rien. Il s'attachera donc de préférence à vous persuader de contribuer aux frais d'une fête, qu'à vous détourner de voler l'argent pour cela.

Les gens de détail dans ce pays volent impunément tout le monde pour avoir de quoi donner aux Capucins et autres mendiants de cette espèce, et ils laissent mourir de faim le vrai pauvre.

La réligion comme l'on voit est une fille de la peur, pendant que la morale est la mère de la société. L'expérience prouve que la première a plus d'empire que l'autre sur l'homme foible, ignorant ou méchant, que plus près il est d'une de ses cathégories plus il est dévot; tandis que le docte qui se conduit suivant les maximes d'une saine morale, ne craint ni le présent ni l'avenir quoiqu'en disent les prêtres.

Ils ne persuaderont donc jamais l'homme instruit, ou qui a un certain discernement de se plier à une multitude innombrable de facéties réligieuses, inventées successivement, qui ne tendent qu'à rabaisser l'Etre suprême à toutes les foiblesses humaines, au lieu d'élever notre entendement à des idées sublimes sur son existence et ses vertus. C'est donc en vain qu'ils chercheront à convaincre que telle est la route d'un Paradis dont l'entrée leur est confiée, qu'ils ouvriront bien-tôt, moyennant deux mots latins, un signe de croix et de l'argent, lorsqu'on est assuré que toutes les finales des prêtres terminent par ce métal.

Si c'étoit ici la place, il ne seroit pas difficile de prouver que le Christ duquel ils prétendent tirer l'origine de toutes les ramifications d'un culte excessivement compliqué et embrouillé, n'en a fixé aucun positif que la prière. La commémoration de la cêne elle-même n'est recommandée qu'accidentellement, tandis que l'observance des préceptes de la morale se trouve positive partout dans les Evangiles. Le reste est donc tout en entier de leur invention.

Le Gouvernement Français en déclarant la liberté des cultes a senti la nécessité de ressaisir entre ses mains l'instruction de la morale, afin de faire des citoyens à lui vertueux, attachés

à la patrie, et par conséquent indépendants de telle ou telle autre idée religieuse.

Le Gouvernement Piémontais par-contre étoit dans une erreur excessivement préjudiciable aux bonnes mœurs, lorsqu'il a permis aux gens d'église, qui s'étoient emparés de l'instruction publique, de la négliger entièrement, pour ne fixer l'attention des croyans que sur de petites pratiques de dévotions infructueuses, quelques-unes absurdes, d'autres tout au moins inutiles, et toutes ensemble sans aucun rapport avec la morale.

La suite d'une pareille conduite a été des plus funestes pour les Piémontais, par l'éducation qu'on leur a donné. Si l'on veut s'en convaincre qu'on parcoure les villes et les campagnes, qu'on observe toutes les classes des citoyens, sans même en excepter le clergé, vous les trouverez dans une ignorance complette des devoirs de l'homme envers son semblable.

Mais par-contre pas un individu, qui ne sache dans le plus petit détail les jours qu'il doit jeuner; ceux qu'il ne peut pas se marier, ou qu'il doit s'abstenir de manger gras; combien il doit payer pour obtenir la permission de faire l'un et l'autre; le tems qu'il doit défiler son chapelet, et combien de grains à l'heure; les noms des Saints et des Madonnes qu'on doit fêter; le

casuel qu'il doit payer; les messes qu'il doit entendre, faire dire, ou chanter; les dixmes qu'il est tenu de donner; dans quel tems il doit manger de préférence les chataignes, les œufs ou les poix chiches; à quel coup de cloche il doit vous quitter brusquement dans la promenade ou dans une rüe pour se jetter dans un coin à réciter le *Pater* ou *l'Angelus*; à quel autre il doit courir à la bénédiction: et comme si les cloches n'étoient pas suffisantes pour cet avis, chaque Eglise tenir encore sur son portail un homme à voix de *Stentor*, qui crie à tue têre pendant une demi heure, comme les Turcs sur leur Minaret, *presto presto a la van dela*, vîte vîte on va la donner. Ce qui sembleroit indiquer, que plus près on se trouve du prêtre, meilleure elle est: cependant la porte de l'eglise dans ces momens-là est toujours ouverte, pour qu'on puisse en profiter au moins jusqu'au bout de la rüe, où l'on voit assez fréquemment un grand nombre de personnes à genoux pour la recevoir. Or si elle n'est pas de moindre valeur à cet éloignement, l'homme qui s'égosille à me faire courir a tort.

Je terminerai cette nomenclature, qui ne finiroit pas, si on vouloit tout décrire par demander aux prêtres, si telle n'est pas l'instruction qu'ils ont donnée à leurs ouailles? S'ils

croient réellement que ce mécanisme de dévotion mis en perpétuel mouvement par eux, pour que chaque oscillation leur rapporte quelque chose, soit aussi utile à leur troupeau, que lucratif pour le Curé?

Ils sont tellement matière eux-mêmes sur cet objet que vous les verrez en nombreuse compagnie dire leur breviaire sans gêne, et sans gêne aussi l'interrompre pour gronder la servante qui laisse brûler le rôti; faire attention si vous parlez à une femme, ou crier son voisin qu'il joue mal, s'il a pris les cartes pour leur compte, et continuer leur récitatif comme si de rien n'étoit.

Une coûtume assez bizarre chez les Piémontais pour quelqu'un qui n'y est pas accoûtumé, c'est cette curiosité de vous demander si vous avez entendu la messe, ou si vous voulez aller à la bénédiction; ailleurs on vous interroge si vous avez pris le caffé pour vous en offrir, et ici c'est pour vous conduire à l'Eglise.

Si par hazard on vous vante quelque grand prédicateur, allez l'entendre, vous le verrez n'entretenir son auditoire, que de dogmes, de mistères, ou du conte bleu des miracles; sans cesse occupé de l'incompréhensible, du merveilleux ou du frivole; le peuple être en présence du ministre des autels, ce qu'il sera tout-

à-l'heure en place Château devant *polichinelle.* Il les quittera tous les deux avec le même fruit n'ayant ni réligion, ni mœurs: d'ailleurs il n'en a pas besoin, le prêtre en a pour lui obéissance et oblations, voilà tout ce qu'on lui enseigne et lui demande.

Quiconque voudra faire quelques réflexions sur le Dieu des prêtres de nos jours, tel qu'ils l'annoncent, sera étourdi du rôle indécent qu'ils lui font jouer aux yeux d'un vulgaire crédule. Les écarts d'imagination les plus révoltants, les absurdités les plus palpables au creuset de la raison, rien ne les arrête, pourvu qu'argent vienne.

Aujourd'hui dans le moment que j'écris, ne sont-ils pas occupés depuis plus d'un mois à mettre à contribution tout le Piémont, pour célébrer une espèce de Jubilé d'un Dieu retrouvé après avoir été volé il y a 350. ans à Exilles, pendant le pillage, auquel on avoit abandonné cette Commune!

« Ce Dieu, dit son historien, s'est laissé em-
« baller au milieu d'autres effets du pillage,
« posé sur une mule, elle l'a porté jusqu'à
« Turin dans le lieu où l'on célébre sa fête.
« Là l'animal est tombé à genoux sans vouloir
« se relever non obstant les cris, et les coups
« qu'on lui donnoit. «

« Pendant que la bête étoit dans cette po-
« sture, les cordes se sont cassées, le ballot
« s'est ouvert de lui même, pour donner pas-
« sage au bon Dieu, qui est monté en l'air
« dans le ciboire, où il s'est maintenu pendant
« long-tems, jusqu'à ce que l'Evêque et tout
« son clergé avertis de ce qui se passoit, sont
« venus le supplier dévotement de descendre.
« A cette vue le Dieu volé s'est débarassé du
« ciboire, qui est tombé, mais lui a continué
« à voltiger pendant long-tems dans l'atmo-
« sphère, et dans son hostie tout rayonnant
« de gloire, jusqu'à ce qu'enfin touché des
« prières, et des larmes du peuple et de l'Evê-
« que, il est venu se placer dans le calice que
« celui-ci lui présentoit, comme sur son trône.
« Chargé ainsi de la divinité l'Evêque et son
« cortége, se sont acheminés pour la déposer
« sur l'autel de la *Cattedrale*, où elle est restée
« dans son hostie, exposée à l'adoration du
« peuple au milieu des lumières, pendant le
« petit éspace de 68. ans, avant qu'on eut
« pensé à lui faire bâtir un temple, qui portât
« son nom ; il a fallu qu'une peste avertit les
« Turinois de la nécessité de cet acte de dé-
« votion. Ils se sont amandés, l'eglise a été
« bâtie, le Dieu y a été placé, après quoi
« Rome a donné les ordres de consommer le

" sacrifice pour le libérer, sans quoi il seroit " encore en capture. "

Comme il y a beaucoup d'honnêtes gens, qui peuvent ignorer pourquoi le bon Dieu a fait tout ce travail, ils ne seront pas peu surpris d'apprendre que le docte Chapitre a décidé que c'étoit pour raffermir la foi des habitans du Piémont, et de Turin en particulier sur sa présence réele dans l'hostie; et les prémunir surtout contre les Vaudois leurs voisins.

Je dois observer au théologien Joseph Mathieu Droume, Curé du *Corpus Domini*, et à tous les autres Théologiens de sa force, composans le Chapitre de cette Eglise, et nommés dans le programme, que pour qu'un miracle leur rende cinquante-mille francs comme a fait celui-ci, ils devoient nécessairement l'annoncer bien gros et bien inintelligible, et le prouver à leur manière par l'exposition d'un tableau représentant une mule à genoux, et le bon Dieu en l'air, que ceux qui voient ces sortes de choses en prennent suivant la dose d'intelligence que la nature leur a départi. Mais qu'ils auroient pu faire tout cela sans attaquer les Vaudois dans leurs principes.

Le dévot Chapitre avoit, il est vrai, sous le précédent Gouvernement, l'autorité de dire et d'imprimer tout ce qu'il vouloit contre les Vau-

dois, sans qu'il fût permis à ceux-ci de lui répondre, moyennant quoi il étoit toujours assuré d'avoir raison. Mais comme il n'en est pas tout-à-fait de même aujourd'hui, on profitera de cette occasion pour lui apprendre que les Vaudois ont une idée trop sublime de l'Etre suprême, pour admettre qu'il se laisse emballer comme un paquet de linge sale, bien-moins figer dans un morceau de pâte cuite, pour y rester 68. ans immobile, attendre la volonté d'un prêtre, qui se fera payer douze sols pour le libérer. Que le Dieu des Vaudois ne se mange, ni se boit, et ne sera jamais l'esclave de nos radotages, même à titre de dévotion.

Nous avons vu ci-devant que les prêtres confondent la matière avec l'homme, et celui-ci avec les animaux dans leurs bénédictions, il étoit donc bien permis au noble Chapitre de se faire dans cette occasion mulet, âne s'il vouloit; mais il auroit toujours dû respecter un peuple, qui est fait pour lui servir d'exemple, par sa conduite et ses mœurs.

Car les Vaudois ne font aucune attention aux dévotions des autres, et quoiqu'ils ne considèrent l'invention de tous ces prétendus miracles, que comme un moyen d'escroquer l'argent à l'homme ignorant et simple, puisque

les prêtres ne font rien sans cela, ils se contentent tout bonnement de n'être pas du nombre des dupes, et de pratiquer la bienfaisance, et tous les préceptes d'une bonne morale qu'on leur a enseigné. Qu'une pareille maxime ne paroîtra pas indifférente à tout le monde. Que s'ils sont dans l'erreur, elle n'est pas aumoins nuisible à la société, puisque les régistres criminels du Piémont font foi, que depuis plus de cent ans, pas un Vaudois n'a été condamné à une peine afflictive, tandis que les disciples des prédicateurs de miracles garnissent tous les jours les poteaux de l'infamie. Si le savant Chapitre quitte quelquefois son bréviaire pour réfléchir, je lui laisse cette comparaison à discuter.

En attendant examinons ce qu'est devenu le peuple Piémontais entre ses mains, et d'abord on ne peut disconvenir qu'il ne soit un des plus corrompus de l'Europe. Assuré du Paradis dans l'autre vie, pourvu qu'il évite les chatimens de la justice dans celle-ci, de faire bien, de faire mal, c'est pour lui la même chose, il ne pensera dès-lors qu'à ses intérêts, ou à ses plaisirs, sans qu'aucune maxime de vertu l'arrête, puisqu'il ne les connoit pas. On ne doit donc pas être étonné que l'immoralité soit à son comble; qu'il se fasse un jeu de la mauvaise foi, et de tous les genres d'escroqueries,

sans compter la vengeance, sa passion favorite, qui lui fait donner un coup de couteau par derrière en sortant de l'église, tout comme au sortir du théâtre, sans y mettre plus de façon à l'un qu'à l'autre.

Ce mélange monstrueux de dévotion et de scélératesse prouve l'insuffisance des pratiques religieuses, combien peu elles ont d'influence sur son caractère, et la nullité de nos prêtres.

De là ces bandes de voleurs avec effractions, qui assiègent toutes les nuits les maisons des paisibles habitans, ces pillards qui volent les récoltes des campagnes, ces troupes d'assassins, qui détroussent les voyageurs sur toutes les routes, dont le nouveau Gouvernement n'a pu encore purger le pays malgré l'activité et la vigilance des Tribunaux, et la fermeté avec laquelle il a fait enlever cette masse de vagabonds qui tenoit l'homme de bien dans une inquiétude perpétuelle.

Tout cela cependant fait régulièrement les dévotions qu'on lui a enseigné, et tel qui ne mangeroit pas un morceau de viande le vendredi, crainte du plus grand péché, s'en va de sang froid vous donner un coup de fusil sur une grande route.

Tel autre qui ne manqueroit pas une messe les jours de fête par l'effroi de perdre le Paradis,

se porte avec la même facilité près d'une ferme pour y mettre le feu par vengeance, ou par l'espoir de la piller dans le desordre.

Sur quoi mes amis de tous les partis, laissons les miracles en paix pour ceux qui les aiment, mais convenons que plus mal nous ne pouvions pas être, que ce tableau malheureusement trop véridique est effrayant, que la société, qui diminuoit sensiblement alloit tomber en dissölution, qu'un changement de système étoit indispensable, parcequ'une Cour insipide, qui ne faisoit que de végéter au milieu de ses étiquettes étoit sans aucune énergie pour opérer la moindre amélioration.

Tandis que nous avions un besoin urgent d'un très-grand nombre de réforme, à commencer par la plus grande partie du clergé lui-même, et surtout des moines principaux auteurs de la démoralisation du peuple, car lorsqu'ils s'occupoient de lui parler de doctrine, on ne savoit trop s'ils vouloient l'endormir comme les *bonnes* les enfans par la frayeur ou la plaisanterie. Si par contre ils se montoient comme orateurs, ils élévoient l'imagination de l'auditoire à des idées gigantesques par le merveilleux des faits extraordinaires des saints et des saintes, que tout cela pouvoit aller de pair avec les travaux et les foiblesses d'Hercule.

Voilà un peuple, disoit un étranger en sortant d'un de ces sermons, auquel je m'engage si je monte sur le pupitre de persuader que Don Quichotte de la Manche, et son fidelle Ecuyer étoient les deux plus grands saints du monde, en donnant une tournure d'inspiration de piété à leurs extravagances.

Toujours attentif à ne rien exposer, que ce qui se passe journellement sous nos yeux, il se pourroit malgré cela que quelqu'un eût des doutes que je charge de couleurs la description, dans ce cas je l'invite d'assister aux prédications qu'on fait dans l'Eglise de S. Philippe les derniers jours de carnaval, il pourra se former une idée du bon goût, et de l'élégance de nos orateurs sacrés, et les doutes disparoîtront.

Qu'on se représente deux prêtres en face l'un de l'autre sur deux tribunes, qui traitent une matière en contradictoire, et le peuple au milieu, qui se tourne tour-à-tour vers celui qui parle.

Le premier faisant le tableau des plaisirs d'une vie à venir, bien préférable à ceux du carnaval, qui ne sont que passagers, tandis que les autres sont éternels.

Le second convient du fait, mais il nie que pour tout cela il doive abandonner ceux qui se présentent journellement, qui ont été crées

comme les autres. Car enfin lors que je donne le bras à ma commère, que je puis sortir de ville, manger en liberté la salade et le saucisson avec elle, l'accompagner au cours et au théâtre, c'est un petit Paradis aussi que je ne dois pas perdre en attendant l'autre; et je suis persuadé qu'il y a plus d'un de mes auditeurs qui est de mon avis ...... et le peuple de rire comme s'il étoit en présence de *paillasse*.

Ces sortes de sermons en dialogue durent ordinairement plus d'une heure, ils ont cela de bon, que c'est la seule chose que les prêtres ne se fassent pas payer.

Maintenant je conclus et je demanderai sans crainte d'être taxé de paradoxe à tous ceux qui ont parcouru l'Italie avec quelques réflexions, s'ils n'ont pas observé constamment, que plus une contrée a de prêtres, plus elle a de scélérats dans les campagnes et les prisons, de mendians dans les rües, et de libertinage dans les familles. Or nous avons de tout cela une très-grande abondance ici.

CHAPITRE XIV.

PRÉCIS SUR LES VAUDOIS.

LES journalistes et leurs correspondans ont si souvent confondu les Vaudois et les Barbets; d'autres les habitans du païs de Vaud, Welches; suivant de Voltaire, qui ont pris le nom de Vaudois depuis la révolution de la Suisse avec les anciens Vaudois du Piémont, qu'il faut enfin fixer l'opinion de ceux auxquels l'histoire de ceux-ci n'est bien connue.

L'auteur de la correspondance saisie à Bareuth est tombé dans une erreur plus matérielle encore, en faisant venir les Vaudois de France après la révocation de l'Edit de Nantes, puisqu'à cette époque il étoit défendu par un Edit à tout Français de s'arrêter dans les vallées Vaudoises.

Les Vaudois sont très-connus dans l'histoire par leurs principes réligieux toujours et de tous tems en opposition à ceux de Rome, et surtout par leur constance à les soutenir avec fermeté contre les Ducs de Savoye, qui leur ont fait à l'instigation du clergé des guerres de réligion

si fréquentes et si cruelles, depuis le treizième, jusqu'à la fin du dixseptième siècle, qu'on ne peut pas en lire les détails sans une extrême répugnance.

Leur doctrine est tellement ancienne, que le concile de Verceil la proscrivoit déja dans le dixième siècle; et celui de Tours l'an 1167. déclara *damnanda hæresis Valdentium.*

Ils habitent les monts et vaux, d'où leur est venu le nom de Vaudois, situés à l'ouest de Pignérol, entre les rivières Pélis et Chison; leurs premières habitations commencent à une lieue de cette Ville, et s'étendent jusqu'au Briançonnois.

Ils ne pouvoient acheter un pouce de terrein ni en de ça, ni au de-là de ces deux rivières; les Rois de Piémont ne leur permettoient pas de séjourner plus de trois jours hors de leurs limites, excepté dans Turin, où le Gouvernement les avoit directement sous ses yeux.

Ils sont par conséquent éloignés de 15. à 25. lieues des vallons qui aboutissent de divers côté au col de Tende, où l'on avoit organisé ces bandes d'assassins connues aujourd'hui sous le nom de Barbets (voyez-ci après Barbets), les assimilans aux Vaudois, qui dans les guerres précédentes s'étoient rendus redoutables sous ce nom par des faits éclatans d'armes, mais non par des assassinats.

Barbe, dans le langage des Vaudois, est un titre d'égard, employé dans le même sens, que le mot de *Monsieur* en Français : comme ils se servoient souvent de ce mot, en adressant la parole aux ministres de leur culte, on les appelloit par dérision Barbets, pour désigner les disciples ou sectateurs des *Barbes* : voilà ce qui a pu faire naître quelque confusion d'idées sur des hommes et des faits aujourd'hui si opposés.

Les Vaudois étoient autrefois en bien plus grand nombre ; ils avoient des concistoires depuis Méane près de Suse, jusqu'à Carail près de Coni, tous les Vallons de cette partie des alpes entre ces deux points étoient occupés et cultivés par les Vaudois : les guerres fréquentes, que le clergé leur a fait faire, et la cession du marquisat de Saluces surtout a été cause de leur destruction, jusqu'au point où ils se trouvent aujourd'hui. Et les montagnes qu'ils ont été obligés d'abandonner successivement, se sentent encore dans ce moment pour leur culture, que ce ne sont plus les mêmes hommes qui les travaillent.

Le Gouvernement de Turin étoit pour les Vaudois un Gouvernement tortionnaire, il les vexoit de tant de manières, que l'énumération en seroit trop longue, j'en citerai quelquesunes, pour donner une idée du reste.

D'abord il avoit fait charger le territoire Vaudois d'un tiers de plus dans l'impôt foncier, que les biens de même valeur de leurs voisins; et afin que le petit nombre des Catholiques qui se trouvoient parmi eux ne fussent pas lésés, un billet du Roi les exemptoit toutes les années du payement de ce tiers, qui portoit le nom de tiers de grace pour les Catholiques et les catholisés; comment peut-on se dire Roi, lorsqu'on ne rougit pas de se deshonorer ainsi à la face des peuples?

Un second moyen qu'on avoit jugé convenable pour faire des prosélytes fut d'ériger un vaste édifice à Pignérol, appellé hospice; là étoient placés quelques prêtres destinés à instruire les Vaudois qu'on pourroit se procurer; et de tems-en-tems on voyoit quelques parens en pleurs, auxquels on avoit enlevé leurs enfans, se présenter à cette caverne de voleurs. Inutiles peines, pères désolés, vous ne leur parlerez, ni les verrez, l'Evêque ne fera point de billets, et les prêtres sans ordre ne vous laisseront pas entrer; vos larmes ne les attendriront pas, parceque tout homme qui a juré de n'être pas père, n'aura jamais d'entrailles pour personne.

Un troisième et misérable moyen étoit celui d'empécher qu'on ne rétablit les édifices du culte Vaudois. L'on a vu la commune de Pra-

rustin dont le toit du sien étoit tombé, aller 50. ans à ses dévotions exposée à tous les vents: il a fallu l'appui de l'Angleterre, et les vives sollicitations du comte de S. Gilles pour obtenir de pouvoir le rébâtir. La tolérance et l'humanité de cet homme mérite que je consacre ici son nom, et jusqu'à son titre proscrit.

Je viens de nommer l'Angleterre, et il est assez singulier, que l'intérêt qu'a pris cette Couronne pour les Vaudois, soit dû à Cromvvel, dont les principes n'étoient pas fort humains.

Il avoit son Amiral Blak avec 40. vaisseaux dans la méditerranée, il menaça la Cour de Turin de faire une déscente à Nice, et de la brûler, si elle ne cessoit ses misérables guerres de persécution contre les Vaudois. Elles cessèrent, mais recommencèrent après sa mort: la dernière qui a duré depuis le 1685. à 1693. a été la plus longue et la plus cruelle. La Cour poussée par les prêtres vouloit cette population anéantie ou convertie.

Les Vaudois durent leur salut à leur intrépide courage, et aux sites imprenables de leurs montagnes; ils font preuve qu'une nation quelque petite qu'elle soit, est redoutable dès qu'elle a de la vigueur, et qu'elle est réduite au désespoir.

Louis XIV., qui avoit fait la révocation de l'Edit de Nantes, désirant seconder Victor II.

dans sa guerre parricide contre les Vaudois, donna ordre à Catinat en 1692. de marcher contre eux avec vingt-mille hommes. Ce Guerrier célébre couvert de gloire, la vit échouer contre le roc de la Balsille; 960. Vaudois qui le défendoient, tinrent en échec pendant plus de trois mois toute son armée, et au moment que les vivres leur manquèrent, ils lui échappèrent sans perdre un homme. La nature n'a peut-être rien fait de plus particulier pour une défense que cette position.

La Cour de Turin ayant changé de système, en entrant avec l'Angleterre dans la coalition contre la France, dans la guerre de la succession, se trouva dépuis lors, et successivement dans une espèce de dépendance du Cabinet Britannique; celui-ci en a profité pour maintenir la tranquillité aux Vaudois, auxquels il faisoit passer un subside annuel de six à huit-cent livres sterlings pour les frais du culte. La moitié de cette somme, qui portoit le nom de subside Royal, provenoit de la liste civile: c'étoit un légat qu'avoit fait la Reine Anne sur sa succession; l'autre étoit une rente annuelle sur les fonds publics, que la pieté des Anglais avoit fondé du produit d'une collecte.

Voilà le point où en étoient les Vaudois au moment que du sein de la France le mot de

liberté frappa toute l'Europe. Ils durent se flatter que si elle ne viendroit pas les atteindre, elle porteroit aumoins dans le système de la Cour et du clergé des modifications qui leur seroient avantageuses.

La guerre survint, et les Vaudois eurent ordre de s'armer: ce qu'ils firent; les Français envoyèrent plusieurs émissaires pour les engager à leur donner passage, et se joindre à eux; ils leur présentèrent le tableau de dégradation dans laquelle la Cour les tenoit, comparativement au sort qui les attendoit par les loix nouvelles; il fallut opter entre cette brillante perspective, et la foi publique: celle-ci fut respectée.

Ils empéchèrent l'accés de leurs montagnes par une simple défensive. Les Français suivirent le méme système a leur égard, et tandis qu'on pilloit sur les autres frontières inhumainement les bestiaux des paisibles habitans qui n'étoient pas armés, sur celle-ci les propriétés particulières ont constamment été sous la sauvegarde des égards réciproques, et du droit de la guerre.

Le Gén. Gaudin, Suisse de Nation, commandoit le Val de Pélis, jadis Luserne, et mois le Val Pérouse, et S. Martin, aujourd'hui Val Chison et Balsille.*

* Je préviens mon lecteur, que quelque répugnance

L'an 2. le Comité du salut public voulut tenter encore une fois, s'il pourroit détacher le Roi Sarde de la coalition. Un Curé parent d'un Membre de la Convention, nommé *Chappen*, homme d'esprit, et instruit, fit passer à mes avant-postes, qu'il désiroit d'avoir un entretien avec moi pour un objet très-essentiel, et qui étoit beaucoup de la convenance de la Cour de Turin; de lui assigner un rendez-vous, qu'il s'y rendroit sur ma parole avec un seul homme pour l'accompagner. Après en avoir obtenu l'agréement du Bureau de la guerre, je lui indiquai les granges du Pra, aux pieds du col La-Croix.

Il fut dit, que si le Roi se détachoit de la coalition, il seroit dédommagé de la perte de la Savoye et de Nice par le Milanais; la République offroit de joindre et de maintenir 90 mille hommes aux forces qu'il pourroit mettre sur pied, ce qui surement étoit plus que suffisant pour en faire la conquête, et la maintenir.

Porteur d'une proposition aussi avantageuse, je me rendis bien vîte à Turin. Le Comte d'Hauteville, chargé des affaires étrangères, me donna des instructions dilatoires.

---

que j'aie à parler de moi, je suis tellement lié aux événemens qu'il faudra y revenir souvent.

Les Autrichiens étoient dans nos murs, il falloit du tems pour réfléchir avant que de décider définitivement; enfin je compris que sans le désir qu'avoit le Roi de voir sa fille sur le trône de France, la proposition ne lui auroit pas déplû, que même avec ce désir, il auroit aimé d'avoir cette porte secrete ouverte en cas d'événement.

Les Français pour quelque tems parurent se contenter de croire aux ménagemens indiqués, mais au bout d'un certain tems, je fus invité à un second rendez-vous qui fut fixé à la bergerie du nouveau col d'Abries; les instances de décisions furent renouvellées; nouveau voyage à Turin, même incertitude, même instruction. Les Français ne tardèrent pas de me faire passer le terme fixe d'une réponse positive, passé lequel chacun feroit ses affaires. La Cour malgré cela se flatta de pouvoir continuer à flotter dans l'incertitude: mais les Français ne tardèrent pas de se jetter sur le fort de Mirebouc, qu'ils enlevèrent au bout de deux jours. Il avoit pour garnison 40 miliciens Vaudois, et 35 écloppés d'invalides, 2 canons de fer de 2 livres de bale, sans cannoniers: Mesmer Suisse Gouverneur, et un Piémontais Commandant. A l'approche de l'ennemi, Musset Capitaine Vaudois mit le feu à un canon, qui creva

au risque de le tuer: on n'osá plus se servir de l'autre. Mesmer étoit malade, il se laissa intimider par l'ennemi, et les rélations du Commandant; il capitula en düe règle, et le public ne vit pas sans horreur, que pour donner un exemple cet Officier fut fusillé.

En attendant l'épouvante avoit gagné le Piémont, on fit passer en hâte quelques petits secours au Général Gaudin, qui repoussa sous le fort un détachement Français, qui s'étoit avancé jusqu'au Villar, sous les ordres du Commandant Caire. Après cette expédition le Général Gaudin tomba malade, e le Colonel Fresia des dragons de Chablais prit le commandement; Cet Officier ne voyoit que traitres et trahisons, il sembloit que les Piémontais qui avoient perdu la Savoye, et Nice, qui constamment étoient battu sur tous les points, ne pouvoient pas l'être dans cette vallée sans cela. Il s'annonça d'ailleurs avec cette hauteur, que les nobles prenoient autrefois pour du mérite, ne parlant que de pendaison; et il en parla tant, qu'à la fin on pendit un innocent par nom Davy qui étoit son ordonnance fixe. Le Conseil de guerre qui a condamné cet homme est un Conseil de sang. Les pièces qui subsistent de cette procédure prouvent jusqu'à l'évidence, qu'il n'étoit pas coupable.

C'est par ce pauvre malheureux qu'a commencé la boucherie des exemples, comme les appelloit le Gouvernement; elle lui a attiré l'exécration des hommes de bien et fait dans l'intérieur un très-grand nombre d'ennemis.

La Cour ne se fioit plus à personne, il falloit des Princes partout pour surveiller: heureusement qu'elle en avoit en abondance; et les Vaudois eurent pour leur lot le Duc d'Aoste, qui vint porter son quartier-général à la Tour.

Le Comte chez lequel il étoit logé, avec quelques autres aboyeurs ne cessoient de crier à la trahison: c'étoit le mot favori du jour. On finit par me désigner comme ayant eu des rélations directes avec les Français, c'étoit là, ou l'on vouloit en venir. Fresia a été soupçonné par le Public, d'y avoir eu sa bonne part, et personne ne le sait mieux que lui.

Dans cet intervalle j'étois posté au Guigou, commune de Prali dans le Val Balsille, attentif à ma frontière qui n'avoit point été entamée, lorsque le Duc d'Aoste me fit arrêter, et transférer à Pignérol dans le quartier des dragons, et une heure après mon arrivée je fus interrogé. Voyant par là nature des questions, qu'on étoit complettement aveugle, sur l'objet de ma corréspondance avec les Français, je refusai de m'expliquer sur tout ce qui auroit pu éclaircir cet objet.

Le Duc d'Aoste en écrivit au Roi, lui demandant des ordres; il reçut pour réponse, de me faire partir de nuit, sans éclat, et sans escorte, avec un simple Adjudant de Place dans la voiture, qui arriveroit à la pointe du jour à la citadelle de Turin avec tous les papiers cachetés, qui seroient consignés au marquis Cirié Gouverneur de cette forteresse. A peine arrivé le tout a été envoyé au Roi, qui après les avoir examiné avec d'Hauteville les jetta au feu.

Dans cet intervalle on avoit également arrêté le Major Goante, et on alloit poursuivre les arrestations jusqu'au nombre de 33 qui étoient sur une liste, sans le Colonnel Zyno de l'artillerie, qui fit observer au Duc d'Aoste, que les Vaudois avoient témoigné un mécontentement si marqué pour les deux arrestations faites, qu'il étoit à craindre, qu'ils ne tournassent les armes contre lui, s'il poursuivoit. Non seulement il s'arrêta, mais il fit élargir le Major Goante, et mon brave domestique Daniel Pellegrin, qui n'avoit que faire dans tout cela.

On venoit de faire passer par les armes S. Amour et Mesmer que j'ai nommé ci-dessus, tous deux innocents, et le public ne doutoit pas, que sous peu de jours je n'allasse leur tenir compagnie, d'autant plus que le Roi crioit lui-même à la trahison: mais Devins étoit en-

core à Turin, et l'on craignoit son oeil scrutateur, il falloit jouer ce rôle.

La bonne opinion qu'avoit de moi ce Général pensa à me devenir funeste, car en parlant au Roi de mon arrestation, il lui dit : je connois cet Officier, il ne peut pas être traitre. Le Roi craignit qu'il n'eut pénétré son secret, il hésita pendant quelques jours, s'il ne me feroit pas empoisonner: c'est ce que m'a confessé l'an 9 chez son gendre d'Envie le Procureur général Favrà, qui vit encore, et qui étoit des conseils privés.

Enfin Devins partit, et bientôt après j'eus la permission de sortir de ma cage, et de prendre l'air par la citadelle, d'où j'ai été renvoyé à mon poste, à la suite du déclaratoire d'un congrés, composé de quelques Ministres, et du Sénateur Virginio, portant qu'il n'y avoit pas lieu à accusation.

Comme ma maison étoit fréquentée par les Officiers du quartier-général, Fresia étoit du nombre, mais moins fréquemment que les autres. Un jour qu'il lui prit cette fantaisie, voyant un clavecin et de la musique, il demanda à ma fille ainée, agée alors de 17 ans de lui faire connoître sa voix, qu'on lui avoit dit agréable. L'enfant qui ne voyoit en lui, que l'auteur à ce qu'elle croyoit de l'arrestation de son père,

se retira le cœur et les yeux gonfles de larmes, et Fresia de le trouver mauvais ; — Fresia ne connoîtra jamais le prix de ces larmes, puisqu'il est célibataire. Vouloir qu'une jeune fille chante lorsque son père est dans les fers, c'est la prendre pour une machine, et la mienne ne l'est pas, puisqu'elle a de la sensibilité, mais combien de personnes qui se croient beaucoup, et ne sont pas autre chose ?

J'ignore la conduite que peut avoir tenu le Colonel Fresia parmi les Vaudois, puisque je n'y étois pas, je sai même qu'on exagère toujours lorsqu'on se plaint de quelqu'un, mais ce qui n'est pas douteux, c'est la haîne implacable, et l'exécration qu'ils lui ont vouée, depuis la mort de son ordonnance.

Le gouvernement qui étoit intéressé en pareille circonstance d'aller au-devant de tout ce qui auroit pu être nuisible au service, le remplaça bientôt après par le Général Zimmermann Suisse de nation, ci-devant L. Colonel aux gardes du Roi à Paris, qui avoit échappé au massacre de son corps le 10 août. Il passa peu de tems après au service de ce pais, en levant un régiment de sa nation, et fut fait Général-Major.

Zimmermann s'annonça avec beaucoup de confiance pour les Vaudois, il connoissoit leur

moralité, il prisoit leur franchise et leur loyauté, il connoissoit l'état d'oppression dans lequel ils se trouvoient, et il leur promit à la paix au nom du Roi, un grand changement à leur avantage. Il regagna sur eux l'attachement que son dévancier avoit perdu.

En attendant les Français dépouillèrent le fort de Mirebouc, et le firent sauter les 1.ers jours de l'an 3. Ils se retirerent de l'autre côté des montagnes, et la guerre redevint sur cette frontière, come elle avoit commencé simple défensive; elle a subsisté sur ce pied jusqu'à la paix de l'an 4. que chacun se retira dans ses foyers: les promesses du Roi ne furent à la fin de cette guerre, que ce qu'elles avoient été dans toutes les autres, de la fumée.

La paix étoit faite, mais les choses n'étoient pas sistémées, et nous avons vu que de toute part en Piémont on manifestoit contre le successeur du Roi un mécontentement général. A la perte des billets se joignoit les prétentions des Nobles de reprendre l'activité des droits seigneuriaux, même les arrierés; les soulevations se multiplièrent jusqu'à Moncalier aux porde Turin; l'Etat étoit près de sa dissolution, si les insurgés avoient eu à leur téte ce qu'on appelle un homme.

Les Catholiques étoient en petit nombre dans

les vallées Vaudoises, et pour le maintien de leurs prêtres on faisoit payer un dixme aux Vaudois pour un culte, qui n'étoit pas le leur, et jusqu'à la cire des autels : je ne crois pas qu'il aie jamais existe nulle part ailleurs une pareille extorsion.

Bien loin donc de modifier cela suivant les promesses, on voulut remettre le tout sur l'ancien pied, ainsi que les droits seigneuriaux arriérés. La patience leur échappa, et ceux du Val de Pelis prirent les armes, et marchèrent sur Campiglion, ou se trouvoit le Marquis de Roras, un des principaux feudataires, qui les reçut en homme à talens — J'abandonnerai tout ce dont vous vous plaignés, si cela peut vous tranquilliser, et me conserver l'affection des Vaudois, dont je fais plus de cas que de l'argent. Cette expression les désarma, ils se rétirèrent sans commettre le plus petit désordre.

La Cour fut plus effrayée de cette insurrection que de toutes les autres ensemble, parceque le pays confinant à la France, elle craignoit que les Français y entrassent pour quelque chose, si ce n'étoit pas comme gouvernement, au moins comme particulier. Elle expédia le Général Zimmermann seul pour les appaiser et recueillir les sujets de plaintes des Communes. J'étois à Giaven dans ce moment,

et je n'appris cette insurrection, que par une lettre de ce Général datée de Pignérol.

„ J'arrive, mon cher Colonel, pour me rendre „ auprès des Vaudois, où le Roi m'envoye pour „ recueillir tous leurs griefs; il veut réparer le „ passé, venez bien vîte m'aider dans cette be-„ sogne etc.

Je partis sur le moment, et nous trouvames les Vaudois parfaitement tranquilles, occupés à leurs travaux. Le Général expédia des ordres aux Communes, de lui apporter leurs demandes; on mit plusieurs jours à les rédiger par forme de mémoires, et dans cet état elles furent adressées au Ministre de l'Intérieur.

Pendant tout cela, on commencoit toujours *pour le bon exemple* à fusiller sur tous les points d'insurrection, Moncalier, Asti, Raconis, Fossan, Saluces etc. furent témoins de ces nombreux homicides politiques.

La réponse au mémoire des Communes tant désirée ne venoit point, elle arriva enfin par estaffette au Général Zimmermann à 3 heures du matin, conçue en ces termes:

„ Le Roi ordonne, que vous fassiez arrêter „ six des principaux Vaudois auteurs de la der-„ nière insurrection, et que vous les fassiez „ conduire à Pignérol pour y être jugés militai-„ rement. Vous pouvez vous prévaloir pour

„ cela de 300 hommes, qui se trouvent en
„ garnison dans ladite Ville, en tout ou en
„ partie, les faire partir de jour, de nuit, comme vous l'indiquera le bien-être du service.
„ Le Commandant de la Place a ses instructions rélatives au présent ordre: votre zèle etc.

Zimmermann dont le caractère n'étoit pas positivement méchant, mais foible, après s'être long-tems frotté les yeux en lisant cet ordre, se trouva fort embarassé, il ne savoit sur qui faire tomber l'arréstation, il s'achemina chez moi qu'il étoit à peine jour. Je le trouvai hors de son assiète ordinaire, lorsqu'il me dit: levez vous, j'ai quelque chose à vous dire, et sans proférer d'autres paroles, il me mit la lettre entre les mains. — Avez vous pris du caffé mon Général? J'ai bien autre chose dans la tête que du caffé. — Je m'en vai l'ordonner, et pendant cette intervalle, je ferai votre sécrétaire, vous verrez que la chose n'est pas si mauvaise. — Comment diable voulez-vous la faire bonne? je ne connois pas un des coupables, et si je me trompe, j'envoie un innocent à l'autre monde. — Nous n'en sommes pas là encore, attendez un moment, et vous verrez, que l'ordre qu'on vous envoie n'est pas exécutable. Or voici la réponse.

„ La chose me paroit d'une exécution im-
„ possible dans ce moment. Que les 300 hom-
„ mes arrivent de jour, de nuit, aussitôt qu'ils
„ paroîtront, les Vaudois seront aux armes, et
„ si on s'avance un peu dans le pays, cette
„ petite force, ni moi n'en pourront plus sor-
„ tir: la première arrestation donnera l'éveil
„ à tout le reste.

„ Mais je veux supposer encore que tout réus-
„ sisse, nous n'en éterniserons pas moins une
„ guerre civile dans ces montagnes, que je
„ connois, que le Duc d'Aoste connoit aussi
„ bien que moi, il dira à S. M., que toutes
„ les armes de ses prédécesseurs, pendant l'es-
„ pace de 4 à 5 siècles, n'ont pu réduire les
„ Vaudois à la foi catholique, lorsqu'ils étoient
„ seuls, et sans secours; que seroit-ce aujour-
„ d'hui, qu'ils seroient le foyer où tous les mé-
„ contents du Piémont viendroient se rendre,
„ tandis que d'un autre côté ils recevroient
„ peut-être sur leurs derrières, des secours clan-
„ destins en munitions de guerre et de bou-
„ che de leurs partisans en France qui sont côte
„ à côte etc.?

Trois jours après avoir expédié cette lettre, l'estaffette lui apporta ce qu'on va lire.

„ S. M. reconnoit dans vos réflexions la sa-
„ gesse qui vous a toujours guidé dans son ser-

„ vice, elle ordonne que vous preniez comme „ non avenu, l'ordre contenu dans ma précédante. Vous pouvez vous arrêter encore „ quelques jours parmi les Vaudois, et leur „ laisser toujours l'espoir qu'on s'occupe de „ leurs demandes.

Zimmermann fut extrêmement content de se voir débarassé de sa mauvaise commission; il n'avoit compris combien elle étoit hazardeuse pour lui, qu'au moment qu'il avoit lû le brouillard que je lui avois fait: il s'arrêta encore 7 à 8 jours, après quoi il partit sur la fin de thermidor de l'an V.

La Cour flottoit entre le doute d'être jouée par la France, et la crainte d'une prise d'armes assez sérieuse, capable enfin de la culbuter. Le Roi étoit sur cela si pusillanime, qu'un jour apparemment préoccupé de ces idées, il lui prit mal, à la voix d'un petit chien qui jappoit dans les appartemens, où il s'étoit glissé: il crut que tout Turin étoit en armes contre lui.

Enfin parut l'an VII. et avec lui la liberté du Piémont; le peuple paroissoit dans une exaltation extraordinaire pour fêter cet événement. Si le Gouvernement Provisoire eut sçu seconder dans cette circonstance l'impulsion qui étoit donnée, le Piémont eut forcèment dès-lors soutenu la cause de la liberté sans retour: mettre

d'abord en vente les biens du Clergé pour l'extinction totale des billets, il auroit associé une très-grande partie du peuple à sa cause, et à la fortune publique. Mais il fut assez peu politique de leur faire perdre les deux tiers de leur valeur, en les laissant en cours, ce qui lui a fait un très-grand nombre d'ennemis.

Quelques mois après commencèrent les hostilités; la force de l'ennemi de beaucoup supérieure, et la mauvaise conduite de Scherer, abymèrent l'armée au bord de l'Adige. Les troupes Piémontaises qui s'étoient très-bien battues, découragées désertèrent toutes en rentrant dans le pays, pour passer ensuite dans les rangs des Autrichiens: il n'y eut qu'un certain nombre d'Officiers, qui suivirent le sort de l'armée Française.

On savoit tout le mal qu'il y avoit, et il paroissoit impossible que cela fût: les personnes à parti, s'environnent d'illusions: la force de la prévention est telle à cet égard, qu'elles ne croient pas même ce qu'elles voient. C'est ainsi qu'on regardoit comme un blasphême de dire alors que l'armée Française étoit en déroute, que s'en est un autre aujourd'hui auprès des royalistes, que d'assurer que le Roi ne reviendra plus. Les Anglais nous ont prouvé, que l'extinction d'une génération entière n'est pas

suffisante pour guérir les cerveaux humains d'une pareille manie, car pendant plus de 50 ans, à toutes les guerres ils attendoient le Prétendant.

Enfin il fallut bien se résoudre à prendre un parti, car l'ennemi s'avançoit toujours; et dès qu'il eut mis le pied sur le territoire piémontais, les meneurs, qui connoissoient le penchant du peuple au fanatisme, mirent en avant tous les genres de superstitions. Sa morale telle que je l'ai dépeinte fait voir que rien n'étoit plus facile, que de le faire changer de parti par l'amour du pillage.

Tranquille sur sa conscience par le prêtre, qui lui en faisoit un devoir, par le noble, qui le lui comptoit pour mérite, il auroit volé et assassiné dans son débordement les saints et le paradis.

A peine une maison étoit saccagée, qu'on couroit à une autre: pourvu qu'on la baptisat Jacobine tout étoit bon. Les Russes, et les Autrichiens eux-mêmes n'avoient pas d'autre tactique: *ti star Jacobina.* Avec ces paroles, et un signe de croix en 3 ou 4 tems, l'honnête homme étoit dévalisé.

Zimmermann étoit arrivé à Turin un peu avant tout ce désordre; il avoit demandé, et obtenu du Général Moreau le commandement

de la province de Pignérol pour y former un centre de forces par le moyen des Vaudois, dont il connoissoit les principes : c'étoit le seul coin du Piémont, qui fut resté inébranlable dans la cause des Français qu'il avoit embrassée : là le fanatisme, le pillage et le brigandage y ont été repoussés avec vigeur.

Les Austro-Russes continuoient à gagner du terrein, on alloit être exposé dans peu de jours à Turin ; les Autorités Françaises emballèrent et partirent, et les Piémontaises se retirèrent à Pignérol. On ne voyoit que des fugitifs de toutes les parties de l'Italie : il sembloit que c'étoit la fin du monde.

Les pillards se jettèrent sur toutes les routes pour détrousser les passants, et l'insurrection se manifesta de toute part.

Elle commença à menaçer le voisinage de Pignérol ; on eut recours aux Vaudois, et dans 3 jours 1400 parurent sur cette place, fort à propos pour chatier Psine, qui n'en est qu'à une lieue, et commençoit à suivre le torrent par les conseils de son Curé. La tranquillité fut maintenue dans ce voisinage : on en profita pour faire passer des vivres à Fenestrelles.

Pendant ce tems-là, le Général Fiorella avoit envoyé du côté de Carmagnole l'Adjudant-Commandant Freissinet avec 300 hommes d'infan-

terie, et 130 hussards pour maintenir la communication libre de Turin à Coni. Cet Officier enveloppé par un très-grand nombre d'insurgés, se sauva à peine avec sa cavallerie, en abandonnant les 300 d'infanterie, et une charrette de munitions de guerre. Le Magistrat de Carmagnole mit tout en œuvre pour empêcher le massacre de ces pauvres malheureux, qui furent dépouillés, et l'on craignoit, que ces furieux ne respectassent plus rien.

Fiorella désiroit de les délivrer, mais il manquoit de moyens : il donna ordre au Général Zimermann de faire partir les Vaudois pour Non, où se trouveroit Freissinet avec 500 Français, y compris 80 hussards, 2 pièces de campagne, et un obusier. Nous arrivâmes à Non 1500, y compris 150 Piémontais, qui s'étoient unis aux Vaudois. La force totale étoit donc de 2000 hommes.

Nous nous mîmes en route le lendemain matin pour Carignan, où nous trouvâmes le pont sur le Po rompu en partie; on travailla bien vîte à le réparer sous la protection des deux pièces.

Pendant cette occupation, Freissinet demanda par lettre aux insurgés de lui rendre les 300 prisonniers, et qu'il se retireroit : il eut pour réponse de leur délivrer, au contraire, 5 Officiers à leur choix, et toutes ses armes avec les munitions de guerre, et qu'on lui permettroit

de se retirer sans le suivre. Voilà, me dit-il, une étrange proposition — Telle qu'on doit l'attendre lorsqu'on traite avec des pareils ennemis. — Mais ils sont quinze mille — Est-ce qu'on compte le nombre avec une pareille espèce? — Je le sais bien, mais êtes vous sûr de votre troupe? — Vous verrez ce qu'elle saura faire. — Eh bien, allons en avant.

Nous partîmes effectivement sur le moment, on nous reçut sur les rives du Po par une décharge générale, que deux coups à mitraille firent cesser.

Poursuivant notre marche, les insurgés se retirèrent avec assez de précipitation jusqu'au bourg de la Madonne de Carmagnole, où ils avoient faits tous les préparatifs de défense, et mis leur entière confiance dans la protection de cette Madonne.

La rüe étoit encombrée de poutres, de chariots etc. pour retarder notre marche: on nous faisoit feu de toutes les fenêtres. Il n'y avoit pas d'autre expédient pour les dénicher, que de commencer à mettre le feu aux premières maisons du Bourg, qu'on auroit emporté, ce qui fut exécuté: Nous gagnâmes insensiblement terrein au milieu des flammes, et du carnage jusqu'au centre, où se trouvoit le Couvent des Moines, sur le devant duquel étoit la Madonne

bien illuminée. Il sortoit de cet antre un feu d'enfer par toutes les ouvertures: on perdoit du monde. Une douzaine de Vaudois se saisirent d'une poutre, et la firent servir à la manière du belier Romain contre une formidable porte, qui donnoit accès au Couvent: elle ne tarda pas d'être atterée. A cette vue l'ennemi se donna à la fuite pour gagner la campagne par les derrières de ce bâtiment. Insurgés ou Moines qui n'eurent pas le tems de s'échapper, tout ce qui se trouva dans cette enceinte fut passé à la bajonette.

Ceux qui se trouvoient dans les autres maisons, voyant celle de la Madonne emportée, se sauvèrent comme ils pûrent. Mais tout celles d'où l'on avoit fait feu des fenêtres furent incendiées. Pendant que j'étois occupé à réduire le Couvent avec les Capitaines Arnaud et Durand, je reçus par derrière un coup de feu dans le talon de ma botte, qui ne me fit d'autre mal que d'en emporter une partie. M'étant retourné pour voir d'où il partoit, puisque nous ne devions plus avoir d'ennemis sur nos derrières, j'apperçus une nichée de brigands sur le clocher de la paroisse, que nous avions dépassée. Le Capitaine Durand en ayant averti Freissinet, il fit retrograder l'obusier, qui atterra la porte de l'église, où tout ce qui s'y trouva, fut égale-

ment tué. C'est par-là qu'a fini ce combat.

L'on vit paroître un moment après le drapeau à 3 couleurs sur le clocher de Carmagnole; nous poursuivîmes l'ennemi, qui ne se laissa plus atteindre: il s'eparpilla plus vîte qu'il ne s'étoit formé dans 30 ou 40 Communes des environs, après avoir perdu 3 à 400 hommes, car l'on trouvoit encore long-tems après des cadavres en coupant les bleds.

Les Français ont perdu 5 à 6 hommes dans cette affaire; les Piémontais, un Officier de Riva, et les Vaudois ont eu 17 blessés, et 35 morts, y compris 3 Officiers.

Voilà donc cette bataille sans aucune variante, contre laquelle on a crié au sacrilège contre les Vaudois, et pour laquelle on vouloit, que les Austro-Russes missent le feu à toutes leurs habitations.

Pour commettre un sacrilège dans le sens qu'on attache à ce mot, il faut avoir la croyance dans l'objet qu'on prétend offensé. Mais les Vaudois en détruisant le couvent, et la Madonne ne peuvent jamais avoir commis un sacrilège, puisque pour eux tout cela n'est que de la matière, à laquelle on peut donner la forme que l'on veut, sans que sa qualité de matière cesse.

Quant aux bons Dieux, qui étoient sur l'an-

tel, c'est un Milanais, qui les a tous mangés, les uns après les autres : il disoit en plaisantant que pour cette fois il étoit bien amplement communié, puisqu'il avoit mangé, peut-être deux-cent bons Dieux. Cet homme là ne prenoit non plus le Sacrement que pour de la matière, de la farine cuite en un mot ; et il y a beaucoup d'honnêtes gens dans le monde, qui sont de la croyance du Milanais, et qui ne s'en sont pas mal trouvés pour tout cela. Il ne faut donc pas s'en laisser imposer par des grands mots, auxquels les Prêtres ont attaché une importance, qu'ils ne devroient pas avoir pour en imposer aux ignorants et aux crédules. Ce qui est donc sacrilège pour un, est une action ordinaire pour un autre.

Mais revenons à Freissinet, qui après avoir délivré ses prisonniers, exigea une contribution dans Carmagnole de passe cent-mille livres, moitié or et argenterie des églises, et le reste en billets ; il avoit promis de la répartir en proportion, mais il a trouvé beaucoup plus commode de la garder toute pour lui, car personne, ni Français, ni Piémontais, ni Vaudois n'en a eu la plus petite partie.

Les Vaudois revinrent sur Pignérol, d'autres soins les appellèrent bien-tôt à la défense de leurs foyers : l'ennemi s'étoit avancé sous Turin

et à Moncalier; l'Administration Piémontaise se retira au Perrier dans le centre du val Balsille; je reçus l'ordre en même tems d'aller faire les dispositions de défense du val de Pélis, Zimmermann s'étant gardé pour lui le val Chison et Balsille, comme plus près de Fénestrelles en cas d'événement.

Il se forma un camp de Vaudois au Sartas sur une croupe de colline qui domine les deux vallons qui donnent l'accès à cette vallée, position excellente et très-avantageuse si à l'approche du danger on a l'attention de couper le pont qui communique plus haut avec Luserne.

Quelques jours après arrivèrent 300. Français blessés, qu'on évacuoit des hôpitaux de Villefranche en Piémont. Je les fis filer sur le village de Bobbi au pied de la montagne; le lendemain je m'y rendis moi-même pour donner les ordres rélatifs à leur transport en France à dos d'homme, attendu qu'aucune bête de charge ne pouvoit passer à cause de la fonte des neiges. Et après avoir arrêté et fixé les moyens nécessaires, avec le Commissaire Barneville, et l'agent des hôpitaux militaires, je chargeai le Ministre Rostan, Président de la Municipalité, de l'exécution de ce transport. Ce Pasteur s'en acquitta avec toute la diligence et l'humanité possible. Je lui accorde tous les éloges qu'il mérite; mais

la propriété de l'action m'appartient, la sienne n'est que sécondaire, il n'avoit pas les moyens, ni l'autorité de disposer des hommes et des choses, tout cela étoit en entier à mes ordres. Et comme il falloit beaucoup d'hommes pour un pareil transport, je dus me passer d'une quantité de bras, qui m'étoient nécessaires pour la défense jusqu'à ce qu'il fut fait. Cette action a été publiée dans les papiers publics sans que je fusse nommé, et long-tems après j'ai reçu la lettre, dont voici copie.

Directoire des hopitaux militaires n. 225.

Milan le 15 vendemmiaire an 9. de la République Française.

L'Agent principal des Hopitaux militaires au cit. Maranda Chef de Brigade.

Je viens de reconnoître, Citoyen Commandant dans la demi Brigade qui vient d'arriver ici, quelques individus, qui sous vos ordres coopérèrent avec tant de zéle et dévouement au transport des trois-cent militaires Français blessés, que les braves Vaudois portèrent sur leurs épaules en*

* C'étoit la mienne dont il sera question ci-après.

France par le col de la Croix. Ils furent préservés ainsi que près de deux-cent autres militaires isolés, de la férocité des insurgés, et des Austro-Russes, que vous empêchâtes de pénétrer par les moyens d'une défense vigoureuse, ce qui nous donna le tems d'échapper au danger.

J'en ai dans le tems fait mon rapport par écrit au Lieutenant-Général Suchet. Il le fit mettre aussi-tôt à l'ordre du jour de l'armée, comme un témoignage authentique de la reconnoissance nationale envers les Vaudois que vous commandiez.

Les papiers publics ont annoncé avec éclat cet acte d'humanité, mais c'est avec le plus vif regret que je n'ai pu vous comprendre nominativement dans cet hommage public. J'avois besoin de vous citer, et votre nom je l'avois oublié; mais aujourd'hui que j'ai obtenu des renseignemens certains, je m'empresse de réparer cette omission, en vous priant d'agréer ici l'hommage de ma reconnoissance particulière.

Si le Ministre Rostan, que j'ai fait connoître à cette occasion sous les traits les plus honorables, a obtenu la gloire de cette belle action, je dois à la vérité de déclarer hautement, qu'il ne fit que céder à votre bienheureuse inspiration, puisqu'il n'a fait qu'exécuter vos intentions bienfaisantes: c'est donc plus particulièrement à vous

qu'à lui que s'attache ici la reconnoissance publique, pour avoir fait soigner, panser, nourrir et transporter environ 500. Français, qui eussent infailliblement péri sans vos généreux secours.

Témoignez, je vous prie, Citoyen Commandant, à la brave Nation Vaudoise, combien je suis pénétré d'estime et d'admiration pour elle et pour vous, et combien je chéris l'instant, où il m'est permis de pouvoir vous donner un témoignage public de mon estime, et de ma reconnoissance personnelle.

Je suis avec la plus haute considération.

PERCY

Après avoir fait toutes les dispositions pour le transport dont il est question, il falloit se mettre en mesure d'empécher l'ennemi de le troubler: je redéscendis la vallée.

Il y avoit toujours en avant, et quelques fois sur les flancs de l'ennemi, une nuée de fanatiques insurgés, pillards et assassins, qui annonçoient son approche.

Cette race n'étoit à craindre, que parceque en attirant votre attention sur elle, elle diminuoit votre force dans le point principal; elle essaya maintes fois de pénétrer, mais la mort

de plusieurs d'entr'eux la renvoya sur les derrières des Austro-Russes.

Le Général Zimmermann, qu'on croyoit à son poste, étoit resté tout seul avec quelques Officiers à Pignérol, à parlementer avec l'ennemi; il m'envoya un ordre par son Aide-de-camp, d'aller prendre le commandement des vallées de Chison et Balsilles, qu'il alloit se rendre lui même dans celui de Pélis. Par la conduite qu'il a tenu dépuis, on doit croire, qu'il avoit promis à l'ennemi de faire prendre les 500. Français, qu'on savoit avoir pris la route de cette vallée, les chefs des Vaudois, et de désarmer le reste. Il se trompa dans son calcul: le transport des Français avoit été expéditif, et 160. hommes que j'avois laissé pour aider à le faire, arrivoient déja pour se rendre au camp au moment que l'ordre me fut consigné. Je n'eus le tems avant que de partir, que de donner l'avis à ma famille de se rendre à Bobbi, où se trouvoit déja celle de mon cousin Geymet, membre de l'Administration.

On avoit dépuis plusieurs jours de forts soupçons sur le Général Zimmermann. Le citoyen Geymet par ordre de l'Administration en avoit écrit au Général Moreau[s] lui demandant de le changer, mais l'exprès n'avoit pas pu passer.

En arrivant à ma destination je trouvai les dispositions de défense pour la vallée de Chison faites; mais elles étoient dues à la sollicitude des Chefs de Brigade Niboyet, qui commandoit auparavant à Pignérol, et Rossignoli membre en même tems de l'Administration, sans que le Général Zimmermann y eut contribué dans la moindre partie.

On nous promettoit toujours des secours de France, qui n'arrivoient jamais; en attendant un corps de cavalerie Russe fut expédié de nuit par Bubiane à Luserne qui étoit tout Royaliste; il devoit emporter le pont sur Pélis le matin du 10. prairial pour prendre par derrière le camp du Sartas, tandis que l'infanterie Autrichienne l'attaqueroit de front.

On avoit fait plusieurs fois des instances auprès du Général Zimmermann de faire abattre le pont; les eaux étoient si volumineuses dans cette saison qu'elles devenoient une barrière insurmontable: mais il avoit toujours rejetté cette mesure sous différens prétextes. Il retira même quelques heures avant l'attaque 125. hommes de 150. qu'il y avoit à la garde de ce pont.

Le citoyen Olivet, aujourd'hui Capitaine à la 31.ème légère, resta donc avec ce foible moyen pour le défendre.

A trois heures du matin le citoyen Bianquis, autre Capitaine à la 31.ème légère, fut dépéché du camp au Général, pour lui donner avis que les avant-postes avoient signalé l'ennemi. --- Vous n'êtes plus à tems, il n'y a qu'à se rendre. -- Etourdi d'une pareille réponse, il s'achemina porter cette nouvelle au camp, et chemin faisant il entend la fusillade au pont, et voit son camarade Olivet qui battoit en retraite dans les vignes pour éviter la cavalerie Russe.

Le camp voyant qu'il étoit trahi, et attaqué en face, et par les épaules, se replia sur sa gauche en gagnant des collines, de chataigniers. La cavalerie Russe poussa alors sur la Tour, sans cependant oser s'enfoncer plus avant dans la vallée. Le Général Zimmermann les attendit tranquillement dans son lit.

Nous étions assez tranquilles dans les deux autres vallées, flattés de l'espoir des secours promis, lorsque le Capitaine Bianquis vint nous donner cette triste nouvelle. Notre tour ne tarda pas d'arriver, l'ennemi poussa sur nous une force imposante, mais l'entrée lui coûta cher; le détachement composé de ceux de Prarustin, qui défendoit le passage du pont des portes, fit un feu si nourri sur ce pont qu'il

l'obligea à le débarasser trois à quatre fois, en jettant les cadavres dans la rivière; il perdit de son aveu dans ce seul fait 400. hommes.

Le poste de S. Germain ne fit pas si bien son devoir, il se retira trop tôt dans les collines, mais avec cela il tua à l'ennemi dans sa marche jusqu'à la Pérouse 300. hommes environ.

Celui de la Pérouse se vit pour lors attaqué par les deux rives du Chison, il se défendit assez bien, mais jugeant qu'il ne pourroit pas résister contre des forces décuples des siennes, il pensa à la retraite. Niboyet avec 300. Français se retira sur Fénestrelles; une cinquantaine d'autres Français avec les Vaudois se replièrent dans le val de Balsille.

L'Administration abandonna le Perrier, et nous nous trouvames tous ensemble à Prali avec quelques fugitifs Italiens et Piémontais. Mais comme nous pouvions être coupés par le col Julian, si l'ennemi eût été bien au fait de ces montagnes, ou qu'il eût osé s'y risquer, nous partimes pour bout-de-col.

Là 40. ou 50. chevaux qui nous restoient ne trouvèrent d'autre nourriture, que ce qu'ils pouvoient se procurer sur un sol, que la neige venoit d'abandonner.

Là encore se trouvoient plusieurs femmes fugitives, entr'autres celle de Pol-Franceschi,

Parisienne, jeune aimable, qui alaitoit un enfant de six à huit mois; nous allions manquer de vivres, et de munitions de guerre, et au milieu de ces tristes réflexions, et des regards douloureux que nous jettions sur l'Italie, qui étoit toute entière devant nous, nous vimes arriver un montagnard tout mouillé de sueur, qui me cherchoit pour m'avertir qu'il y avoit une prime de dix-mille livres pour quiconque me feroit prendre vif ou mort, autant pour chaque Membre de l'Administration, et cent-mille livres, si toute la colonne étoit capturée, invitant les habitans de ces montagnes à s'armer pour nous couper le passage. -- Tu es Vaudois? -- Oui Commandant. -- D'où viens-tu? -- De Salza. -- Et vous aviez déja à Salza cet avis? -- Le Commandant Autrichien l'a envoyé par des personnes de la Pérouse, et l'on m'a dépéché au même instant pour vous en faire part. -- Je te remercie, et ceux qui t'ont envoyé; adieu mon camarade, dans peu nous nous reverrons.

Cet homme se retira, la douleur peinte sur la physionomie. J'ai cité cette anecdote, pour apprendre aux tyrans de la terre, qui veulent vaincre par la trahison, que leur argent est de nulle valeur chez les Vaudois.

Cette nouvelle mit cependant l'épouvante parmi ceux qui ne connoissoient pas le peuple chez

lequel nous étions ; et par la réflexion que l'ennemi feroit ses derniers efforts pour nous arrêter, on s'achemina machinalement vers le col vieux d'Abries, une des plus hautes montagnes des alpes ; il étoit dit de ne pas se quitter, et tout suivit, sans penser que de là à trois heures il seroit nuit, et qu'en partant le matin à jour, la neige auroit peut-être porté jusqu'à huit ou neuf heures, ce qui auroit été suffisant pour passer cet horrible col.

Les chevaux, et gros équipages avoient été abandonnés: forts ou foibles, femmes ou vieux il falloit que chacun se servit de ses propres forces ; on alloit toujours sur une neige, qui cédoit sous nos pas, et dans cet état nous arrivames au bout de sept heures de marche à minuit sur le col. Rien n'étoit comparable à la lassitude, et à l'épuisement dans lequel nous nous trouvions.

On se consoloit cependant en pensant que nous étions au bout de nos travaux, et il ne faisoit que de commencer, car au lieu d'être sur le col, c'étoit un plateau de son voisinage, auquel nous n'aperçevions d'autre issue qu'un couloir sur un roc de deux à trois toises de longueur, et l'on n'osoit pas s'éloigner de l'endroit où nous étions pour chercher le passage, crainte des précipices. Les femmes et les moins

robustes se décidèrent d'attendre le jour sur ce plateau : une tourmente vint augmenter encore les horreurs de cette position.

Elle décida quelqu'un à tenter le passage du couloir, en se glissant sur la surface du roc aux dépends de son derrière, il arriva sur un tas de neige, en criant qu'il n'y avoit pas de mal, et qu'on pourroit aller en avant.

On le suivit, mais à mesure qu'on vouloit avancer sur cette neige, elle enfonçoit à ne pouvoir cheminer, il fallut donc continuer à se glisser comme on avoit fait, l'espace d'une heure de route, par une pente assez rapide : cette méthode très expéditive nous tira d'affaire. L'on a remarqué que les alpes en général sont beaucoup moins rapides du côté de la France, et présentent plus de difficultés au pendant de l'Italie.

Nous arrivames enfin à pouvoir marcher, n'ayant plus de neige qu'à demi-jambe, nous crumes même voir à quelque distance un chemin large et battu sans neige, nous nous acheminames bien vîte vers cet endroit, où nous avons risqué de trouver notre tombeau. C'étoit un éboulement de terre prolongé, et très-profond, dans lequel nous allions nous précipiter sans la prudence de celui qui étoit à la tête, qui cria halte. Il battit un briquet, et alluma

un morceau de bougie qu'il avoit pris sur l'autel des Guigou, croyant que nous passerions la nuit à bout-de-col.

Le risque que nous venions de courir et de voir, nous décida à ne plus quitter la neige. Et les hommes sont en semblables occasions dans les montagnes, ce que sont les moutons qui les pâturent, si un d'eux prend une mauvaise route tous les autres le suivent.

Enfin nous découvrimes une bergerie, dans laquelle il y avoit quelques fagots de bois de méléze, nous allumames plusieurs feux pour nous sécher.

Les Grands de la terre, qui habitent les palais des Rois, n'ont jamais trouvé un appartement plus délicieux, que l'étoit pour nous cette bergerie, si le souvenir et l'inquiétude sur le sort de ceux que nous avions laissé en arrière, n'étoient venus troubler nos jouissances.

Le jour ne tarda pas à paroître; notre premier soin fut de gagner le plus-tôt possible la Montéite, hameau de sept à huit feux, où les paysans se rendent à l'approche de l'été. Nous les engageames de partir sur le moment à la recherche des traineurs avec les secours qu'ils pourroient leur porter, et dans le jour nous eumes la satisfaction de les voir tous arriver, jusqu'à l'enfant de Pol-Franceschi, qu'un simple

manteau avoit couvert pendant la nuit dans les bras de sa mère assise sur la neige.

En arrivant au Rous, premier village de ces montagnes, j'appris que ma famille avec nombre d'autres avoient heureusement passé le col de la Croix depuis plusieurs jours, et que je la trouverois à Aiguille.

Je dus m'occuper à régulariser le service des Vaudois, qui arrivoient de divers points où ils avoient été dispersés; il falloit empêcher quelque incursion de l'ennemi, s'il osoit la tenter par le col de la Croix. Les habitans du val Queiras, qui la craignoient, s'empressèrent de fournir à leur subsistance. En attendant les ordres de Grenoble, où j'avais envoyé un exprès, ne tardèrent pas d'arriver: nous restames fixés à la défense de cette frontière.

Les Austro-Russes savoient très-bien que la partie des Vaudois qui étoit armée avoit passé en France, ou tenoit les montagnes; ils se contentèrent donc de quelque pillage dans le bas, sans oser s'enfoncer dans les gorges, et encore étoit ce plus ce tas de brigands Piémontais insurgés qui faisoient le mal, qu'eux-mêmes. Dénisof étoit à Pignérol avec six-mille hommes, il attendoit le Général Bagration avec une semblable force, qui devoit frapper sur les vallées Vaudoises un dernier coup en brûlant

le pays. On avoit représenté au Prince Bagration les Vaudois comme un peuple sans mœurs, sans foi, ni loi. Du fond de la Russie ce Prince est venu apprendre aux Piémontais, qu'il les connoissoit mieux qu'eux, il désira avant que de rien entreprendre, de voir de leur part des députés; en conséquence se présentèrent l'Avocat Jean-Baptiste Plochu, Jean-Daniel Peyrot, et Paul Appia.

Après avoir parlé des affaires du tems, il ne leur demanda autre chose, que leur parole d'honneur, que les Vaudois restés dans le pays ne feroient aucune prise d'armes contre les armées combinées; cela convenu, il leur donna le comte Zuccato pour les accompagner auprès de Suvarovv, qui les accueillit très-bien, et les envoya a son tour auprès du Conseil Suprême. Thaon chef de ce Conseil s'emporta en invectives contre les Députés: il alloit continuer son langage de sang et de carnage, lorsque le comte Zuccato, qui les avoit accompagnés l'arrêta en lui disant: ils sont sous la protection du Maréchal, nous ne savons que faire de vos haines Piémontaises. Ce peu de mots calmèrent sa fougue.

C'est donc au Prince Bagration, Russe, et au comte de Zuccato, qu'on dit du Frioul, mais au service de Russie, qu'est due la conserva-

tion des habitations Vaudoises ; au reste ces deux Officiers Russes ont laissé dans plus d'un genre une grande réputation d'humanité en Piémont : on ne parle de leur conduite qu'avec une estime particulière.

D'ailleurs que prétendoit faire ce Conseil exterminateur, se disant Suprême, en faisant brûler les habitations Vaudoises? se rassasier de sang dont il étoit altéré; n'avoit-il pas assez de victimes dans les fers? vouloit-il dépeupler le Piémont? et croyoit-il que les Vaudois, qui étoient en France en rentrant dans leur patrie, comme ils l'ont fait deux mois après, voyant leurs maisons, et celles de leurs parens incendiées, n'auroient pas trouvé des tisons pour se venger? Ce Conseil Suprême étoit sans quartier, et si Bonaparte ne lui en avoit point accordé à lui-même, que seroit-il dans ce moment? Je le laisse dans ces réflexions pour revenir à mon sujet.

Le changement survenu dans le Directoire porta Championnet au commandement de l'armée des alpes, il m'appella bien-tôt après à Grenoble, et dès qu'il fut question d'agir, je reçus l'ordre du Général de division Ernouf, chef de l'Etat-major général de l'armée, de me rendre par la petite route à Briançon, auprès du Général de division Duhem, qui devoit commencer les opérations combinées.

Nous étions à la fin de thermidor, Duhem se dirigea sur Suze, et le Général de Brigade Le-Suire se portat sur la Perouse par Fénestrelles, où nous devions également nous rendre, l'Adjudant-Commandant Planta et moi : lui avec sa colonne par le val Balsille, tandis que je resterois aux granges du Pra, au pied du col de la Croix, attendre l'avis de sa jonction, lequel étant après cela arrivé sans qu'on me fixa l'ordre de la marche, je me décidai malgré la supériorité de l' ennemi, de pénétrer par le val de Pélis, au lieu de prendre par le col de Julian, comme on le croyoit.

Il ne connoissoit pas ma force, et les premiers postes une fois culbutés nous ne lui donnames pas le tems de se reconnoître, il abandonna avec précipitation la vallée.

Après avoir dépassé la Tour, nous primes sur la gauche pour nous porter sur Angrogne, où nous bivouacquames à la cure de Saint Laurent: cette position nous mettoit à l'abri de sa cavalerie, s'il revenoit de sa surprise.

Nous partimes à jour, en nous dirigeant sur la *porte* d'Angrogne, pour arriver à la Colette, où un corps d'ennemi étoit campé, il nous céda le poste et ses baraques avec la même célérité que les autres. Prenant alors à gauche par les hauteurs de Rocheplatte, nous déscendimes sur

la *Turina* à la vue d'un gros corps d'ennemis qui étoit posté à Saint Barthelemi de Prarustin, de l'autre côté de ce vallon.

Il n'eut pas le tems d'avertir, ou de joindre ses avant-postes, qu'il avoit en avant, et au dessous de la *Turina*, lesquels pensoient à toute autre chose que de nous voir arriver sur leurs épaules, tandis qu'ils avoient en face dans Saint Germain un corps que le Général Le-Suire y avoit placé; ils se précipitèrent à nos premiers coups de feu dans Chison, où il s'en noya plusieurs, non obstant que les eaux fussent basses; il nous resta quelques prisonniers pour nous dédommager de quinze hommes que nous avions perdu dans toute cette traversée.

En arrivant à la Pérouse, le Général me témoigna sa surprise d'avoir pris cette route, il croyoit que si l'ennemi n'eût pas été étourdi de l'affaire, et fût revenu sur la Tour nous couper la retraite, tandis que ceux de la Colette, et Saint Barthelemi auroient fait leur devoir, pas un de nous auroit échappé. -- La connoissance du local, mon Général, dans les guerres de montagnes, fait tout; en voilà une devant vous, par où l'ennemi auroit pu m'obliger de passer pour vous joindre, s'il eut fait ce que vous appellez son devoir; il y a pour y arriver des passages qu'il ne connoit pas, ni vous non plus, et s'il

eut voulu me suivre, il se seroit exposé à une grande perte. Il n'y a donc ni beaucoup de mérite, ni témérité dans mon fait.

Le lendemain il ajouta à la colonne des Vaudois quelques compagnies de la 74.me et 107.me de ligne, en nous faisant rebrousser sur Luserne, où nous étions à peine établis, qu'il arriva l'ordre dans la nuit de marcher sur Briquéras, pour couvrir sa droite dans l'attaque de Pignérol qu'il emporta.

La position de Briquéras commande une vaste plaine, qui se présente à son levant, et à son midi, mais l'ennemi étoit posté à Cavour, et à Barge pour nous en disputer le domaine: cependant c'étoit de là, d'où nous devions tirer les subsistances, non seulement pour la Brigade, mais pour Fénestrelles, qu'on vouloit ravitailler.

Le Général m'envoya un escadron du 14 grosse cavalerie, et un détachement du dixième hussards, en me disant de faire venir en outre du Queiras 260 hommes de la 107., qui y étoit encore. Avec ce renfort l'arrivage commença, et dans peu de jours Fénestrelles eût sa dot en grains, bœufs et vin.

Nous n'avions heureusement ni Fournisseurs, ni Gardes-magasins, ni Commissaires pour nous faire mourir de faim.

La troupe avoit ses rations abondantes, et

une bouteille de vin non frelaté par homme chaque jour, au moyen de quoi elle a pu supporter les marches fréquentes, et les attaques multipliés qu'on lui a fait faire. Nous avons balayé successivement la plaine jusqu'aux portes de Saluces. Après quoi nous reçumes à Revel l'avis de retrograder, et de venir attaquer Villefranche de Piémont.

Cette Ville fut emportée le 3 jours complémentaire après deux heures d'un combat le plus opiniâtre, que nous eussions encore eu. J'écrivis au Général Le-Suire notre position, en le prevenant que s'il persistoit à nous faire pousser en avant, il nous falloit un renfort pour remplacer les pertes, que nous avions faites. Qu'en attendant, je faisois filer sur Pignérol tous les blessés.

Il me répondit par le retour des hussards, que bien loin de pouvoir aller en avant, il falloit penser à la retraite, qu'il ne m'en félicitoit pas moins de ma belle victoire. Mais de revenir immédiatement reprendre mon ancienne position de Briqueras, que l'ennemi recevoit un renfort de 20 mille hommes pour attaquer notre division sur tous les points. Qu'il étoit ordonné de battre en retraite à mesure qu'on seroit attaqué, que pour ce qui me concernoit, à l'occurrence je devois faire la mienne par

le Val de Pelis, et aller defendre les approches du Queiras. Que nous ne pouvions plus compter sur aucune partie de l'armée des Alpes, qui étoit passée toute entière à celle d'Italie avec Championnet, qui avoit remplacé Joubert tué à la bataille de Novi.

A cette triste nouvelle je donnai l'ordre du départ pour une heure après minuit: Officiers et Soldats tout étoit de la meilleure humeur du monde, ils croioient d'aller cueillir de nouveaux lauriers.

Je dépéchai à la compagnie, qui étoit restée à Cavour, l'avis de se porter sur le couvent de Bubiane, et en cas d'attaque de battre en retraite sur Luserne et Roras, en tenant toujours la droite de Pelis.

Après cela nous prîmes notre route par Margerus et Garcillanne, d'où nous arrivâmes a notre station de Briqueras, où nous passâmes 3 jours sans nouvelle de l'augmentation des forces de l'ennemi. On fêta même le premier vendémmiaire de l'an VIII. avec beaucoup de joie: cette facilité avec laquelle le soldat passe du carnage au divertissement, est surprenante, il n'a aucune espèce d'inquiétude sur l'avenir, il sera tué aujourd'hui comme il a tué hier, il n'y pense pas: c'est l'affaire de celui qui commande.

J'avois deux espions affidés, dont les courses étoient dirigées de manière qu'à 4 heures du matin j'eusse mes rélations: ils ne parurent point le 2 vendémmiaire à l'heure ordinaire; je ne tardai pas à mettre la troupe sous l'ordre du départ, et vers les 7 heures nos vedettes de cavalerie vinrent m'annoncer la marche de l'ennemi sur nous en 3 colonnes au nombre de dix-mille: un peu après la fusillade commença aux avant-postes.

Briqueras est attaché par des vignes à un mamelon, dont Lesdiguières avoit jadis fait une forteresse, qui n'est aujourd'hui qu'une chapelle.

Tout le pays est couvert de vignobles élevés en berceaux de 4 à 5 pieds de hauteur, la cavalerie ne peut sortir des routes, et l'infanterie, qui ne connoit pas les issües, et les arrangemens de ces berceaux court beaucoup de risques de s'y engager; il sortoit de ces différens points un feu tel, que l'ennemi fut une heure et demi sans pouvoir gagner du terrein non obstant sa supériorité de 6 contre un.

Nous aurions pu avec un ordre positif de retraite la battre tout de suite, mais l'ennemi auroit alors sans perte de tems, poussé sur s. Second, et de-là au pont des Portes pour couper la retraite du Général Le-Suire, comme il le tenta inutilement après. Il avoit tellement com-

biné cette mesure, que Pignérol ne fut attaqué qu'une heure après nous. En attendant le Géneral avoit eu le tems de prendre ses dimensions, depuis le premier coup de canon, qu'il avoit entendu sur nous, ce qui le mit dans le cas de faire une superbe retraite.

L'ennemi s'étoit persuadé de nous avoir cerné, il ne cessoit de crier de nous rendre; un Capitaine Autrichien, s'étant trop avancé sur nous avec une pareille sommation, y trouva la mort, et son cheval fut enlevé par un Marechal de Logis du 14.

Nous filâmes après cela au travers des vignes, sans qu'il osat nous suivre, pour nous rendre à la Tour lieu du rendez-vous. J'avois ménagé pour sauver notre cavalerie dans ces défilés, une issue qui donne sur un petit vallon derrière Briqueras, nommé S. Michel; nous passâmes ce vallon soutenus par deux compagnies d'infanterie, en prenant notre route par une haute colline, qu'on appelle la montagne de S.te Catterine. Parvenu à cette hauteur, je lui donnai des guides pour la conduire sans perte de tems a S. Germain, où elle arriva en même tems que la troupe, qui se retiroit de Pignérol.

Nous joignimes ensuite par des traverses les notres à la Tour, où l'on s'arrêta quelques heures; pendant ce tems, nous entendions la com-

pagnie, qui avoit reculé de Bubiane sur la route de Roras par la droite du Pelis, qui étoit aux prises avec un détachement d'Autrichiens, et les brigands de Luserne: un de ceux-ci qu'on nous emmena le soir à Bobbi fut fusillé.

Nos anciennes positions des granges du Pra, nous revirent le lendemain avec une compagnie en avant à Villeneuve. Il se passa deux jours avant que les subsistances arrivassent d'Abries. Force fut en attendant de manger des moutons qui étoient au paturage sur ces hauteurs, et les soldats, qui n'avoient ni sel ni pain, mettoient de la poudre à canon dans le bouillon.

On passa le reste de vendemmiaire à Abries, et quelques jours à Briançon, où je vis le General Le-Suire, qui alloit dans la Division Grenier: je ne l'ai plus revû depuis lors, mais je n'en ai pas moins conservé pour lui une estime toute particulière.

Je venois de parcourir le théâtre de guerre d'un grand maître dans ce genre, de Lesdiguieres que j'ai nommé; il me sembloit que l'ame de ce guerrier suivoit tous nos pas pour observer nos mouvemens, et nous reprocher nos fautes.

Forteresse de la montagne de Cavour, qui lui a donné tant de peine a prendre, tu n'existes plus. Fort de Briqueras qu'il avoit formé avec tant de soins, tu as fait place à une misérable

chapelle et à des vignobles : jusqu'aux matériaux, tout a disparu hors la mémoire de ce grand homme.

La Terre change donc perpétuellement de face, elle ensevelit dans son sein, et dans un oubli perpétuel les races nobilières, qui n'ont pour tout mérite qu'une riche succession, tout comme celles, qui ne font que de végéter.

Mais elle respecte les actions éclatantes de l'homme vertueux, lui seul a une génération, qui l'honore, et ne s'éteindra jamais.

J'étois au milieu de ces réflexions a Briançon, lorsque le Général Duhem m'écrivit dans les premiers jours de brumaire, de lui envoyer 4 ou 5 Officiers Vaudois, et des Soldats choisis, qui connussent parfaitement les montagnes; deux jours après un exprès m'apporta l'ordre de passer moi-même le Mont-Genèvre aux flambeaux s'il le falloit pour me rendre à son quartier-général d'Oulx ; Je n'étois pas arrivé qu'il étoit déja en marche pour Suze, où l'ennemi fut battu en laissant 4 à 500 prisonniers ; le Général La-Vallette resta a Bussolin avec 3 mille hommes pour le contenir, tandis que nous passames le Col de la Fenêtre pour nous porter sur Fenestrelles le 8. Le 9 on ne peut pas depasser la Pérouse par la faute du Commissaire, qui fit retarder les vivres. Le 10 Pignérol fut emporté

avec 600 prisonniers, mais nous avions l'Adjudant-Commandant Planta blessé ; quelques heures après le combat, j'ai du me porter sur Briqueras en avant-garde avec un bataillon de la 74. de ligne, ordonner que les vivres fussent prêts pour le lendemain sur la route, qui conduit à Saluces, et suivant la force des Communes. En cotoyant les collines de Bagnol, Barge, Envie, et Revel, le 11 nous vinmes coucher dans cette dernière Commune ; le 12. nous fumes assez de bonne heure à Saluces, où nous n'eûmes que tard des nouvelles du Général Grénier.

Le 13 toute la Division qui ne pouvoit pas arriver à 6 mille hommes, partit pour *Saviglian* avant jour. Au moment du départ pour la suivre, mon cheval avoit disparu : la menace de faire fusiller l'homme chez lequel il étoit, le fit trouver au bout d'une 1/2 heure. Ce retard m'obligea d'attendre le Général Paulet Chef de l'Etat-Major alors, qui voulut avant que de partir faire un déjuner, qui pensa à nous devenir funeste. Les hussards ennemis qui n'étoient pas bien éloignés de Saluces, avertis par les mal intentionnés, que nous étions en arrière avec une très-foible escorte, tombèrent sur cette Ville comme nous en sortions. Ils furent droits à notre logement, ce qui leur fit

perdre quelques minutes; dans cet intervalle un Piémontais qui se sauvoit, nous avertit du danger au moment qu'ils alloient arriver sur nous; la bonté de nos chevaux nous tira d'affaire, mais l'escorte fut prise. Cette journée du 13. devoit nous être fatale.

Duhem emporta Saviglian, il en fut le maître depuis 10 heures du matin jusqu'à 1 heure après midi avec 2 canons, et quelques caissons pris sur les ennemis. Si Grénier qui avoit une très-forte division, et qui devoit marcher sur ce point par Villafallet, eût attaqué avec la même vigueur que Duhem, la victoire étoit à nous, mais soit mesintelligence soit défiance, cette division ne fit pas grand effort, elle nous laissa à la merci de tous les corps ennemis, lesquels au lieu de suivre Grénier et Clément, se réunirent pour nous tomber dessus à une heure après-midi. Il fallut donc recommencer, et à notre tour céder Saviglian.

Duhem jugeant qu'il couroit risque par la grande supériorité de l'ennemi de faire prendre toute sa division, si elle faisoit la retraite avant la nuit, tems que les Autrichiens ne poursuivent jamais, se battit sur les bords de la Maira tant que dura le jour, et ne se retira du combat pour se porter sur Lagnasc, qu'à nuit tombante. J'ai eu occasion d'observer plusieurs fois

ce Général, et je dois rendre justice à son activité comme à sa bravoure.

Je fus détaché à l'entrée de la nuit pour faire passer en France par le col de Lagnel 273. prisonniers que nous avions, et recueillir en même tems les égarés sur la route de Saluces, avec ordre de rejoindre la Division, dès que j'aurois pourvu à leur passage; je marchai par la vallée de Vraita jusqu'à Elméle, où nous arrivâmes à deux heures du matin du 14., et à six on partit pour Saint-Peyre, où je fus assuré qu'il étoit impossible de passer ce col par l'abondance des neiges qui étoient tombées depuis deux à trois jours.

A 11. heures nous nous mimes en route par le col du *Paglion* pour arriver à Saint Damian dans le val de *Maira*, où nous fumes reçus avec toute l'hospitalité possible par un nombre de bons Républicains qui étoient venus à notre rencontre.

A 4. heures du matin du 15. je fus assuré que nous étions encore maitres de Dronero, où je me rendis. Nous avions là un bataillon sous les ordres du chef-de-Brigade *Ordoneau*, aide-de-camp du Général, Officier de beaucoup de mérite.

Duhem arriva une demi heure après, il avoit dévancé le reste de son armée qui étoit

en route pour nous joindre. Au même instant l'ennemi attaqua, et nous fumes séparés de la Division qui nous voyoit aux prises depuis la montagne, sans pouvoir nous atteindre, ni nous secourir: elle rebroussa d'où elle étoit venue sur *Venasca*; et nous battimes en retraite par *Montmale* dans la val de Grana pour arriver à cinq heures du soir à Saint Pierre de Montroux. On prit les avis de ceux qui connoissoient le pays, le Général se décida pour le mieux de passer le col de *l'Ortie* au clair de la lune pour nous porter sur Demont, où nous arrivames à deux heures du matin le 16.

Nous étions à Montroux dans un pot de chambre, sans autre passage que ce maudit col; si l'ennemi y envoyoit avant notre arrivée deux compagnies, il étoit impossible de passer outre. Pendant notre marche, les Barbets ne cessèrent de nous faire feu des hauteurs des deux cotés du vallon; le premier qui reçut la mort fut un des leurs que nous avions pris dans un moulin, et forcé de faire le guide.

En approchant du col, il se présenta un glaçon de quinze à vingt toises provenant de quelques sources, les hommes ne pouvoient pas passer, et il n'y avoit pas d'autre sentier. Nous avions déja 14. chevaux roulés dans les préci-

pices, non obstant qu'on mit les manteaux sous leurs pieds. On s'avisa enfin d'un moyen par lequel on auroit dû commencer de faire tirer les bajonnettes à une compagnie, et piquer cette glace, et tout passa avec facilité.

Un coup de feu des Barbets atteignit au-dessus de ce glaçon un grenadier près de la cheville du pied, je ne sais si ses camarades le crurent mort, ou si leur fut impossible de l'emporter, le fait est, qu'il resta sur la place.

Revenu des premières douleurs de sa blessure, ne voyant plus personne, il se traina sur ses genoux et ses mains jusqu'au col, où il arriva les uns et les autres écorchés; il resta dans cet état jusqu'au jour, que les Barbets vinrent accroitre sa misère en le dépouillant sans le tuer.

Une heure après passoient deux paysans du val de Sture, il les supplie de le porter à Demont, leur promettant non seulement six francs à chacun, mais les assurant qu'ils seroient payés. Ils l'emportèrent effectivement, et nous le vimes arriver au quartier-général sur une espèce de brancard.

On vint dire à Duhem, que deux paysans avoient apporté un soldat blessé. -- Mais ce n'est pas ici l'hôpital. -- Cet homme désire vous parler. -- Va voir ce que c'est, en s'adressant à moi.-- Je revins lui raconter l'histoire du

grenadier, il sortit sur le moment en disant aux paysans: cet homme a raison, il sait que je suis solidaire pour mes soldats, voilà les douze francs qu'il vous a promis, et douze autres pour l'avoir cru sur sa parole. Et toi malheureux prend ces deux Louis en attendant que je puisse te faire habiller; portez-le à l'hôpital.

Peu de jours après nous arrivâmes à Guillestre, où nous vimes également arriver le reste de la Division, à laquelle les paysans de *Castel-Delfino* unis aux sapeurs avoient ouvert le passage du col de Lagnel: il périt plusieurs personnes dans ce trajet; les soldats accusoient le Général Kister d'inhumanité dans cette occasion, il est possible qu'ils exagérassent, mais pour l'ordinaire ils distinguent parfaitement, surtout les Français, ce qui tient à la discipline, ou au caractère de celui qui commande.

Le reste des Vaudois qui étoient resté dans le Queiras, avoit reçu par exprès expédié de Briquéras l'ordre de passer le col de *Traversettes*, et de venir nous chercher du côté de Saluces par le val de Po. Mais nos mouvemens avoient été si rapides, que nous étions déja battus à *Saviglian*, et en retraite lorsque ce corps parut dans cette vallée; ignorant ce qui s'étoit passé il donna dans un détachement de l'ennemi sans

le savoir, qui le reçut en vainqueur, il se retira assez en desordre pour perdre un tiers de sa force.

Il falloit réorganiser tout cela pour le service d'hiver, c'est le dernier commandement que m'ait donné le Général Duhem, avec celui de me rendre à son Quarties-général de Chambéry, où je ne trouvai plus que ses Aides-de-camp lorsque j'arivai avec ma famille que j'avois prise en passant à Embrun.

Turreau vint le remplacer dans le commandement de la Division des alpes; il trouva les Vaudois dans un triste équipage, il s'empressa de les faire habiller non obstant les difficultés qu'il y avoit alors; il savoit que si le soldat se voit dans un état de délabrement il est avili à ses propres yeux, et n'a pas la moitié de courage, il les plaça en suite en garnison à Gap, d'où il les rappella quelque tems après à Mont-Lyon, où je les trouvai à mon retour de Chambery.

Les apprêts pour ouvrir la campagne se faisoient de toute part avec cette activité que Bonaparte sait inspirer, et qu'il apporte lui même dans tout ce qu'il entreprend.

Le Mont-Genévre fut passé en floréal. Trois redoutes élevées avec beaucoup d'art aux Gravieres en dessus de Suze faisoient toute la confiance des Autrichiens, qui publioient que vingt-mille Français mordroient la poussiere avant

que de les enlever: elles le furent cependant après douze heures d'attaque, et la mise hors de combat de 370. hommes, la majeure partie de la brave 28.me légère. Douze-cent prisonniers passèrent en France. Turreau ne perdit pas un moment, il fit marcher sur Suze, où l'ennemi abandonna encore à 9 heures du soir 400. prisonniers, et les deux Aides-de-camp de Mesko.

Ce Général Autrichien retiré dans ses retranchemens d'Aveillane, avoit résolu de nous disputer par ce boulevard les approches de Turin.

Turreau passa plus de vingt jours en marche et contre-marche sur les deux rives de la Doire, attaquant presque tous les jours, mais jamais jusqu'aux retranchemens: n'avoit-il pas assez de forces, ou vouloit-il tenir l'ennemi sur ce point pour qu'on fût plus libre ailleurs, c'est sur quoi il ne s'est jamais expliqué.

Dans une de ces attaques sur Saint Ambroise, que l'Adjudant Commandant Planta avoit dirigé avec cette valeur et ce discernement qui ont toujours distingué cet Officier, on obligea l'ennemi qui craignoit celle d'Aveillane de déployer tous ses moyens; dès qu'on eut par cette manœuvre pû examiner ses positions et son état, la retraite fut ordonnée, l'ennemi qui avoit toutes ses forces en mouvement chercha à nous

entamer, il jetta vers la montagne sur sa gauche un corps pour nous tourner, au moment qui voulut dépasser un ravin, il trouva le Lieutenant Badin des Vaudois (aujourd'hui Capitaine à la 31.me légère) embusqué avec un détachement, qui sans s'embarasser du nombre fit un feu si bien nourri sur lui, que force lui fut de reculer, et de nous laisser emmener les prisonniers. La conduite de ce jeune Officier dans cette occasion lui a valu la première compagnie vaquante, à laquelle je l'ai proposé quelques semaines après à Turin.

Nous n'avions que des nouvelles incertaines sur les progrès de l'armée de Bonaparte, et l'ennemi nous en donna en abandonnant dans une nuit tous ses postes, ne laissant entre lui et nous que la citadelle de Turin; nous comprimes que des affaires de plus grande importance l'appelloit ailleurs: notre Quartier-général fut porté à Aveillane, et une Brigade en avant à Rivoli.

Le Général prit un air plus sérein, la gaieté Française reparut à table, il étoit dans ces sortes d'occasions fort-aimable, je lui demandai dans un de ces bons momens d'obliger l'ennemi de nous tirer quelques coups de cannons de la Citadelle. -- Tu as quelques fois des idées folles. -- Pas tant, mon Général, nous avons plusieurs cen-

taines de nos amis entassés dans les prisons de Turin, privés de toute communication, on ne pourra pas leur intercepter le son du canon, qui leur apprendra que nous sommes ici pour les délivrer, ce sera pour l'ennemi un objet de terreur, et pour eux une réjouissance.

Nous partimes le soir même d'Aveillane à mi-nuit pour nous porter sur la Vénérie, où nous arrivâmes à sept heures du matin. Une reconnoissance ayant été expédiée, poussa jusqu'au faubourg du *Balon*, où elle se fit donner à boire. L'ennemi fit dix à douze coups de canon d'une batterie qu'il avoit entre Porte-Susine et Porte-Palais pour l'effrayer. Elle se retira en bon ordre, mais par-contre la peur et le désordre se mit dans le Conseil-Suprême et ses adhérens qui emballèrent et partirent.

Il n'y a peut-être jamais eu de coups de canon, qui aient fait moins de mal, et plus d'effet sur les esprits des différens partis.

Les connoissances que le Général vouloit se procurer, ayant été terminées, nous repartimes de nouveau à mi-nuit pour reprendre nos anciennes positions.

Jusqu'ici les Vaudois avoient fait leurs tours de fatigue dans les rangs des Français, mais Turreau désirant se procurer quelque renseignement sur la marche du Général Suchet, que

quelques espions lui avoient assuré être déja à Mondovi. Il falloit pour cela traverser d'Aveillane par Giaven, les petites montagnes, qui séparent la combe de Suse du Piémont, se porter par Cumiana et Pignérol à Briquéras et Barge. Il paroissoit naturel que ce fussent les Vaudois qui fissent cette expédition, parceque si on avoit le malheur d'être battus et dispersés à un pareil éloignement de la Division, ils pouvoient mieux se tirer d'affaire que des étrangers qui ne connoissoient point du tout ces montagnes.

Nous partimes donc, et à peine arrivés à Briquéras on nous informa que l'ennemi faisoit à Barge la requisition des bœufs pour l'approvisionnement de Coni, dont il craignoit le siège. Un détachement fut expédié sur le moment sous les ordres du Capitaine Olivet, qui leur tua trois hommes, et emmena prisonnier tout le détachement Autrichien plus fort que le sien.

Quelques jours après nous reçumes l'agréable nouvelle de la bataille de Marengo, avec l'ordre de suspendre les hostilités, et de joindre le Général Turreau qui s'étoit approché de Pignérol, d'où l'on marcha sur Turin avec toute la Division qui alla prendre possession de la ville et citadelle de Turin le 20. juin v. s.

Peu de jours après arriva d'Italie le Général Dupont, militaire estimé et respectable, qui

étoit chargé de former une Commission exécutive: il se trouva bien-tôt entouré de gens à prétentions, dont il ne connoissoit pas la moralité, parmi lesquels il devoit choisir les membres. Cette Commission fut formée sous la Présidence du citoyen Cavalli. Cet homme n'avoit été connu dans les affaires que pour avoir été le distributeur à Paris de cent-mille francs, que le Gouvernement Français avoit décrété pour le soulagement des refugiés Piémontais. Il seroit probablement très-embarassé, si on lui demandoit compte aujourd'hui de son administration; car de tous les Vaudois qui étoient dans les neiges à faire le service pour défendre la frontière de la République, pas un d'eux n'a reçu un centime, malgré le total dénuement dans lequel ils étoient.

Ne pourroit-on pas demander au citoyen Cavalli, lesquels étoient plus utiles à la chose et à la République dans ces momens de crise de ceux qui se battoient pour elle, ou ceux qui promenoient leur inutile existence dans Paris comme lui? Cette Commission demanda bientôt après au Général Massena, le Général Seras pour organiser les troupes Piémontaises, qui ne tarda pas d'arriver.

L'ont crut voir alors se développer les principes de former du Piémont une République

séparée de la France, puisqu'on décréta une couleur nationale en remplaçant le blanc des Français par le jaune Piémontais. Le noyeau des corps qu'on avoit projettés eurent ordre d'arborer cette devise, leur formation étoit lente. La Légion Vaudoise, car c'étoit le nom que Turreau lui avoit donné, étoit un corps tout formé, et le seul qui fut rentré en arme, et combattant pour la patrie. Cavalli qui avoit ignoré qu'ils fussent Piémontais dans la distribution des cent-mille francs, se ressouvient alors qu'ils l'étoient pour les faire entrer dans le cadre des forces de sa chimère de République.

La Commission exécutive s'adressa de nouveau au Général Massena pour obtenir que la Légion Vaudoise fût à la solde du Piémont, ce qui lui fut accordé.

L'on me donna avis de cette transmutation, et en même tems de faire barder de jaune la Légion. A cette nouvelle les Officiers menacèrent de demander leur démission, et les vieux soldats de quitter leur rang, si on les forçoit d'abandonner la devise qu'ils avoient apporté de France, et sous laquelle ils étoient allés si souvent à la gloire: alléguant n'avoir contracté avec la nation Piémontaise, aucune espèce d'engagement. L'on n'osa pas insister, mais l'on prit de l'humeur contre moi.

Malheureusement pour la Légion, le Général Turreau étoit parti pour l'Italie, il avoit remonté ce Corps, qu'il avoit pris pour lui un attachement tout particulier. Lui d'un autre côté, l'ayant toujours trouvé sous sa main à l'occasion, s'étoit habitué insensiblement à le considérer comme un être robuste, qu'il avoit sauvé du dépérissement, et pris cette affection que témoigne un père pour cet enfant qu'il a tiré d'une grosse maladie. On découvrira un peu plus bas sa manière de penser à cet égard.

L'on ne parla plus du jaune, mais l'on se flatta, qu'en faisant perdre le nom de Légion Vaudoise, on parviendroit à le faire adopter.

Il faut que le rêve d'une République Piémontaise ne fût pas encore passé, j'ignore si le Général Séras a été du nombre des revenus, mais pendant un certain espace de tems il intituloit ses lettres: Séras Général *divisionnaire* du Piémont. En attendant il sortit un autre ordre, que la Légion prendroit le nom de Chasseurs Piémontais. Cette dénomination étoit encore plus mal adroite que le jaune, par les motifs qu'on va lire dans la lettre suivante, adressée au Genéral Brune par Turreau qui se trouvoit à Turin de retour d'Italie pour se rendre à Paris.

Mon éloignement du Piémont à laissé la Légion Vaudoise en bute à toutes les intrigues et

à toutes les haines que lui portent les Piémontais, et que lui avoit mérité son attachement à la République Française. Enfin le Gouvernement de Piémont lui a donné le dernier coup en changeant sa dénomination pour celle de Chasseurs Piémontais.

Mais les Vaudois ne veulent pas être Piémontais, ils ont pris les armes à la voix des Généraux Français, ils m'ont suivi, et combattu les Chasseurs Piémontais qui étoient dans les rangs des Autrichiens, et l'on voudroit aujourd'hui faire prendre aux vainqueurs le nom des vaincus, qui leur est odieux.

Les Vaudois attendent de votre justice, mon Général, que vous revoquerez l'ordre du Gouvernement Piémontais, ordre qu'il n'avoit pas le droit de donner, puisque la Légion Vaudoise a été reconnue et rétablie par les Généraux Français sous les auspices de la République, ce seroit d'ailleurs remplir les engagemens que j'ai contracté avec les individus qui la composent.

J'attend du Général Brune, j'attend du Général et de l'homme d'Etat qui connoit les convenances, les localités et les hommes, cet acte de justice, qui ajoutera à ceux qui ont déja signalé son arrivée en Italie, et sera un nouveau titre à l'estime et à la considération publique, et à ma reconnoissance.

Le Général Chabrand avoit bien remplacé

Turreau dans le commandement du Piémont, mais il ne s'amusoit pas à ces petites discussions ; il faisoit ses affaires.

Enfin le nom de Chasseurs disparut pour faire place à celui de 1.re légère Piémontaise, petites têtes, petites choses, l'on s'indigna de cette résistence.

Que la Commission exécutive et son bureau de guerre, tel que tout cela étoit composé alors, se soient appésantis sur ces misères, et qu'ils y aient mis de l'importance, et surtout beaucoup d'animosité passe, ils n'en savoient pas d'avantage ; mais que le Général Séras qui devoit tout au moins connoître les convenances militaires, et sans lequel tout cela ne pouvoit se faire, y ait adhéré, c'est-ce que le public ne pouvoit pas comprendre.

Il y avoit dans ce bureau de guerre un copiste nommé Paris, qui de prêtre étoit devenu rien, et de rien vouloit parvenir à quelque chose, je ne sais pas si on lui avoit donné pour thème d'épreuve de son habilité, de me trouver en faute, ou s'il s'étoit flatté, que ce moyen le tireroit de l'oubli ; ce qu'il y a de certain c'est que sa conduite dans cette occasion ne prouve pas qu'il ait quitté la prêtrise par amour pour la vertu. Je lui rappelle les visites qu'il fit faire par son frère au Lieutenant *Pessa* lors qu'il étoit

aux arrêts, la fermeté du jeune homme, les propos qu'il lui tint lui-même après, et s'il lui reste un germe de vertu, il en rougira toute sa vie.

Peu de tems après Séras m'avertit de nous tenir prêts pour aller camper quelques semaines à Colégno, d'où nous passerions à l'armée d'Italie. Je lui demandai quinze jours pour mes affaires de famille.

Pendant cet interval parut à Turin un de ces aventuriers militaires repoussé des armées, qui avoit déja été chassé de celle d'Italie, et subit en France un jugement qui l'avoit condamné à deux ans de prison pour des sommes, qui manquoient quelque part. Cet homme s'appelloit *L'Escuyer*, se disant Adjudant-Commandant : il arrivoit de Milan, où il s'étoit rendu, espérant d'obtenir par ses intrigues quelque place dans la République Italienne; n'ayant pas réussi, il s'étoit retourné sur Turin, où il savoit que l'on formoit de nouveaux corps, il venoit voir si on avoit besoin de quelques chefs qui eussent des *moyens*, il faut que Cavalli et Séras lui en aient trouvé promptement beaucoup, puisqu'au bout de quelques jours sans autre examen sur sa moralité, sans consulter mes convenances, et pendant mon absence on lui donna ma demi-Brigade, pour me placer au commandement

d'un dépôt de 180. Officiers. On colora cette injustice d'un repos apparent, dont je devois avoir besoin, les émolumens étant les mêmes.

Cet homme à *moyens* a commandé la demi-Brigade huit à dix mois, et cet espace de tems a suffi pour lui voler plus de quatre-vingt-mille francs, et se procurer d'autres moyens; car il y en a de plus d'une espèce.

Il avoit pour ne pas se tromper à son désavantage une méthode très-sûre, qui consistoit à faire prendre par son Quartier-Maître à Turin la paye du corps, tandis que lui l'exigeoit à double en Italie. Ajoutez à cela, qu'il a perçu pendant long-tems, non seulement cette paye, mais les subsistances, habillemens etc. sur le pied du dernier état de situation que j'avois signé après la revue, qui portoit 1692. présens, tandis qu'avant le départ de la demi-Brigade de Colégno les vieux soldats ne me voyant plus paroître s'en étoient allés tranquillement dans leurs montagnes armes et bagages, et qu'il n'avoit pas mille hommes lorsqu'il est arrivé à Milan.

Il ne tint plus de Conseil d'Administration, et tout ne fut que confusion; à la suite de tant de désordre, le Général Débelle le chasse de sa Division, après quoi est émané un jugement militaire à Turin, qui condamne le citoyen

L'Escuyer à la peine de huit ans de fers, qu'il a évité en prenant la fuite avant qu'il fût prononcé.

Je dois croire que le Général Séras en voyant la conduite de son protégé se sera repenti plus d'une fois de sa précipitation. Au reste il paroit qu'il n'a pas été fort heureux non plus dans la formation des autres corps, puisque le Général Colli a dû les réorganiser de nouveau par ordre du Ministre de la guerre.

Quant à cette fameuse Commission-exécutive de la présidence Cavalli, le Général Jourdan l'ayant changée on ne parla plus d'elle, que pour numérer ses sotises.

La demi-Brigade depuis notre séparation n'a eu occasion de donner qu'une seule fois sans moi au Mincio, où elle a fait son devoir, mais le chef *L'Escuyer* étoit resté quelques lieues en arrière. Je l'ai vue repasser à Turin, et probablement pour la dernière fois, allant en France sous le nom de 31.me légère. Mes vœux l'accompagneront partout, et les marques d'attachement qu'elle m'a donné dans tant d'occasions, seront toujours dans mon cœur. Tandis que d'un autre côté elle ne pourra pas oublier de long-tems que j'en ai été le fondateur.

Nous venons de voir que l'Administration de ce pays étoit assez mal composée le public

indiquoit quelques membres d'être mains-mortes pour lui, et mains-vives pour eux. La réforme que venoit de faire le Général Jourdan porta sur la scène quelques personnes dont les talens étoient connus.

Les impôts, les finances, tous les genres de service étoient à cette époque dans le plus grand désordre.

La nouvelle Commission-exécutive répara le mal autant que cela pouvoit se faire dans des momens aussi critiques. Les rouages de la machine administrative cheminèrent non sans quelques frotemens, et des gaspillages, mais il est impossible en pareilles circonstances de parer à tout, et principalement de prevoir toutes les ritournelles des faiseurs de spéculations. Et tel qui n'a pas dix centimes à perdre, et qui crie du matin au soir contre tout ce que l'on fait, seroit fort embarassé, s'il se trouvoit en place, de se tirer d'affaire avec honneur en semblable occasion.

Lors donc qu'on trouve plusieurs choses défectueuses dans une administration, il faut mettre, si l'on veut être juste, de l'autre côté de la balance le bien qu'elle fait; si celui-ci l'emporte essentiellement, on ne doit plus alors s'appésantir sur des minuties.

Or l'on doit compter pour beaucoup à cette

Commission d'avoir pensé au milieu de tant de secousses, à doter les sciences et les arts, d'avoir posé des bases pour l'amélioration de l'agriculture, et la conservation des troupeaux, comme à l'embellissement de Turin, que le Maire Laugier poursuit aujourd'hui avec une activité, qui lui fait beaucoup d'honneur, et d'avoir également procuré un choix judicieux pour les Préfectures, et Sous-Préfectures, qui influent si puissamment sur la fortune publique.

Elle n'a pas fait comme tous les Gouvernans qui l'ont précédée dans ce pays en tous tems, d'oublier les services aussitôt qu'on n'en avoit plus besoin; Elle a donc également étendu sa sollicitude sur le peuple Vaudois, dont les enfans avoient si bien servi la patrie pendant que les pères tendoient des bras hospitaliers aux Italiens comme aux Français.

Les expressions dont elle se sert pour motif de sa loi qu'on va lire, sera un monument qui durera autant que le nom Vaudois, et la mémoire de Charles Bossi qui l'a provoquée et signée comme Président ne s'éteindra qu'avec eux: il vit dans le cœur de la génération présente, comme il vivra dans le souvenir des races futures.

La Commission Exécutive du Piémont

Considérant que malgré l'oppression qui a pesé pendant tant de siècles sur les Vaudois, habitans des vallées de Luserne, Pérouse et Saint Martin, ils se sont toujours montrés très-attachés à la Nation Piémontaise; que dès l'aurore de la révolution ils donnèrent les preuves les plus authentiques de leur amour pour la liberté, que dans la campagne désastreuse de l'an VII. ils couvrirent la retraite d'une partie de l'armée Française, protégèrent les autorités constituées réfugiées à Pignérol, et ensuite dans les vallées, donnèrent ainsi aux autres habitans du Piémont un exemple, qui s'il eût été imité auroit sauvé la Patrie de l'abyme de malheurs dans lequel elle tomba.

Considérant que cette conduite louable et généreuse leur a fait perdre les subsides considérables que leur fournissoit l'Angleterre, et qui servoient principalement à la subsistance des Ministres de leur Culte, et des autres individus voués à l'instruction publique, qui se trouveroient réduits à l'indigence, si le Gouvernement ne venoit à leur secours.

Considérant aussi que de toutes les mesures adoptées par l'ancien Gouvernement pour violen-

ter la conscience des habitans de ces vallées, la plus exécrable sans doute fut celle d'avoir fondé à Pignérol un vaste Hospice, où l'on attiroit leurs enfans par toutes sortes de moyens illicites, et où ils étoient soigneusement gardés pour les élever dans un culte différent, et jetter ainsi la discorde et la désunion dans les familles.

Qu'enfin il est juste et convenable, que cet Edifice qui a été pendant tant d'années un sujet de crainte et d'affliction pour ces vallées, soit transformé en un établissement utile pour elles, et qui atteste la reconnoissance du Gouvernement Républicain envers leurs habitans;

ARRETE:

1.° Les Vaudois sont déclarés dignes de la reconnoissance Nationale.

2.° Les biens et les rentes fixes des Paroisses des vallées de Luserne, Saint Martin et inverso-Pérouse, lesquelles ont été réduites par l'arrêté en date de hier, qui leur assure en même tems un traitement suffisant, seront administrés par les modérateurs Vaudois.

3.° Les mêmes modérateurs seront aussi chargés de la rentrée, et de l'administration des petites

fermes échues aux Finances Nationales par les décès des ex-féudataires Antoine Vagnone et Victor Verdina.

4.° Ils auront également l'administration de la maison dite de l'Hospice située à Pignérol, ainsi que de ses dépendances.

5.° Le produit de ces biens, rentes et fermes, ainsi que de la maison susdite, et ses dépendances sera appliqué aux mêmes usages auxquels étoient déstinés les subsides fournis par des Puissances étrangères

6.° Ladite maison de l'Hospice pouvant servir à l'établissement de quelque manufacturé, école publique, ou autre institution utile aux vallées, la Commission-Exécutive se reserve d'en facilitèr les moyens quand il en sera tems.

7.° Dans le terme de deux décades, la Municipalité de Pignérol indiquera à la Commission-Exécutive un autre local propre à y recevoir ses Bureaux, s'ils se trouvent encore dans ladite maison.

8.° Le Régent du Bureau des Finances est spécialement chargé de l'exécution du présent

Arrêté, qui sera imprimé et publié dans les deux langues.

Turin au Palais de la Commission-Exécutive, le 28. Brumaire an IX. de la République Française (19. Novembre 1800. v. s.)

CHARLES BOSSI *Président.*

MAROCHETTI *Secrétaire général.*

CHAPITRE XV.

Des Barbets.

Les Barbets n'étoient autre chose qu'un amas de brigands qui s'étoient établis sur tous les passages qui aboutissent au col de Tende, tant en deça qu'au de-là de cette montagne; leurs courses s'étendoient dans les commencemens dépuis le Bourg de Saint Dalmatz, jusqu'au de-là de Sospello, mais comme on leur donnoit souvent la chasse dépuis Nice, ils se tenoient plus fréquemment sur le territoire Piémontais, où ils étoient sûrs de n'être pas inquiétés. Cette horde étoit composée dans son origine d'émigrés Nissards, des miliciens congédiés, sortis des diverses vallées qui ne sont pas bien éloignées de Coni, des déserteurs Piémontais et autres bandits.

Leurs déprédations commencèrent peu de tems après la paix de l'an IV. Elles tombèrent d'abord sur tout le monde, mais bien-tôt après elles prirent une autre forme: ce qui étoit Piémontais passoit assez librement, mais tout ce qui étoit Français, les militaires surtout, étoient égorgés sans miséricorde. L'on jugea dès lors

qu'il y avoit une certaine direction dans leurs mouvemens, et que la main qui les dirigeoit se tenoit cachée.

Le Ministre de France à la Cour de Turin porta fréquemment des plaintes sur les nombreux assassinats qu'on faisoit des Français dans cette traversée. Il sembloit qu'ils alloient cesser, mais ils n'étoient que suspendus pour redonner la confiance à se livrer sur cette route, après quoi on recommençoit à tomber sur les militaires isolés avec plus de fureur qu'auparavant, c'est ce qu'on appelloit à Turin détruire la République en détail.

Aussitôt que les neiges fermoient les montagnes, ils déscendoient dans la plaine à la manière des loups dont ils avoient les mœurs et les habitudes, et les traineurs Français, ou les petits détachemens étoient immolés partout, où ils pouvoient les atteindre.

Ils avoient pour chef un certain Comtés qui paroissoit de tems-en-tems à Turin avec quelques uns de ses affidés, d'où il tiroit les munitions de guerre, et autres secours. Bien plus, le fait qui va suivre prouve qu'il avoit des puissantes protections, et qu'on l'employoit dans plus d'un genre d'expéditions. On négocioit le traité de Campo-Formio, et comme tout ce qui se traitoit étoit impénétrable, les curieux

combinèrent de faire assassiner quelque courrier, et d'enlever les dépêches, pour se procurer quelques lumières à cet égard.

Un avis de Milan avoit annoncé qu'il en étoit un en route. Comtés fut chargé de cette commission, il se porta avec plusieurs des siens à Rivoli, il étoit à peine arrivé qu'il vit paroître une voiture, sur laquelle il prit l'avance pendant qu'on changeoit de chevaux ; les voyageurs l'atteignirent à un quart de lieue de là, où il s'étoit embusqué, il les attaqua, le maître de la voiture et un domestique furent tués, et une femme épargnée. Comtés s'empara de tous les papiers.

Après cette expédition, lui et les siens revinrent à Rivoli, où il y avoit un bataillon du régiment d'Aoste pour la garde du Duc de ce nom qui se trouvoit à son château: il paroissoit difficile qu'on n'eût pas entendu les coups de fusil à cette petite distance; malgré cela ils burent tranquillement, sans que personne leur dit rien, après quoi ils partirent pour Turin.

Les papiers pris furent reconnus appartenir à un Commissaire Français venant de Milan, qu'ils avoient pris pour le Courrier. Comtés n'en continua pas moins à se divertir à Turin, et il a fallu que le Ministre de France en demandant leur arrestation, indicât lui-même au Gou-

yernement la gargote, où il étoit lui et ses camarades.

Deux hommes furent pendus quelque temps après sous le nom de deux des siens, mais une main invisible le sauva lui et les autres; il étoit cependant encore en prison l'an VII., que les Français maîtres de Turin le firent transférer en Citadelle, d'où l'on a eu l'art de le faire évader; il reparut quelque tems après sur la scène, mais s'étant hazardé au de-là du Var, il a été arrêté, conduit à Marseille, et fusillé.

Comtin l'a remplacé, et à l'approche des Austro-Russes sa bande devint beaucoup plus forte, elle a fait partie du rassemblement de Carmagnole dont j'ai parlé.

Cependant tout ce qui portoit le nom de Barbets, n'étoit pas de sa dépendance, car les habitans des vallées de Maira, Grana, Sture, et quelques autres en de çà, comme en de-là de Coni se mirent l'an VII. à faire le même mêtier, ils portoient le même nom, mais ils ne dépendoient pas de lui; les courses de ceux-ci ne se faisoient que par intervalles, et lorsqu'ils croyoient de pouvoir faire quelques captures: la plupart du temps encore c'étoient des gens occupés aux travaux de la campagne, ils vous laissoient défiler une troupe, et dès qu'ils voyoient des traineurs, ils abandonnoient

leurs outils, se saisissoient de leurs fusils cachés derrière des arbres, des buissons ou des haies, leur tomboient dessus, et les égorgeoient. Tous les Commandans Militaires qui n'ont pas eu la précaution de tenir leur troupe bien rassemblée en marche dans ces montagnes, ont perdu beaucoup de monde.

Comtin dans de certaines circonstances grossissoit quelques fois sa bande d'une partie de ceux-ci, mais passé l'expédition projettée, ils le quittoient.

Qu'on profite d'une insurrection d'un pays pour tourner cette force contre nos ennemis, c'est dans les loix de la guerre, mais cette force se battant pour vous, ne tuera pas l'homme sans défense, qui se rend, elle le fera prisonnier; mais de permettre que des assassins par mêtier égorgent impunément notre ennemi vaincu, c'est être assassin soi-même, et non guerrier: voilà cependant ce que quelques Autrichiens ont toléré tout le tems qu'ils ont été en Piémont. Il ne suffit pas pour mettre à couvert leur honneur militaire de n'avoir pas reçu cette espèce dans leur rang, il falloit la forcer à l'observance des régles de guerre, ou l'anéantir.

Les Français étant rentrés en Piémont l'an VIII., Comtin qui avoit saccagé jusqu'à cette époque les Républicains, changea de sistême

aussitôt que le pays eut changé de maître. Il crut qu'en attaquant le parti contraire, on le laisseroit faire, mais Turreau qui n'est pas Autrichien ne voulut pas de brigands pour auxillaires, même indirects: il dépêcha à Saviglian, d'où il étoit venu des plaintes, un détachement de quelques centaines d'hommes, qui s'empara de Comtin, et de huit ou dix des siens, tout cela fut livré aux Tribunaux, et dans peu de jours ils finirent leur carrière.

La fin tragique de ces deux chefs et de plusieurs des leurs n'avoit pas éteint cette race, qui subsistoit toujours, habituée au vol dont elle s'étoit fait un état.

Il parut un troisième chef aiant pour nom *Violin* qui n'abandonnoit guère la hauteur des montagnes, dirigeant ses courses sur tous les points où il n'y avoit pas des forces militaires, qui n'étoient pas bien considérables alors, tout étant presqu'à l'armée. Ses mouvemens se multiplièrent sur la fin de frimaire de l'an IX.; et peu de tems après éclata le soulévement de la vallée d'Aoste, qui présenta à son premier aspect un rapport avec les marches des Barbets; il paroissoit que les meneurs vouloient occuper sur deux points éloignés le peu de force qu'il y avoit dans le pays, pendant qu'on organisoit une insurrection plus étendue dans le Canavesan, laquelle

devoit donner la main à d'autres dans l'intérieur, pour mettre tout le Piémont en convulsion, et forcer Brune à s'affoiblir devant l'ennemi, pour assurer ses derrières.

Mais le Général Soult commandoit, il sut démêler bientôt toute l'intrigue en grand militaire, et y remédier avec une poignée de forces par ses talens.

Il fit partir l'Adjudant Commandant Verlé, faisant les fonctions de Général de Brigade pour pénétrer dans la vallée d'Aoste; il me donna l'ordre en même tems de tirer une cinquantaine d'officiers du dépôt, qui portoit ce nom, pour les placer en tête des Gardes Nationales, qui n'étoient pas acoûtumées au feu, et d'aller commander la première colonne de cette expédition.

Quatre-mille insurgés décampèrent dans le plus grand désordre après les premières décharges devant six-cent hommes, tandis que six-cent hommes bien conduits auroient dù nous arrêter quatre-mille, si nous les avions eu sur le passage qu'ils défendoient à Saint Martin.

La vallée fut bientôt désarmée, et les principaux auteurs de cette rebellion punis par une Commission-Militaire extraordinaire présidée par le Chef de Brigade Béard, qui prouva que les hommes qui veulent fortement le bien sont incorruptibles.

Pendant cette opération le Général Soult avoit fait arrêter, et conduire en Citadelle plusieurs individus de l'ordre de la noblesse et du clergé comme ôtages, ou comme suspects, et dès qu'il n'y eut plus rien à risquer, il les remit en liberté.

Cet exemple, et celui du val d'Aoste avoit contenu l'intérieur, mais les Barbets, proprement dits, car tout le reste en étoit une filiation, continuoient leurs ravages dans leurs montagnes, et le Général Soult en vouloit voir la fin quoiqu'il manqua dans ce moment-là de forces pour les réduire.

Il accepta à cet effet le projet de l'Adjudant-Commandant Mériage qui commandoit à Coni, de les pardonner, et d'en former un corps qui porteroit le nom de Bataillon des Alpes; que Violin auroit une compagnie, mais que ce seroit le seul d'entr'eux qui seroit Officier. Leur fin étoit trop belle s'ils avoient su en profiter.

Ce Bataillon traversa quelque tems après le Piémont pour se rendre en Italie, mais avant qu'ils l'eussent quitté, une moitié déserta, et le reste a pris fin à Bologne.

Violin demanda quelque tems après un semestre qu'on lui accorda, et en retournant chez-lui, où il trouva plusieurs de ses fugitifs, ses vieilles habitudes parurent le gagner, mais com-

me il étoit surveillé avec beaucoup de soins, on l'arrêta au premier indice qu'il donna d'y retourner. Et pendant qu'on le conduisoit de Coni à Turin, il fut fusillé à quelques distances de la première de ces deux Villes, le conducteur alléguant qu'il avoit tenté de s'évader. Ainsi a fini le 3.me et dernier chef des Barbets: le Tribunal spécial de Coni a détruit le reste par son activité.

Maintenant quiconque a lu l'article qui précède et celui-ci, ne confondra plus à l'avenir les Vaudois avec les Barbets. Les premiers étoient dans les rangs des Français, et les seconds leurs ennemis les plus acharnés; les premiers se battoient en règle de guerre, et les autres n'étoient que des égorgeurs. Réligion, mœurs, habitudes, esprit de parti, tout étoit dans un contraste et une opposition parfaite. Les Barbets n'attaquoient pas seulement les Français, mais les Italiens et les Piémontais partisans des Français, tandis que les Vaudois les accueilloient avec hospitalité, les défendoient et les guidoient sur territoire Français.

Au reste tous ceux qui ont fait la guerre en Italie, Français ou Austro-Russes, ne se sont jamais trompés dans leurs désignations. Suvarovv, Bagration et Wukassovvich ont tous trois fait des proclamations adressées aux Vaudois, comme s'ils eussent été un grand peuple.

Mais ils n'ont jamais parlè de Barbets, il se sont contentés de profiter de leurs fureurs meurtrières, sans jamais les avouer, tandis que les Vaudois portoient les devises Françaises.

DE L'IMPRIMERIE GUAITA

Caissotti